

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 2026-050 du mardi 3 mars 2026

Budget primitif 2026

VU les articles L. 1424-29 et L. 1424-30 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial,
VU le rapport de Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure ci-après, et après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- ✓ Approuve le principe de la neutralisation des dotations aux amortissements pour un montant maximal de 2.700.000 € qui pourra être modulé en fin d'exercice au vu des réalisations 2026 constatées ;
- ✓ Adopte le budget primitif 2026 au niveau du chapitre pour chacune des sections en dépenses et en recettes, sauf pour les articles spécialisés en investissement correspondant aux opérations sous mandat (articles 4581 et 4582).

Le Président,

Michel MENARD

Budget primitif 2026

Le budget primitif proposé aujourd'hui s'inscrit dans la continuité de la présentation effectuée lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 27 janvier 2026.

ELEMENTS DE CONTEXTE

Population totale INSEE du département de Loire-Atlantique (en nb d'habitants)

Au 1 ^{er} janvier 2025 ¹	Au 1 ^{er} janvier 2026 ²	Variation 2025 / 2026	
1.502.050	1.517.043	+ 14.993	+ 1,0 %

Depuis 2015, la population du département s'est accrue de plus de 167.400 habitants soit une augmentation totale de 12,4 %.

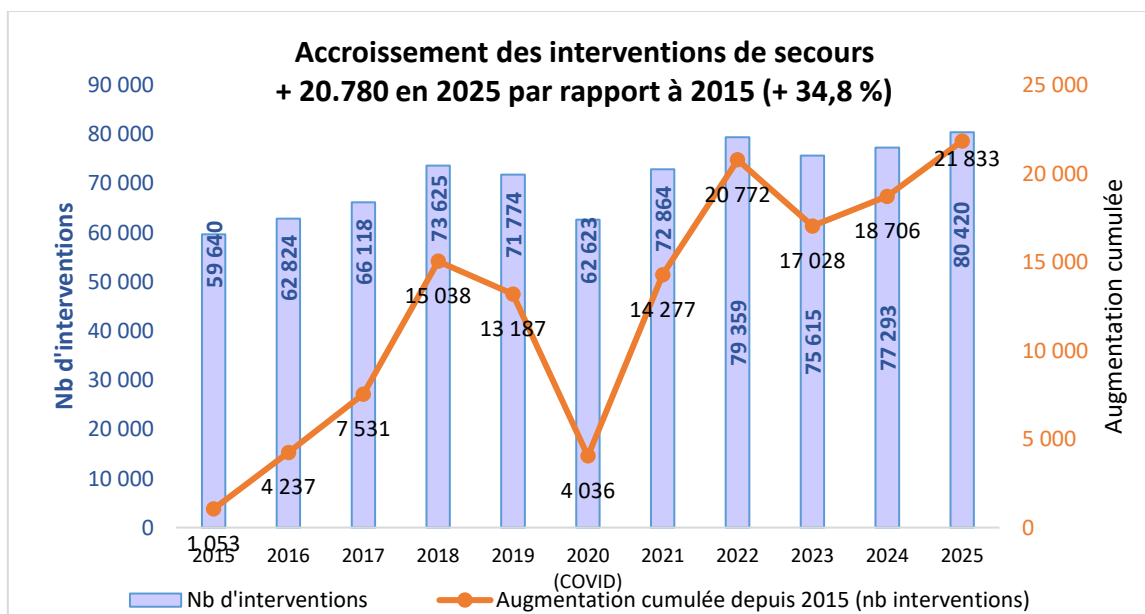
Activité opérationnelle

Type d'interventions	2025	Variation 2024 / 2025
Secours à personnes	61.539	+ 3,0 %
Incendie	5.239	- 4,7 %
Accidents voie publique	6.663	+ 6,8 %
Opérations diverses	6.979	+ 20,1 %
Total	80.420	+ 4,0 %

L'activité opérationnelle du SDIS de Loire-Atlantique enregistre un accroissement global de près de 20.800 interventions depuis 2015 soit une hausse de 34,8 % sur la période et un rythme moyen de croissance de 3,0 % par an.

¹ Décret 2024-1276 du 31 décembre 2024

² Décret 2025-1362 du 26 décembre 2025



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 131.407.526,17 € compte tenu de la reprise du résultat antérieur de 7.072.526,17 € et de la neutralisation des dotations aux amortissements d'un montant de 2.700.000 € (niveau maximal autorisé par la nomenclature budgétaire et comptable M57).

En milliers d'euros

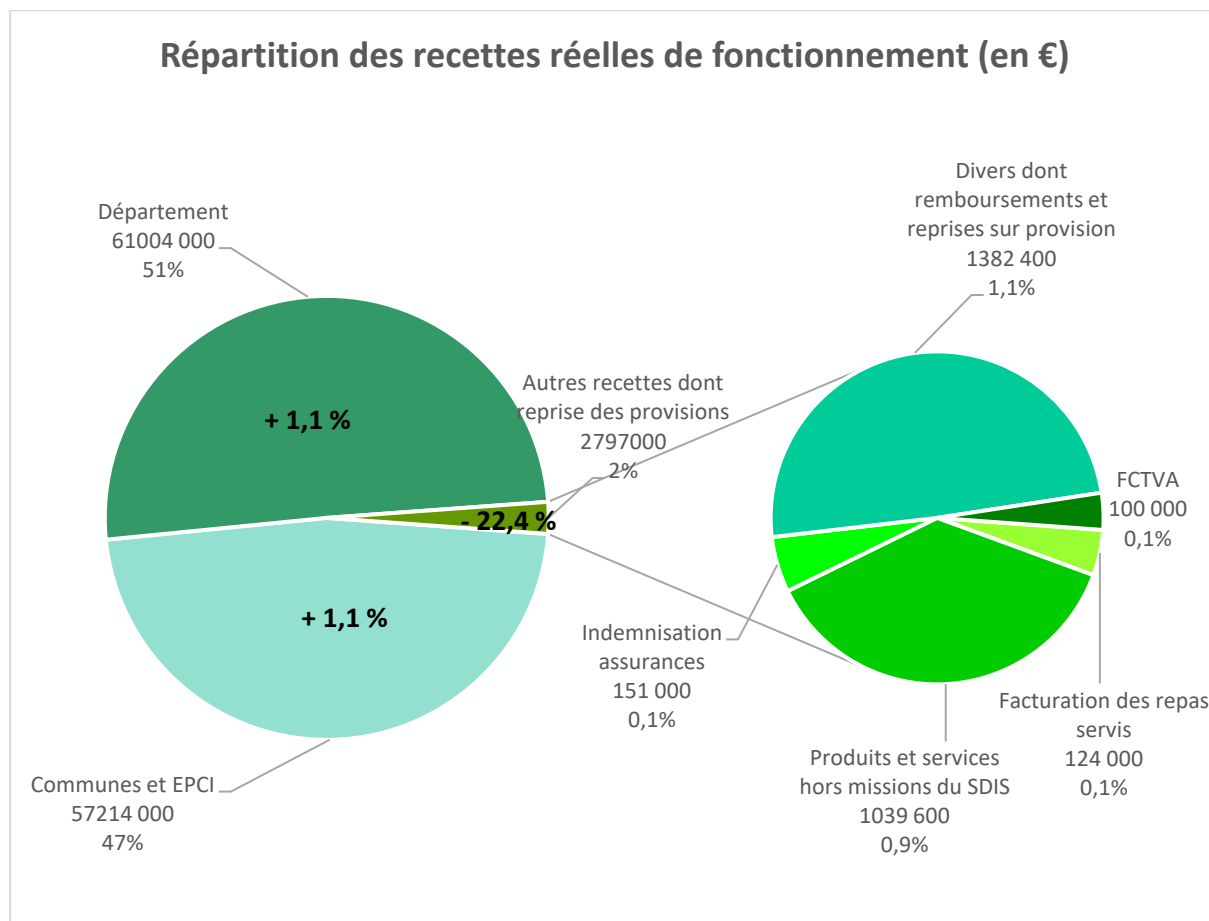
Dépenses	BP 2026	N / N-1	Recettes	BP 2026	N / N-1
Charges de personnel dont PFR	95.986	+ 3,5%	Contribution Département dont PFR	61.004	+ 1,1 %
<i>dont masse salariale</i>	79.690	+ 3,8%			
Dépenses de gestion	15.289	- 4,8%	Contribution des communes et EPCI	57.214	+ 1,1%
<i>dont fluides bâtiments (gaz, électricité, ...)</i>	1.960	- 14%			
Frais financiers	877	+ 13%	Autres recettes	2.747	- 12%
Subventions	712	+ 5,6%			
Provisions	50	-	Reprise sur provisions	50	-89 %
Total des dépenses réelles	112.914	+ 2,2%	Total des recettes réelles	121.015	+ 0,4%
Dotations aux amortissements	13.300	+ 2,3%	Neutralisation des dotations aux amortissements	2.700	+ 0,4 %
			Autres recettes d'ordre	620	NS
Virement à la section d'investissement	5.194	NS	Résultat antérieur	7.073	NS
TOTAL DES DEPENSES	131.408	+ 0,7%	TOTAL DES RECETTES	131.408	+ 0,7%

NS : non significatif

1. Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 121.015.000 € (hors reprise de l'excédent de fonctionnement) et augmentent de 0,4 % par rapport au budget primitif (BP) 2025.

Elles se répartissent de la manière suivante :



La contribution incendie du bloc communal représente 47 % des recettes réelles de fonctionnement du SDIS. Elle s'élève à 57.214.000 € et évolue de + 1,1 % par référence au taux d'inflation constaté en septembre 2025 (délibération du Conseil d'Administration du SDIS (CASDIS) du 9 décembre 2025).

La participation du Département au fonctionnement du SDIS s'élève à 61.004.000 € (plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement du SDIS) et évolue au même rythme que la contribution incendie soit + 1,1 %.

Les autres recettes sont évaluées à 2.797.000 € et affichent une baisse de plus de 22 % en raison d'un volume de recettes ponctuelles inscrites lors du BP 2025 particulièrement élevé (1,19 M€) qui n'ont par définition pas été reconduites en 2026. Parmi les recettes non reconduites peuvent être signalées les reprises sur provisions exécutées en 2025 et le remboursement des frais engagés en 2024 pour l'organisation des actions de sécurité durant les JO de Paris.

Si l'on exclut les recettes exceptionnelles budgétées en 2025, l'évolution totale des recettes réelles de fonctionnement est estimée à + 1,4 % soit + 1,67 M€ : + 1,1 % pour les contribution incendie du bloc communal et du Département et + 15,7 % pour les autres recettes.

2. Les dépenses réelles de fonctionnement

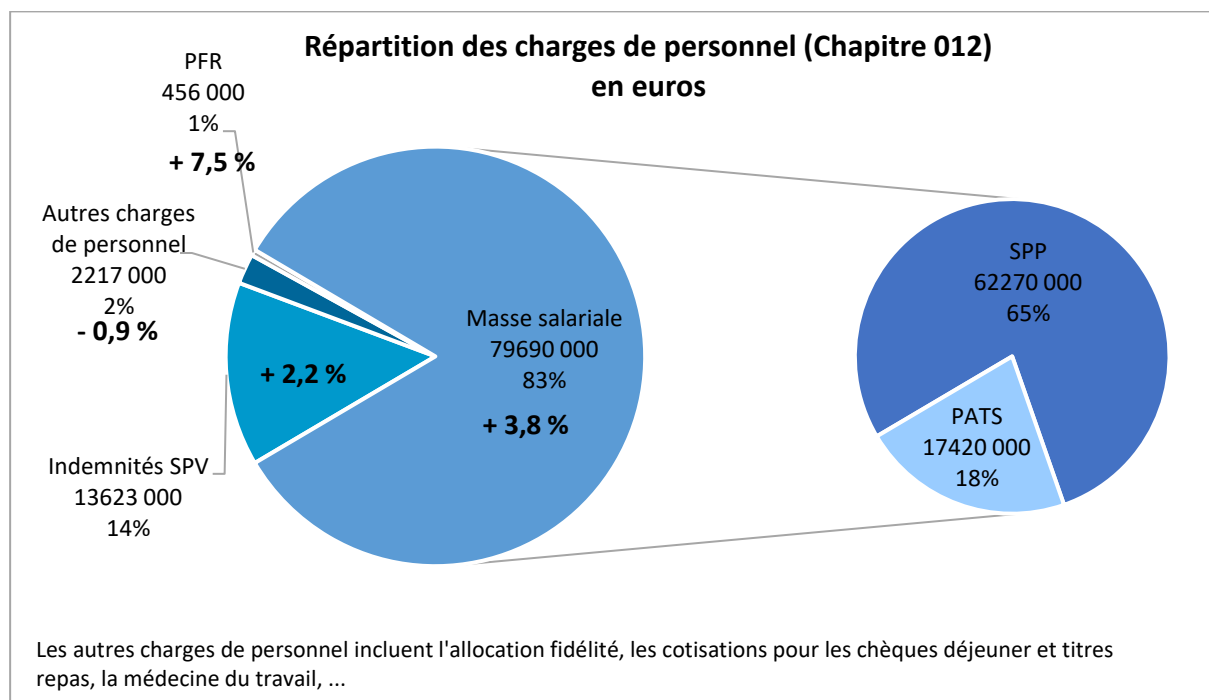
Le total des dépenses réelles de fonctionnement atteint 112.914.000 € en hausse de 2,2 % par rapport au BP 2025. Elles sont constituées de la manière suivante :

	Montant du BP 2026
Masse salariale	79.690.000 €
Indemnités versées aux SPV	13.623.000 €
NPFR ³	456.000 €
Autres dépenses de personnel	2.217.000 €
Total des charges de personnel (chapitre 012)	95.986.000 €
Charges courantes liées au personnel (dont assurances, restauration, ...)	620.500 €
Charges de patrimoine	9.768.300 €
- Patrimoine immobilier	4.669.600 €
- Véhicules	4.114.700 €
- Matériels de secours	573.700 €
- Logiciels et matériels informatiques	338.800 €
- Autres matériels	71.500 €
Frais d'interventions sur le territoire par les SDIS limitrophes	296.700 €
Dépenses de communication (hors impressions)	28.700 €
Dépenses directes de formation	1.371.500 €
Redevance ANTARES	300.000 €
Habillement	328.100 €
Fournitures opérationnelles	807.700 €
Logiciels et droits d'usage	147.300 €
Dépenses diverses	1.620.200 €
Total des dépenses courantes de gestion	15.289.000 €
Frais Financiers	877.000 €
Subventions	712.000 €
Provisions	50.000 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	112.914.000 €

³ NPFR : Nouvelle Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance des SPV

2.1. Les charges de personnel

Les charges de personnel (chapitre globalisé 012) s'élèvent à 95.986.000 € et constituent plus de 85 % des dépenses réelles de fonctionnement ; elles croissent de 3,5 % par rapport au BP 2025.



A noter qu'en 2025, des crédits pour un montant total de 169.000 € avaient été inscrits pour régler les dernières dépenses de personnel engagées dans le cadre des opérations de sécurité durant les épreuves des Jeux Olympiques – Paris 2024.

2.1.1. La masse salariale

C'est un agrégat constitué des rémunérations, toutes charges comprises, versées aux sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et aux personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) ; qu'ils soient permanents ou non. La masse salariale pour l'exercice 2026 représente près de 71 % des dépenses réelles de fonctionnement et 83 % des charges de personnel. Elle est estimée à 79.690.000 €, soit une hausse globale de 3,8 % (+ 2.915.000 €) par rapport au BP 2025. Parmi les événements pesant sur l'évolution de la masse salariale, il convient de noter :

- La deuxième année de hausse du taux de cotisation patronale à la CNRACL⁴ (+ 3 points) : + 1.142.000 € par rapport à l'exercice 2025 qui enregistrait déjà une hausse équivalente ;
- La poursuite du plan pluriannuel de création de postes (3^{ème} année de mise en œuvre) qui vise à accroître les effectifs SPP en centre de secours de 67 unités sur 3 ans et de 100 sur 5 ans. Ainsi en 2026, il est prévu la création de 23 nouveaux emplois de sapeurs-pompiers non officiers en unités opérationnelles (12 sapeurs-pompiers en FIP⁵ et 11 recrutements externes). 20 de ces postes sont des créations d'emplois budgétaires. Les 3 autres postes sont obtenus par la transformation d'emplois budgétaires vacants. Compte tenu de l'étalement des recrutements sur l'année, le coût net global de ces créations est évalué à 622.500 € pour 2026 et à plus d'un million d'euros en année pleine ;

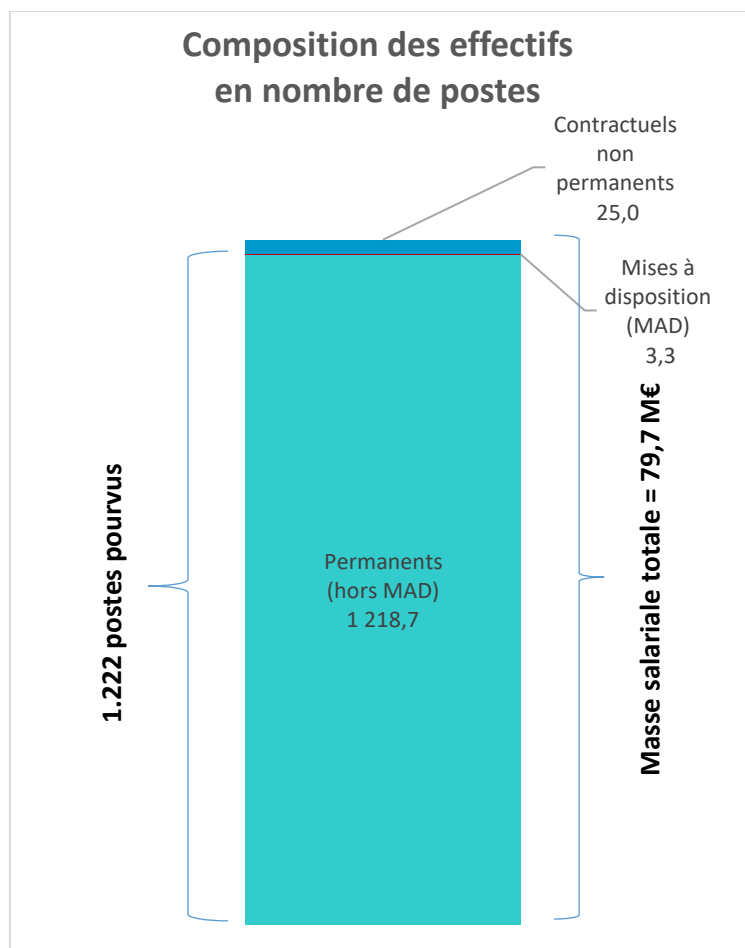
⁴ Hausse de la CNRACL : le décret du 30 janvier 2025 prévoit une hausse totale de 12 points du taux de cotisation patronale lissée sur 4 ans. Sur la période 2025 – 2028, l'impact de cette mesure est estimé à 11,3 M€ pour le SDIS 44. A noter qu'une hausse de 1 point du taux de cotisation avait déjà été enregistrée en 2024.

⁵ FIP : Formation d'Intégration et de Professionnalisation des sapeurs-pompiers

- Les prévisions d'avancements de grade et d'échelon sont estimées à 551.000 € ;
- La mise en place dès le 1^{er} janvier du nouveau dispositif de prévoyance : d'un montant total de 439.000 €, il induit une hausse de 233.000 € par rapport au dispositif précédent.

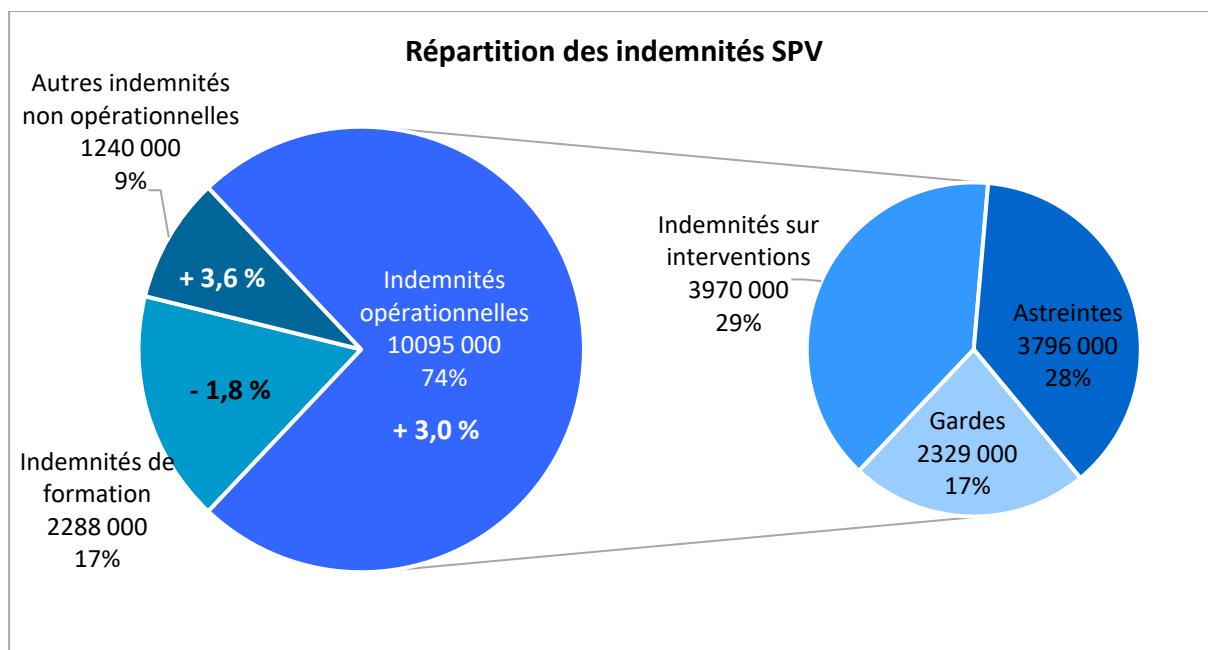
Compte tenu du surcoût induit par la hausse des cotisations CNRACL, le SDIS 44 a été amené, dès le BP 2025, à mettre en place des mesures conservatoires portant sur les effectifs des fonctions dites « support » en ne procédant pas au remplacement systématique des départs sur les postes des services fonctionnels. L'exercice 2025 se clôt en conséquence par un différentiel d'environ 30 unités entre les postes budgétaires et les postes pourvus. Les perspectives d'une refonte des modes de financement des SDIS (« Beauvau de la Sécurité Civile ») restant encore incertaines alors que le SDIS a entamé des démarches de réorganisation, le BP 2026 a été construit sur la base d'une hypothèse du maintien du gel des postes. Toutefois afin de limiter les impacts de ce gel sur les conditions de réalisation des missions du SDIS, l'enveloppe budgétaire dédiée au renfort par des contractuels a été renforcée : 1.197.000 € prévoyant le recours à 15 ETP de SPP et 10 ETP de PATS.

Le graphique ci-après illustre la composition des effectifs :



2.1.2. Les indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires (SPV)

Globalement, elles représentent 12 % des dépenses réelles de fonctionnement et plus de 14 % des charges de personnel. Elles sont estimées à 13.623.000 €, leur répartition est illustrée par le graphique suivant :



Hors formation, le montant des indemnités versées aux SPV enregistre une hausse de 3,1 % soit + 336.000 € par rapport au BP 2025 compte tenu d'une revalorisation du taux de l'indemnité horaire de base des sapeurs-pompiers de + 1,17 % intervenue depuis le 1^{er} décembre 2025 et de la hausse du nombre d'interventions.

Les crédits destinés aux indemnités de formation enregistrent quant à eux une baisse de 1,8 % (- 43.000 €). (Cf. paragraphe 2.6 « Les dépenses de formation »).

2.1.3. Les autres charges de personnel

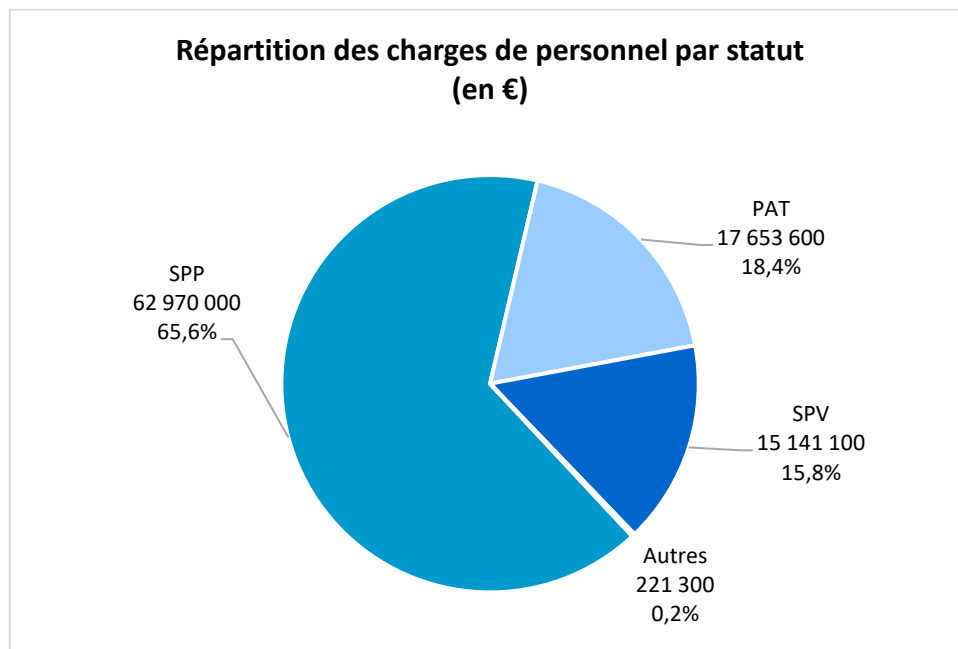
D'un montant de 2.673.000 € (+ 0,5 % par rapport au BP 2025), elles concernent pour :

- 35 % (947.400 €) les PATS et les SPP. Il s'agit notamment des chèques déjeuner (747.400 €), de la prime transport (87.000 €), ainsi que le versement des indemnités de licenciement et allocations de chômage aux anciens agents du SDIS privés d'emploi (51.000 €) ou l'allocation pour enfants handicapés (30.000 €) ;
- 57 % (1.518.100 €) les sapeurs-pompiers volontaires : l'allocation de fidélité et la NPFR pour 1.288.000 €, les titres repas alloués aux SPV effectuant des gardes en centres de secours professionnels (217.600 €) et la cotisation au titre du Compte Engagement Citoyen (CEC)⁶.
- 8 % (207.500 €) notamment les visites médicales d'aptitude pour l'ensemble des personnels du SDIS (PATS, SPP et SPV) pour 108.000 € et les remboursements de frais à des tiers qui incluent la mise à disposition d'un médecin à 50 % par le CHU (66.200 €). Les dépenses médicales enregistrent une croissance de plus de 120 % en raison de la mise en œuvre du dispositif de surveillance médicale des sapeurs-pompiers dans le cadre de la toxicité des fumées (60.000 €).

Si l'on exclut le dispositif « toxicité des fumées », les autres charges de personnel enregistrent une baisse de 1,8 % (- 47.000 €) par rapport au BP 2025 compte tenu de dépenses exceptionnelles non reconduites en 2026.

⁶ CEC : cotisation = 240 € par SPV bénéficiaire * taux de couverture (= 5 % défini par l'APFR – organisme de gestion du dispositif)

En fonction des statuts (SPP, PATS et SPV), les charges de personnel se répartissent selon le tableau suivant :



2.2. Les frais financiers

Le montant des intérêts des emprunts à payer en 2026 est estimé sur la base du stock de dette au 1^{er} janvier 2026 (24,9 M€) et s'élève à 877.000 €. Les frais financiers augmentent de 13,2 % par rapport au BP 2025, soit + 102.000 €. Cette hausse est principalement due à la contractualisation de trois emprunts en 2025 pour un montant global de 10 M€.

2.3. Les subventions aux associations

Le montant global des subventions versées aux associations s'élève à 712.000 € et se répartissent de la manière suivante :

Association	BP 2026
COS	553.000 €
UDSP44	132.000 €
Amis du musée des sapeurs-pompiers de Loire-Atlantique	5.000 €
Challenge international WRC – Rescue 44	13.800 €
Challenge international WRC – Team Trauma 44	5.800 €
Œuvres des pupilles orphelins de sapeur-pompier	2.000 €

La convention d'objectifs conclue entre le SDIS et le Comité des Œuvres Sociales (COS) (renouvelée en 2024) prévoit les conditions de révision de la subvention que le SDIS verse au COS : + 2 % par an et la

prise en compte de l'évolution annuelle de la masse salariale des agents mis à la disposition du COS. En application de ses règles, la subvention qui sera versée en 2026 est estimée à 553.000 €.

La convention de partenariat conclue avec l'UDSP 44 a été renouvelée au 1^{er} janvier 2026. En application de l'article 5 de la convention, le montant de la subvention annuelle est fixé à 132.000 €.

Chaque année les sapeurs-pompiers de 33 pays prennent part aux Championnats du Monde d'Extraction (WRC). Les épreuves de ce championnat concernent les techniques d'extraction de victimes d'un véhicule ainsi que leur prise en charge. Les prochaines épreuves se dérouleront en septembre 2026 au Brésil.

Les deux équipes du SDIS 44, Rescue 44 pour la désincarcération et la Team Trauma 44 pour la prise en charge de victimes, ont été sélectionnées pour participer au championnat 2026. Outre l'aspect compétition, ces championnats permettent aux sapeurs-pompiers de nombreux pays de se rencontrer et d'échanger sur les différentes méthodes d'intervention, les matériels utilisés etc... et ainsi d'améliorer la qualité opérationnelle au quotidien.

Afin de permettre aux équipes de participer à cette compétition, le SDIS souhaite apporter une aide financière à chacune des associations en charge de la logistique de ces équipes, soit 13.800 € pour Rescue 44 et 5.800 € pour la Team Trauma 44.

Concernant « l'Œuvre des pupilles orphelins des sapeurs-pompiers » et les « Amis du Musée des sapeurs-pompiers de Loire-Atlantique », le montant proposé de subvention est égal au montant versé en 2025.

2.4. Les provisions

Des crédits d'un montant de 50.000 € sont inscrits en vue de la constitution ou de l'ajustement de provisions au cours de l'exercice 2026.

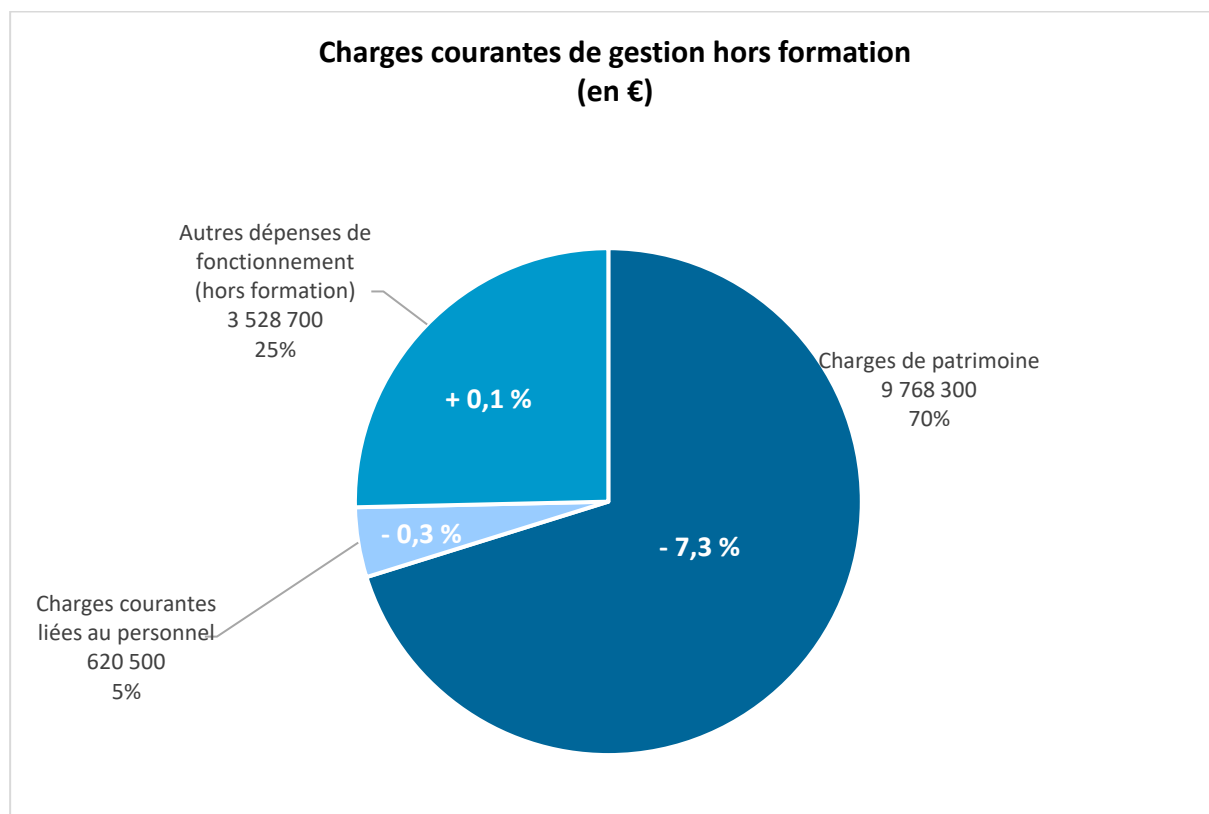
2.5. Les dépenses courantes de gestion

Les dépenses courantes de gestion regroupent l'ensemble des dépenses de fonctionnement hormis les dépenses de personnel, les frais financiers, les provisions et les subventions. Elles correspondent aux besoins nécessaires au fonctionnement des services et à la réalisation des missions du SDIS.

Le montant total des dépenses courantes de gestion est estimé à 15.289.000 €. Sous l'effet de la crise énergétique qui a impacté les achats de gaz, d'électricité et de carburants ces dernières années, la part consacrée aux dépenses courantes dans le budget de fonctionnement a atteint un pic en 2023 avec un taux de 16,4 %. Depuis, le ralentissement de l'inflation sur les énergies ainsi que les mesures de réduction des consommations permettent progressivement d'amoinrir leur poids qui n'atteindrait plus que 13,5 % au BP 2026.

Les dépenses courantes relatives à la formation des agents faisant l'objet d'un développement spécifique au paragraphe 2.6 « Les dépenses de formation », l'analyse qui suit est effectuée en excluant les dépenses directes de formation.

Ainsi le montant global des dépenses courantes de gestion hors formation s'élève à 13.917.500 €, en diminution de 5,2 % par rapport au BP 2025 (- 767.500 €) et se répartissent de la manière suivante :



Cette évolution particulièrement favorable résulte essentiellement :

- De la contraction attendue des dépenses de fluides des bâtiments (eau, gaz, électricité et chauffage urbain). L'économie est estimée à 312.000 € et justifie 40 % de la baisse globale des dépenses courantes ;
- De la non reconduction du contrat de maintenance de l'ancien logiciel d'Alerte ARTEMIS (- 197.600 €) qui a été remplacé en novembre 2025 par NexSIS, la solution proposée par l'ANSC⁷. Le modèle de financement proposé par l'agence nationale prévoit une reprise des paiements en fonctionnement en 2028.

S'agissant des dépenses ponctuelles, les prévisions du BP 2025 les estimaient à 261.800 €, le BP 2026 en programme de nouvelles pour un montant total de 210.500 €. Elles concernent notamment le versement d'une potentielle indemnité au FIVA⁸ et les dépenses d'organisation des élections des instances du SDIS suite aux scrutins municipaux de mars 2026.

Les charges de patrimoine

70 % des dépenses de gestion proviennent de la gestion du patrimoine, poste de dépenses qui connaît une évolution globale de - 7,3 % entre les BP 2025 et 2026. Les baisses de dépenses mentionnées plus haut (énergies et maintenance ARTEMIS) figurent dans ce poste et expliquent près des deux tiers de la baisse constatée. A ces deux éléments s'ajoutent également, l'inscription en 2025 de 228.500 € destinés à la remise en état des désordres subis sur la façade du CIS La Baule Guérande (crédits

⁷ ANSC : Agence du Numérique de la Sécurité Civile

⁸ FIVA : Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante

équivalents à l'indemnité perçue). À noter que les travaux n'ont pas été exécutés à la fin de l'année 2025 et font l'objet d'une réinscription en 2026 en section d'investissement.

Si l'on exclut de l'analyse ces trois éléments de variation, l'inscription de dépenses destinées à l'entretien du patrimoine reste relativement stable avec une baisse de près de 26.000 € soit - 0,3 % par rapport au BP 2025. Il se décompose de la manière suivante :

Poste de dépenses	Montant BP 2026	Variation BP 2026 / BP 2025	
		En €	En %
Patrimoine immobilier (hors fluides)	2.679.800 €	- 19.850	- 0,7 %
Véhicules	4.114.700 €	+ 17.050	+ 0,4 %
<i>dont carburants</i>	1.423.000 €	- 85.000	- 5,6 %
Matériels de secours	573.700 €	- 5.500	- 0,9 %
Logiciels et matériels informatiques (hors ARTEMIS)	338.800 €	+ 20.480	+ 6,4 %
Autres matériels	71.500 €	-37.790	- 34 %
Charges de patrimoine	7.778.500 €	- 25.610	- 0,3 %

Les dépenses d'entretien du patrimoine immobilier sont constituées des contrats de maintenance et d'entretien des bâtiments et des espaces verts, des travaux de réparation des bâtiments, du nettoyage des locaux, du gardiennage, des loyers et des assurances. Parmi les éléments les plus notables anticipés pour 2026, il peut être cité :

- La location de modulaires afin d'accueillir provisoirement les vestiaires, douches et espaces de stockage suite à la mise en service des simulateurs « feux réels » sur le site de Saint Etienne de Montluc, en l'attente de la construction d'un bâtiment d'appui ;
- L'anticipation de la baisse des frais d'entretien d'espaces verts par la mise en œuvre de nouveaux marchés au cours de l'année : - 19 %.

S'agissant des véhicules, l'évolution globale des dépenses de carburants, d'entretien, de réparation et d'assurances est estimée à + 0,4 %, soit + 17.000 €. La stabilité de ce poste de dépenses est imputable exclusivement au réajustement des prévisions de consommation des carburants : - 85.000 € par rapport au BP 2025 (les prévisions 2026 ont été établies à un montant équivalent aux réalisations constatées en 2024). La baisse envisagée sur les dépenses de carburants est en majoritairement compensée par la hausse des dépenses prévues pour la remise en état des véhicules en cas de sinistres (+ 70.000 € soit + 54 % par rapport au BP 2025). En effet, le SDIS a souscrit un nouveau contrat d'assurance au 1^{er} janvier 2024 dont les conditions d'exécution diffèrent des précédents contrats. Ainsi, en plus de l'introduction du compte de conservation⁹, ce nouveau contrat prévoit une hausse des franchises et la prise en charge directe par l'assureur exclusivement pour les réparations effectuées par des garagistes agréés par celui-ci (le plus souvent les titulaires des marchés de réparation de véhicules passés par le SDIS ne bénéficient pas de cet agrément). En conséquence, le règlement des franchises ainsi que la prise en charge directe par le SDIS des réparations conduisent à

⁹ Compte de conservation : également appelé franchise annuelle. Montant annuel cumulé en deçà duquel le montant des sinistres est financé en totalité par l'assuré. Au-delà de ce montant, c'est l'assureur qui prend en charge l'intégralité de la charge des sinistres hors franchise

fortement accroître ces dépenses de réparation de véhicules en cas de sinistres dont une part fera cependant l'objet de remboursements (partie recettes).

Malgré la baisse globale des dépenses relatives aux matériels de secours (- 0,9 %), il est à noter que l'entretien et la maintenance des matériels médicaux font l'objet d'un accroissement (+ 84 % soit + 21.000 €) en raison de l'externalisation de la prestation (absence prolongée du technicien).

Les dépenses relatives à la maintenance des logiciels et matériels informatiques subissent d'une part les évolutions tarifaires relatives aux révisions mais enregistrent également une dépense nouvelle de 20.000 € correspondant à la mise en œuvre d'un contrat d'assistance 24h/24 et 7j/7 afin de sécuriser le nouveau système d'alerte NexSIS.

Les fluides des bâtiments

Les prévisions de consommation de fluides des bâtiments ont été estimées à 1.959.800 € pour 2026 (- 312.300 € par rapport au BP 2015), selon la répartition suivante :

- Eau (208.000 €) : constant par rapport au BP 2025 ;
- Gaz (535.000 €) : + 17 % par rapport au BP 2025. Au regard des réalisations réellement constatées en 2025, l'évolution apparaît plus modérée (+ 3,5 %). En effet, les tarifs supportés en 2025 ont enregistré une croissance moyenne de 24 % par rapport aux tarifs 2024 avec une forte saisonnalité. Il est donc anticipé pour 2026 un maintien des prix et des taxes élevées ;
- Electricité (1.067.800 €) : relative stabilité avec les réalisations 2025 (- 0,7 %) mais une baisse remarquable avec le BP 2025 (- 15 %) ;
- Réseau de chaleur (130.000 €) : identique au BP 2025.

Les charges courantes liées au personnel

Les charges courantes liées au personnel concernent les achats de denrées et autres dépenses relatives à la restauration des agents (hors formation), les assurances pour le personnel (protection sociale des SPV et protection statutaire des SPP, SPV et PATS), les dépenses mises en œuvre dans le cadre de la qualité de vie au travail (QVT), ainsi que diverses dépenses telles que la taxe FIPHFP¹⁰.

Elles s'élèvent à 620.500 € et restent stables par rapport au BP 2025 (- 1.860 € soit - 0,3 %).

Les autres dépenses courantes de fonctionnement hors formation

Elles regroupent les dépenses de moyens généraux, les frais d'intervention versées aux autres SDIS, la redevance liée à l'utilisation du réseau ANTARES, les achats d'habillement et de fournitures opérationnelles, les droits d'usage des logiciels non hébergés au SDIS,

Elles s'élèvent à 3.528.700 € et varient de seulement de + 3.920 € par rapport au BP 2025 (+ 0,1 %). Parmi les dépenses diverses, le budget primitif 2026 prévoit des dépenses ponctuelles pour un montant total de 179.000 € anticipant d'une part les frais engendrés par l'organisation des élections au cours de l'année et d'autre part le versement d'une éventuelle indemnité de réparation au FIVA. Si l'on exclut les dépenses ponctuelles, les autres dépenses courantes de fonctionnement enregistrent une diminution de 4,6 % soit - 160.600 € et se répartissent de la manière suivante :

¹⁰ FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

Poste de dépenses	Montant du BP 2026	Variation BP 2026 / BP 2025	
		En €	En %
Dépenses de moyens généraux (téléphonie, frais de missions, affranchissement, ...)	902.080 €	- 143.600	- 14,0 %
Frais d'intervention autres SDIS	296.700 €	- 3.000	- 1,0 %
Dépenses communication (hors impression)	28.700 €	+ 300	+ 1,6 %
Participation ANTARES	300.000 €	-	- %
Habillement	328.100 €	+ 11.000	+ 3,5 %
Fournitures opérationnelles	807.700 €	- 12.200	- 1,5 %
Logiciels droits d'usage	147.300 €	+ 8.040	+ 5,8 %
Dépenses diverses	539.120 €	- 21.120	- 3,8 %
Autres dépenses de fonctionnement	3.349.700 €	- 160.580	- 4,6 %

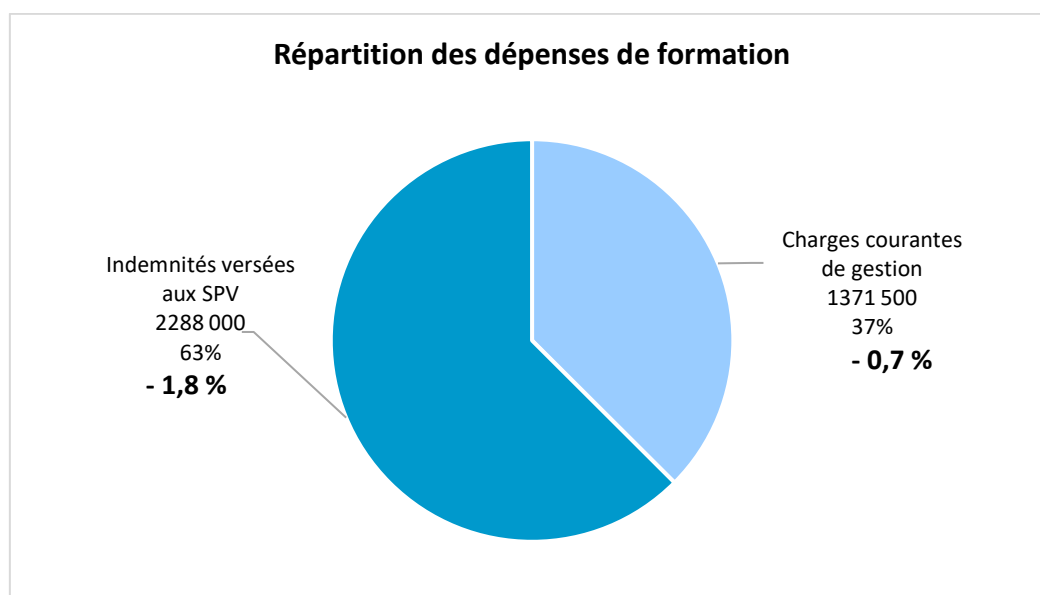
Les évolutions les plus remarquables concernent :

- La téléphonie : - 15,6 % soit - 84.800 €. La baisse des frais concerne principalement la téléphonie fixe d'alerte qui a fait l'objet de nombreuses résiliations de lignes au cours de l'année 2025 liées à la bascule sur NexSIS ;
- Les frais de gestion réglés au commissaire-priseur en cas de vente aux enchères de véhicules : - 17.000 €. En effet, un nouveau marché de prestation prend effet au 1^{er} janvier 2026, dans ce dernier il est prévu que les frais de gestion sont imputables aux acquéreurs ;
- Les achats de certificats électroniques de signatures : un renouvellement massif des certificats arrivant à expiration a eu lieu en 2025. Leur durée de validité étant de 3 ans, les inscriptions pour 2026 sont réduites (- 10.200 €) ;
- Les frais de déplacement engagés dans le cadre de la participation des sapeurs-pompiers du SDIS aux épreuves internationales du WRC ne seront désormais plus pris en charge directement par le SDIS mais par les deux associations qui encadrent les équipes. Ces dernières bénéficieront d'une subvention en contrepartie (Cf. § 2.3 Les subventions aux associations).

2.6. Les dépenses de formation

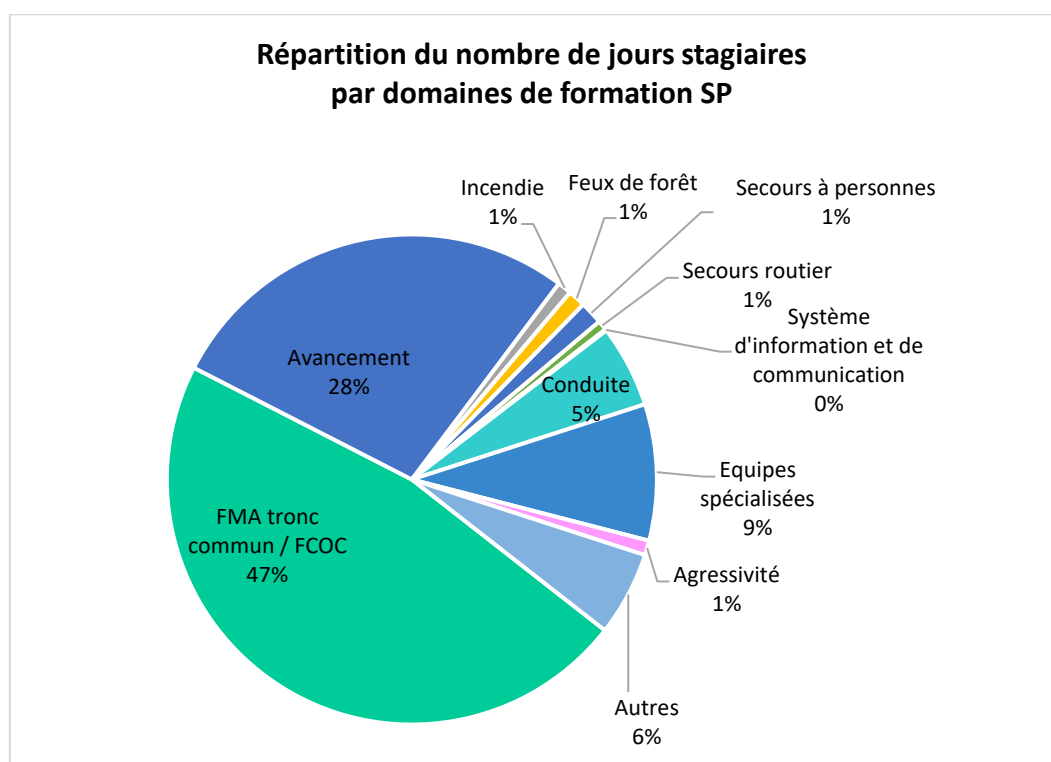
Ce poste regroupe à la fois les charges de personnel sous la forme d'indemnités versées aux SPV ainsi que des charges courantes, telles que l'achat de prestations de formation et les dépenses connexes aux formations (restauration, frais de déplacement et d'hébergement, fournitures spécifiques, ...). Elles sont établies sur la base du plan de développement des compétences 2024 – 2026, adopté par le Conseil d'Administration du 13 décembre 2023.

Les dépenses de formation se répartissent de la manière suivante :



Entre 2022 et 2026, le budget alloué à la formation a évolué en moyenne de + 2,7 % par an pour répondre à l'objectif de formation visant à maintenir, adapter et accroître les compétences des agents du SDIS, alors que sont constatées des hausses tarifaires importantes notamment pour la restauration et l'hébergement qui représentent près de 50 % des charges courantes de formation. C'est dans ce contexte que des actions de rationalisation des coûts ont été mises en œuvre en révisant notamment le format des formations initiales (FI) de SPV (passage de 31 à 24 jours) ainsi que le niveau d'encadrement des stages.

Les formations de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires prévoient près de 52.900 journées stagiaires en 2026 contre 57.000 en 2025 et se déclinent de la manière suivante :



Le budget consacré aux formations administratives et techniques s'élève à 132.000 €. D'un montant équivalent au budget prévu dans ce domaine les années antérieures, cette enveloppe n'intègre pas d'éventuelles formations liées à l'accompagnement des agents à leur prise de poste dans le cadre de la réorganisation. Concernant ce domaine de formation, les recherches d'optimisation des coûts se concrétisent notamment par une collaboration accrue avec le CNFPT. Ainsi, ce dernier accompagne le SDIS pour la mise en œuvre des plus gros projets de formation des PATS et SPP tels que le plan de sensibilisation aux discriminations et aux violences sexistes et sexuelles qui est couvert par la cotisation obligatoire, ainsi seules les formations dispensées aux chefs de centres et adjoints volontaires sont payantes.

Les domaines concernés par un partenariat avec le CNFPT sont notamment : violences urbaines, prévention et gestion des personnes agressives, tuerie de masse, ...

Par ailleurs, toujours dans un souci d'optimisation de ses coûts, le SDIS propose à d'autres SDIS de bénéficier des formations organisées en interne lorsque le domaine de formation et les taux de remplissage le permettent. Cela génère ainsi des recettes par la vente de prestations de formation. Elles sont estimées pour 2026 à 75.000 €.

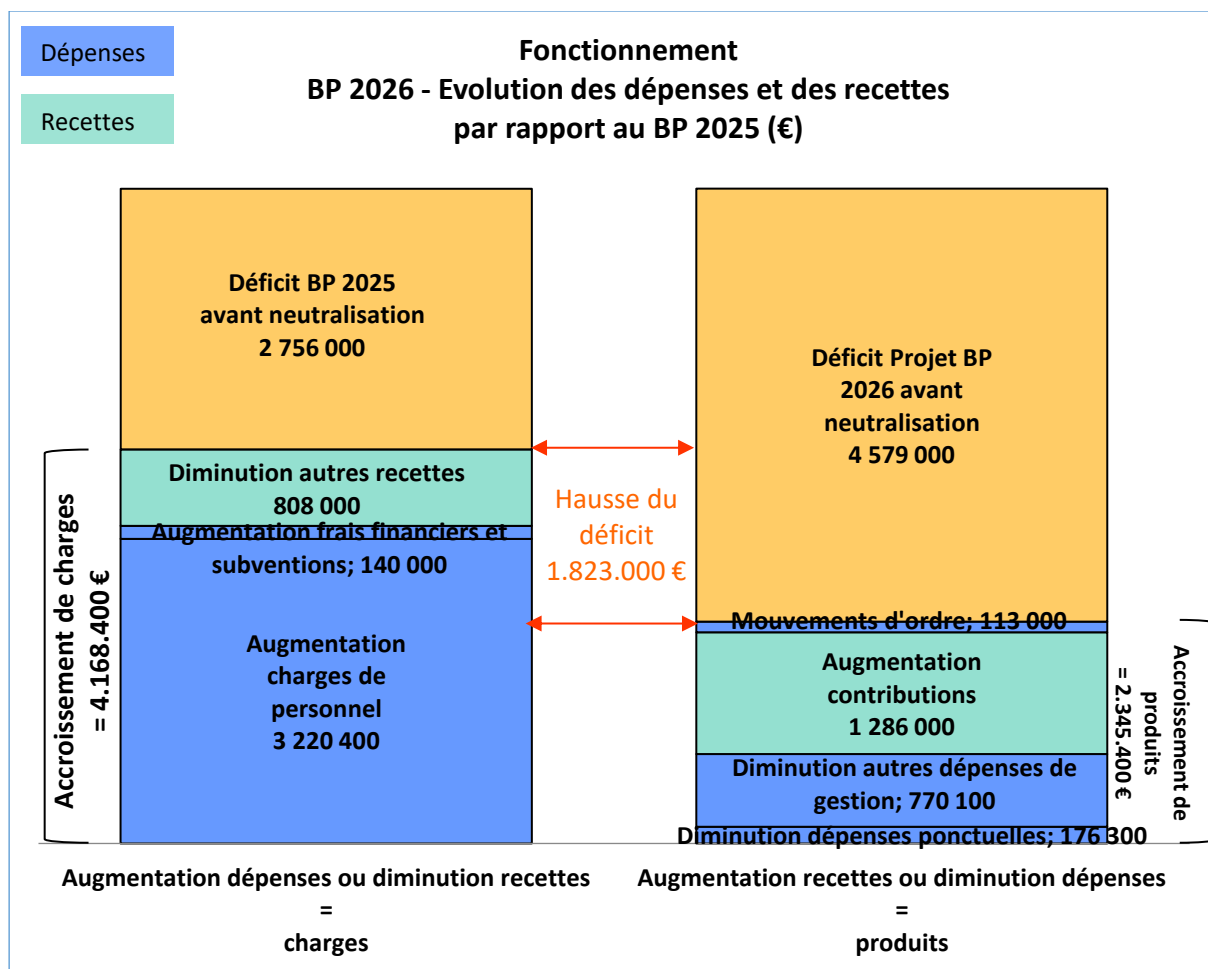
3. L'équilibre de la section de fonctionnement

Entre 2019 et 2021, l'atonie des recettes (inflation quasi-inexistante) s'est opposée à la vigueur des dépenses impulsée par les charges de personnel (relance des recrutements + dispositions réglementaires couteuses) et a conduit à un « effet dit de ciseaux » menant à un déficit structurel que les abondements successifs du Département (entre 2021 et 2023) et le desserrement de la pression sur les dépenses d'énergie n'ont depuis pas permis de résorber. Le recours systématique à la procédure de neutralisation des dotations aux amortissements est devenu impératif pour assurer l'équilibre des budgets adoptés.

La présentation du budget primitif qui vient d'être faite met en évidence une évolution des recettes réelles de fonctionnement insuffisante au regard du dynamisme des dépenses réelles : + 0,4 % par rapport au BP 2025 pour les recettes contre + 2,2 % pour les dépenses. En effet, la hausse des contributions du bloc communal et du Département (+ 1,1 % soit + 1,3 M€) ne suffit pas au financement de la hausse des charges de personnel (+ 3,2 M€) et la baisse des dépenses courantes (énergies notamment) permet juste de compenser la disparition de recettes ponctuelles dont le SDIS a bénéficié en 2025 et qui de par leur nature n'ont pas été reconduites en 2026¹¹. Dans ces conditions le déficit budgétaire (avant neutralisation des dotations aux amortissements) se détériore fortement pour atteindre 4,6 M€ contre 2,8 M€ au BP 2025.

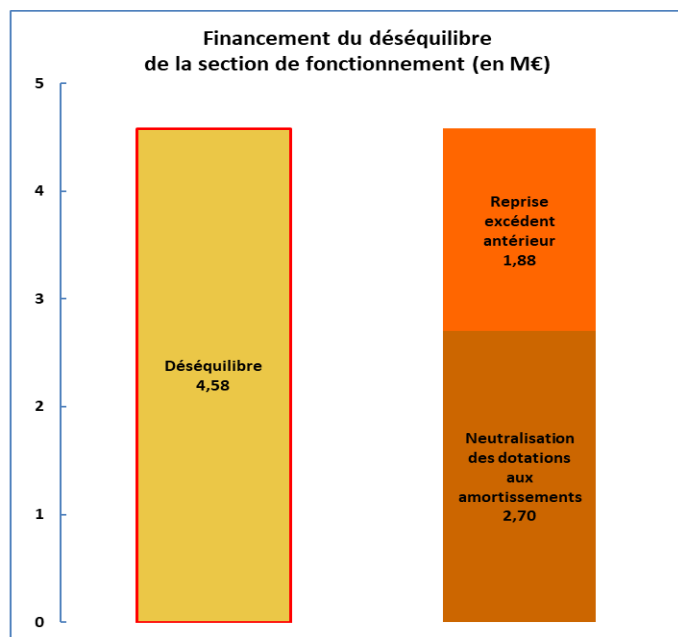
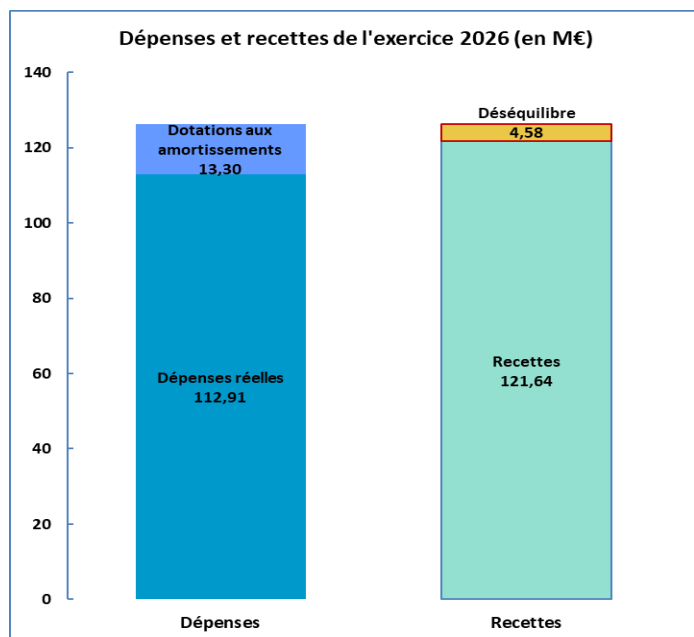
Le graphique suivant propose une représentation de l'évolution de l'impasse budgétaire entre 2025 et 2026 au regard de l'évolution des dépenses et des recettes par rapport au budget primitif de l'année précédente :

¹¹ Recettes ponctuelles 2025 : remboursement de frais des JO 2024, rattrapage 2023 de l'exonération à l'accise sur les carburants, reprise sur provisions, ...



L'équilibre de la section de fonctionnement est alors assuré par :

- La neutralisation des dotations aux amortissements à son niveau maximal, soit 2.700.000 € ;
- La reprise du résultat antérieur.



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le total de la section d'investissement s'établit à 37.114.275,45 € dont 1.130.000 € de mouvements d'ordre budgétaires équilibrés en dépenses et en recettes sur la section.

En milliers d'euros

Dépenses	BP 2026	N / N-1	Recettes	BP 2026	N / N-1
Remboursement du capital des emprunts	3.935	- 1,5 %	Subventions du Département	2.100	- 30 %
Dépenses d'équipement	24.255	+ 0,5 %	Etat (dont FCTVA)	3.549	+ 11 %
Construction des CIR Pornic et Derval	1.084	- 70 %	Remboursement par le CD des travaux CIR Derval	1.385	+ 20 %
Autres dépenses	5	NS	Autres ressources propres	0	NS
Remboursement anticipé emprunt selon opportunité	2.500	NS	Emprunt d'équilibre	9.000	- 25 %
Ecritures sur lignes de trésorerie	885	NS	Ecritures sur lignes de trésorerie	885	NS
Total des dépenses réelles	32.664	- 13,5 %	Total des recettes réelles	16.919	- 18 %
Neutralisation des dotations aux amortissements	2.700	+ 0,4 %	Amortissements	13.300	+ 2,3 %
Autres dépenses d'ordre	1.750	+ 20 %	Autres recettes d'ordre	1.130	- 9,2 %
			Virement de la section de fonctionnement	5.194	NS
			Solde antérieur	571	
TOTAL DES DEPENSES	37.114	- 11 %	TOTAL DES RECETTES	37.114	- 11 %

NS : non significatif

1. Les recettes réelles d'investissement

Les ressources propres d'investissement hors emprunt sont estimées à 7.034.880 € et sont constituées notamment :

- Du FCTVA¹² (2.625.000 €) évalué sur la base des dépenses d'équipement réalisées en 2025 ;
- Du report des subventions du Département attribuées en 2024, pour un montant de 2.100.000 € ;
- De subventions de l'Etat attribuées au titre du pacte capacitaire « feux de forêts », des contrats capacitaires interministériels finançant les dépenses du domaine NRBCE¹³ et du Fonds vert pour un montant total de 924.880 € ;
- Du remboursement par le Département de la part des dépenses de construction affectées au CIR Derval (1.385.000 €).

L'équilibre de la section nécessite l'inscription d'une recette d'emprunt de 9.000.000 €.

¹² FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA

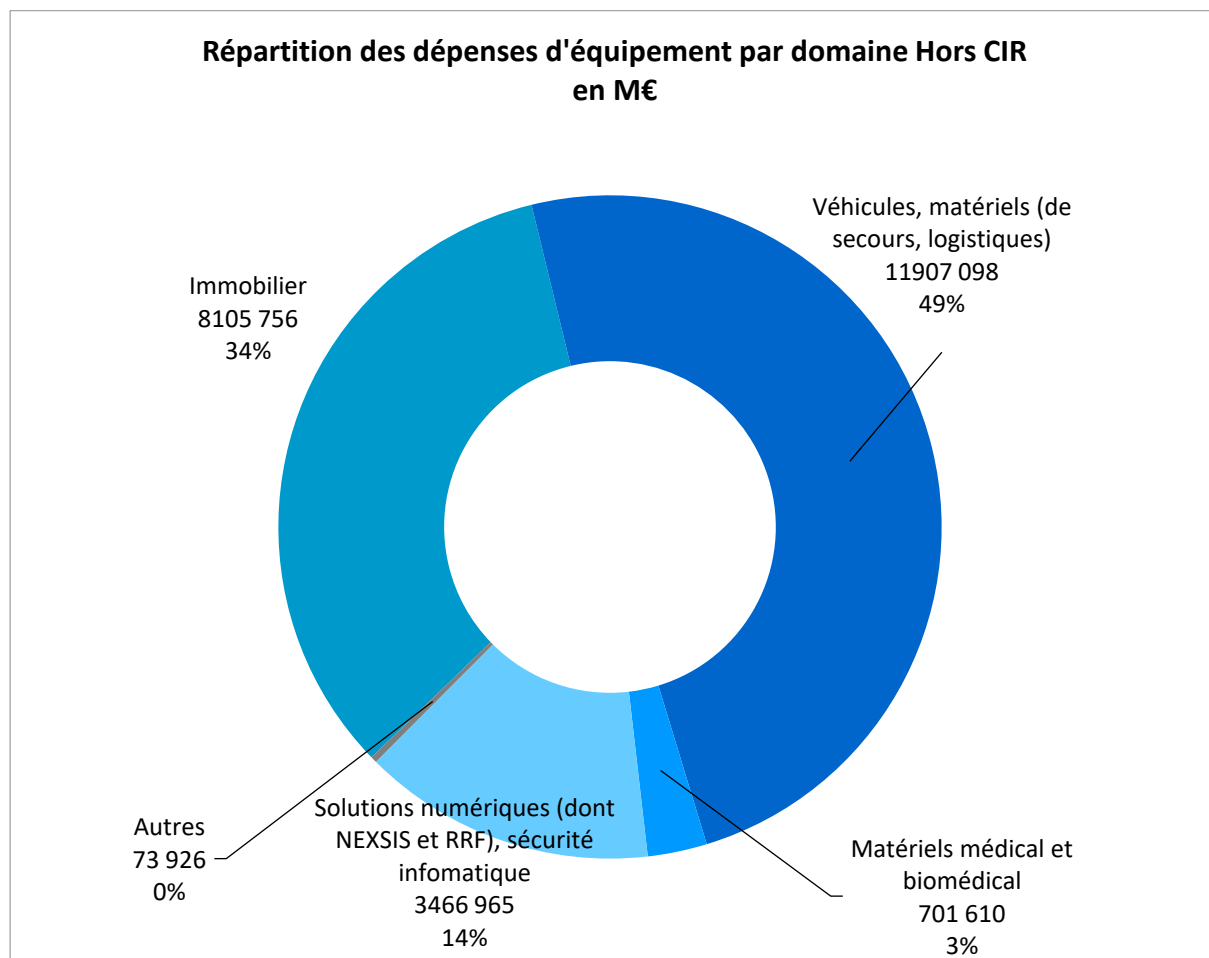
¹³ NRBCE : Menaces Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique et Explosif

2. Les dépenses réelles d'investissement

2.1. Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement sont estimées à 24.255.354,60 € dont 2.012.854,60 € de reports de crédits 2025 sur l'exercice 2026. En effet, la reprise anticipée des résultats, nécessaire à l'équilibre de la section de fonctionnement, oblige à intégrer dès le stade du budget primitif les reports de crédits.

Elles se répartissent de la manière suivante :



Dans le domaine immobilier, seront principalement réalisés :

- L'achèvement des travaux de réhabilitation du CIS Rezé (2.590.000 €) et de construction du CIS Derval (394.400 €) ;
- La poursuite de l'opération de réhabilitation du CIS Saint Brévin – Phase 1 consistant à l'installation de modulaires destinés à accueillir l'hébergement et les sanitaires pour 110.000 € ;
- L'implantation d'un plateau technique de nouvelle génération à Saint Etienne de Montluc (2.459.400 €), ces crédits intègrent l'acquisition du terrain ;
- Les études préalables aux opérations de construction des CIS Le Pouliguen (3.000 €), Joué sur Erdre (16.000 €) et Saint André des Eaux (16.000 €) et de réhabilitation du CIS Nantes Nord (5.000 €) ;
- Des crédits pour la réalisation d'études (25.000 €).

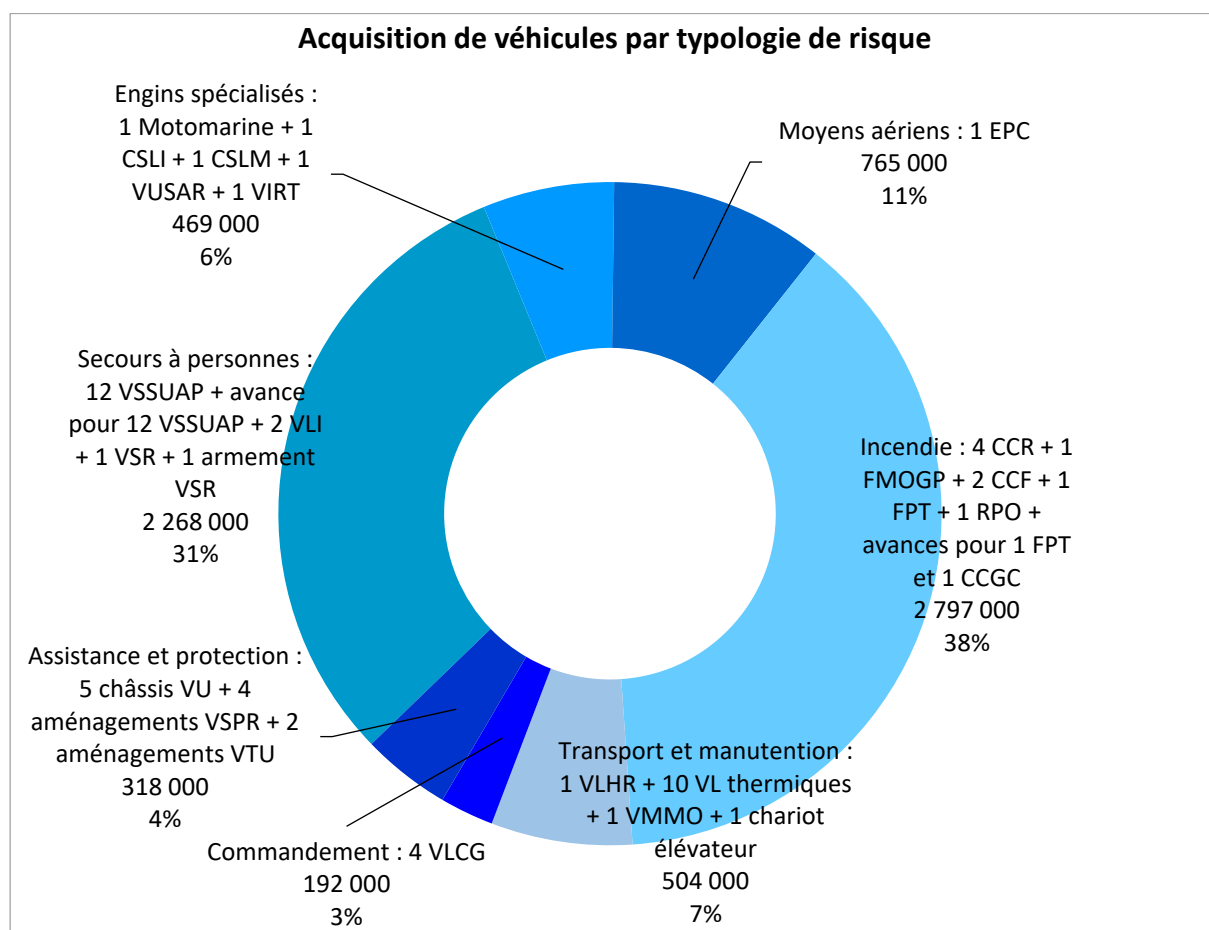
A ces projets immobiliers, s'ajoutent des crédits de paiement d'un montant de :

- 1.633.000 € pour l'entretien du patrimoine immobilier dont 652.000 € pour des travaux de gros entretien, tels que le traitement des toitures des CIS Pornichet, Boussay et Préfailles ;
- 610.000 € destinés à la réalisation de travaux d'économie d'énergie ;
- 130.000 € consacrés au renforcement de la sûreté des bâtiments.

La majorité des crédits de paiement du domaine immobilier s'inscrit dans des autorisations de programme dont la liste est proposée au paragraphe 2.2 « Les autorisations de programme et crédits de paiement ».

Il est à noter qu'à la construction du CIS Derval est associée celle d'un Centre d'Intervention Routier (CIR). Le SDIS en assure la maîtrise d'ouvrage pour le compte du Département. Des crédits sont en conséquence inscrits pour le règlement de la part des travaux de construction des CIR pour un montant total de 1.025.200 €, alors que le solde financier de la construction du CIR Pornic devrait intervenir en 2026 pour 59.000 €.

Afin de renouveler une partie du parc des véhicules, un budget de 7.313.000 € est prévu dont la répartition par type de risque est la suivante :



Sont également prévus 439.300 € afin de réaliser notamment le reconditionnement et la transformation de plusieurs véhicules.

Un budget de 1.127.200 € est prévu pour l'achat et le renouvellement des matériels opérationnels généraux (804.400 €) et pour ceux destinées aux équipes spécialisées (322.800 €). Les achats d'habillement sont estimés à 2.538.800 €.

701.600 € sont prévus pour le renouvellement des matériels médicaux et biomédicaux notamment les DSA¹⁴ et les moniteurs multi paramétriques embarqués à bord des VSAV.

Le domaine « infrastructures et sécurité informatiques » s'élève à 3.467.000 € et est consacré principalement :

- À NexSIS : 405.000 €. Le SDIS a basculé sur ce nouveau système de gestion de l'alerte mis à disposition par l'ANSC en novembre 2025. Les crédits inscrits en 2026 couvrent d'une part, les dernières acquisitions de matériels (105.000 €) et d'autre part le règlement d'une redevance de 300.000 € versée sous forme de subvention. En effet, engagé auprès de l'ANSC pour 10 ans, les droits d'usage de ce nouvel outil se traduisent par le versement les trois premières années d'une subvention (616.000 €¹⁵ par an) puis les sept années suivantes d'une redevance de fonctionnement (307.000 €¹⁴ par an). Le SDIS ayant versé au début du projet une subvention de 1,3 M€, il bénéficie d'une minoration équivalente de sa redevance se répartissant à part égale sur la subvention d'investissement et sur la redevance de fonctionnement ;
- Au projet RRF¹⁶ : 538.000 €, correspondant à la redevance versée sous forme de subvention à l'ACMOSS¹⁷, agence nationale en charge de la mise en œuvre de ce nouveau réseau dédié aux communications mobiles pour les besoins de sécurité et de secours, de protection des populations et de gestion des crises et des catastrophes ;
- Au système d'alerte : 301.200 €. Ce crédit ne comprend désormais plus que le renouvellement des matériels de communication opérationnels (bips, radio, matériels ANTARES, ...), la maintenance du logiciel ARTEMIS ayant disparu avec le passage à NexSIS ;
- Aux systèmes d'information fonctionnels : 407.200 €. Sur cette enveloppe, 185.500 € sont destinés au maintien en condition opérationnelle des applicatifs de gestion, 119.600 € aux évolutions des différents applicatifs du domaine « Ressources humaines » (dématérialisation des bulletins de paie, vote électronique pour les élections professionnelles, réalité virtuelle pour les formations), 42.000 € pour la mise en œuvre de nouveaux modules logiciels « SSSM » et 25.100 € pour le domaine « Logistique » ;
- Aux systèmes d'information de pilotage de l'activité et des outils collaboratifs : 95.500 € dont 59.000 € sont dédiés à la migration vers une version supérieure de SharePoint, le reste des crédits étant destiné au maintien en condition opérationnelle des outils déjà exploités ;
- À l'architecture système : 726.700 €. Ces crédits sont nécessaires au renouvellement des serveurs et disques, au règlement des licences des logiciels attachés à ces serveurs (Microsoft, Oracle...) ;
- Aux équipements bureautiques : 486.100 €. Cette enveloppe sert principalement à l'acquisition d'ordinateurs, de tablettes, d'écrans et d'imprimantes mais également au règlement des licences bureautiques (pack office par exemple) ;
- À la sécurité informatique des systèmes d'information : 291.800 € ;
- À la téléphonie et aux réseaux : 163.000 €.

¹⁴ DSA : Défibrillateurs Semi-Automatiques

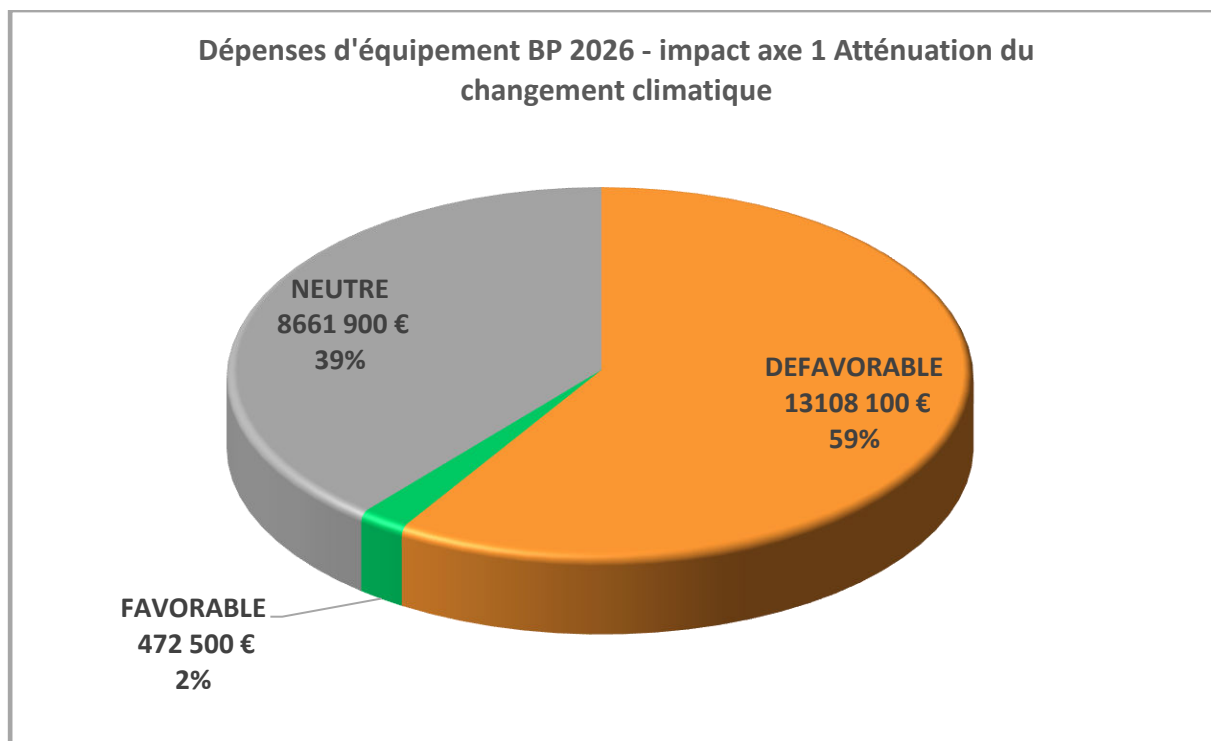
¹⁵ Hors révision de prix

¹⁶ RRF : Réseau Radio du Futur

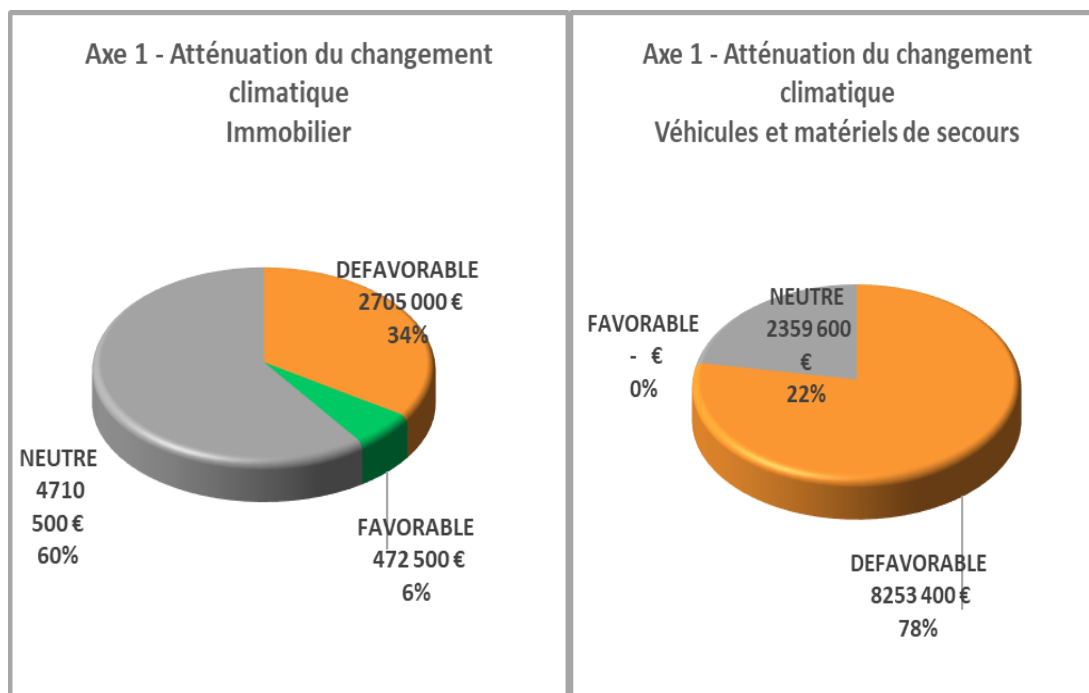
¹⁷ ACMOSS : Agence des Communications Mobiles Opérationnelles de Sécurité et de Secours

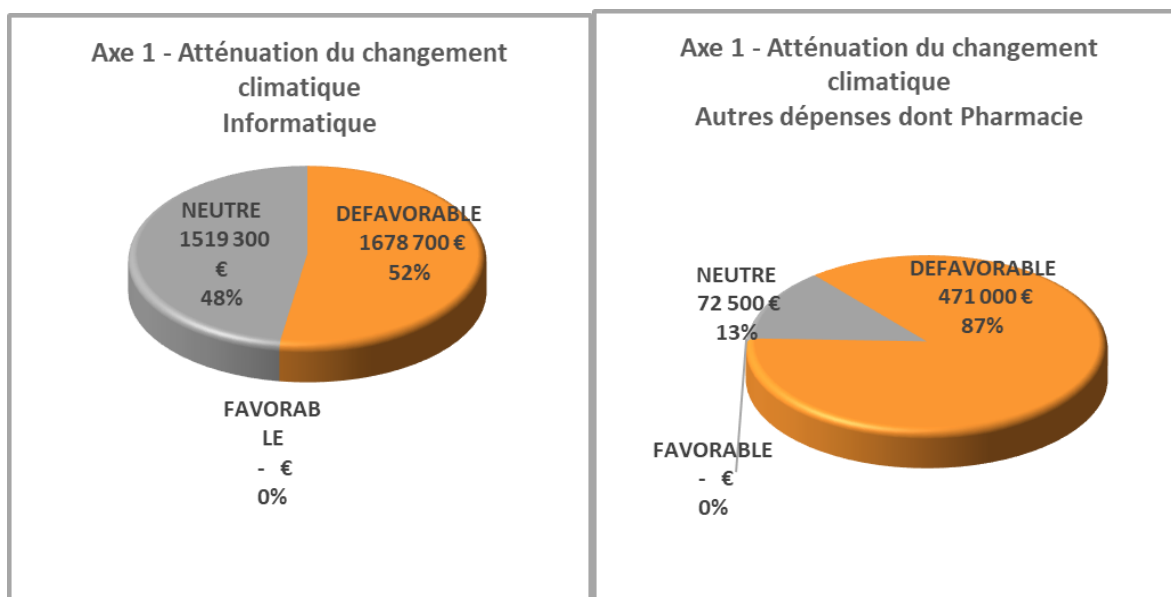
2.2. L'impact des dépenses d'équipement pour la transition écologique

L'analyse proposée ci-après porte exclusivement sur les crédits nouveaux (BP hors reports des crédits 2025 sur 2026) et leur cotation mesure l'impact sur l'environnement en termes d'atténuation du changement climatique.



La répartition de l'impact par domaine de dépenses est la suivante :





2.3. Les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)

Le SDIS de Loire-Atlantique a mis en œuvre une gestion des opérations pluriannuelles selon le mécanisme des autorisations de programme. Les réalisations constatées en 2025 à la clôture de l'exercice, ainsi que les propositions de crédits de paiement nécessitent d'ajuster la ventilation des crédits de paiement des autorisations de programme suivantes selon le tableau proposé en annexe 1.

De plus, compte tenu de l'avancement de l'opération d'installation du simulateur à feux réels (1^{er} équipement du futur CFD), il vous est proposé d'adjoindre à l'autorisation de programme n°100-2023-1 « CFD » une deuxième opération destinée à la construction du bâtiment d'appui (vestiaires, douches, zones de stockage) qui servira à l'accueil des sapeurs-pompiers et estimé à 1.550.000 €. Ainsi l'autorisation de programme est portée à 4.380.000 € affectée en totalité au chapitre d'opération 2024001 et constituée des opérations suivantes :

- Opération 23D00501 « CFD – Plateaux techniques nouvelle génération » pour 2.830.000 € ;
- Opération 25D00665 « CFD – Bâtiment d'appui » pour 1.550.000 €.

A terme, il sera proposé d'adopter une troisième opération spécifique à l'implantation de l'école.

Enfin, il vous est proposé d'adopter la nouvelle autorisation de programme suivante :

- AP n°100-2026-1 « CIS Saint André des Eaux » d'un montant de 1.200.000 € affectée en totalité au chapitre d'opération 2026001.

2.4. Le remboursement des emprunts

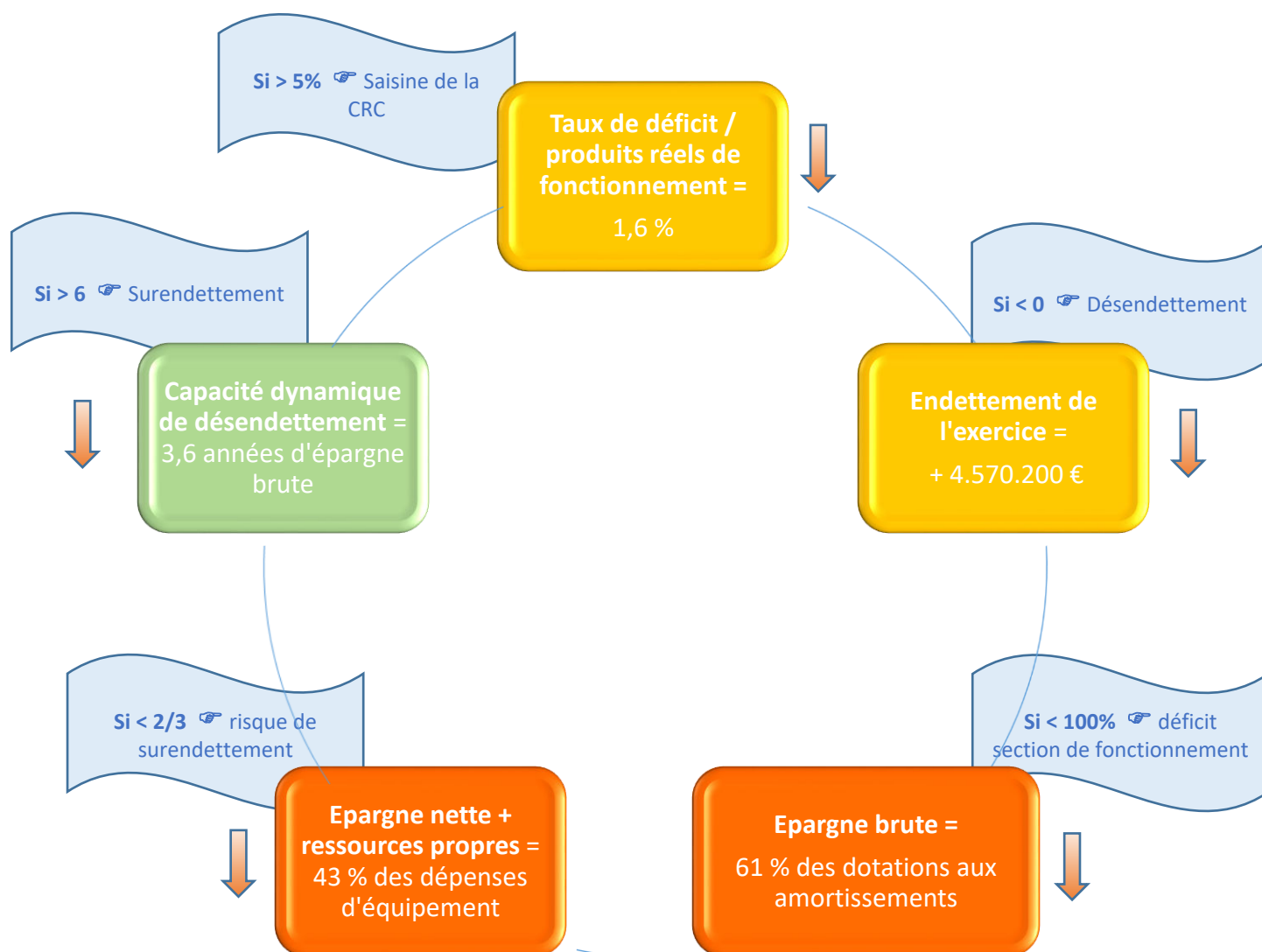
Le montant du capital à rembourser au titre de la dette à long terme est estimé à 3.935.000 € pour l'année 2026 et tient compte de la progressivité de l'amortissement du capital mais également de la contractualisation de trois nouveaux emprunts souscrits en 2025 pour un montant total de 10 M€.

Des crédits sont également prévus afin de régulariser les mouvements de fonds relatifs aux ouvertures de crédits de long terme (ou crédits revolving), pour un montant total égal à 885.000 € en dépenses et en recettes.

LES INDICATEURS FINANCIERS

Les indicateurs financiers sont calculés sur la base du budget primitif qui vient d'être présenté.

	BP 2025	BP 2026	Variation BP 2026/BP 2025
Epargne brute (ou CAF)	9.610.000 €	8.101.100 €	- 15,7 %
Taux d'épargne brute	8,1 %	6,8 %	
Epargne nette	5.615.000 €	4.166.300 €	- 25,8 %
Taux d'épargne nette	4,7 %	3,5 %	
Capacité de désendettement (en années de CAF)	2,8	3,6	



Evolution de la valeur de l'indicateur par rapport au BP 2025

Amélioration :

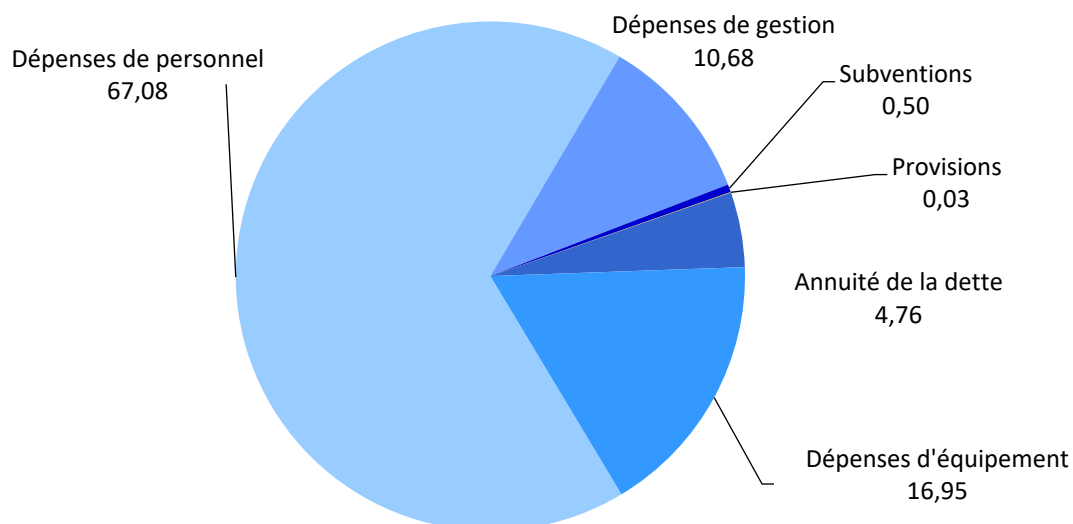
Dégradation :

Stabilité :

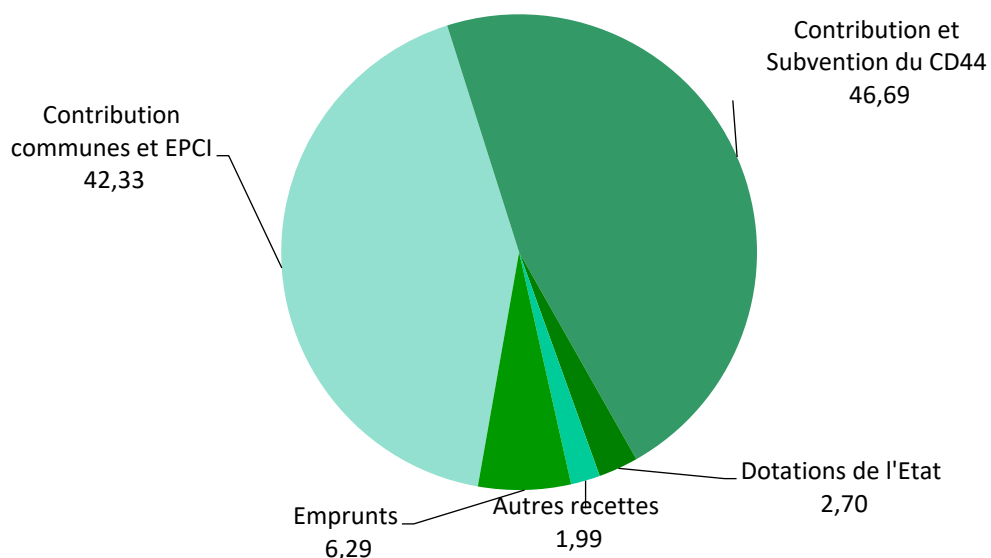
RP-Page | 23/25

RECAPITULATIF

BP 2026 pour 100 € dépensés



BP 2026 pour 100 € reçus



Il vous est demandé de bien vouloir :

- Approuver les modifications apportées aux autorisations de programme telles que présentées dans le rapport et détaillée à l'annexe 1
- Approuver la révision de l'autorisation de programme n°100-2023-1 « CFD » consistant à créer une nouvelle opération 25D00665 « CFD – Bâtiment d'appui » d'un montant de

RP-Page | 24/25

1.550.000 € portant le montant total de l'AP à 4.380.000 € affectée au programme d'opération 2024001

- Approuver la création de l'autorisation de programme n°100-2026-1 « CIS Saint André des Eaux » d'un montant de 1.200.000 € affectée au programme d'opération 2026001 et dont les crédits de paiement pour 2026 sont estimés à 16.000 €
- Approuver le principe de la neutralisation des dotations aux amortissements pour un montant maximal de 2.700.000 € qui pourra être modulé en fin d'exercice au vu des réalisations 2026 constatées
- Adopter le budget primitif 2026 au niveau du chapitre pour chacune des sections en dépenses et en recettes, sauf pour les articles spécialisés en investissement correspondant aux opérations sous mandat (articles 4581 et 4582).

Compte rendu de l'instance

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le mardi 3 mars 2026 en séance ordinaire, au siège du SDIS, rue Arago à La Chapelle-sur-Erdre, ainsi qu'en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Michel MENARD, Président du Conseil d'administration.

• Date de convocation	18 février 2026
• Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative	26
▪ Nombre de présents au siège du SDIS avec voix délibérative	11
▪ Nombre de participants à distance en visioconférence avec voix délibérative	7
▪ Nombre d'absents ayant donné délégation de vote	2
- M. CHOUBRAC Bertrand à M. COROUGE Hervé	
- Mme MEIGNEN Lydia à M. BOLO Pascal	

Ont pris part au vote :

- M. BACHELIER Xavier, Adjoint au Maire de Savenay
- Mme BIGEARD Myriam, Conseillère départementale de Rezé 1
- M. BOLO Pascal, 2^{ème} Vice-président du Conseil d'administration, Conseiller métropolitain de Nantes Métropole
- M. CADRO Didier, Conseiller départemental de Guérande (en visioconférence)
- M. CHOUBRAC Bertrand, Conseiller départemental de St-Nazaire 1 (par délégation de vote)
- M. COROUGE Hervé, Conseiller départemental de St-Herblain 1(en visioconférence)
- M. DEVILLE Thierry, Conseiller départemental de St-Brévin-les-Pins
- Mme FOUQUET Karine, Conseillère Départementale de Machecoul-St-Même (en visioconférence)
- Mme GAUTIER Marie-Chantal, Vice-présidente de la Communauté de Communes de Nozay
- M. GRACIA Fabien, Conseiller métropolitain de Nantes Métropole
- Mme GRELAUD Carole, Conseillère départementale de St-Herblain 1 (en visioconférence)
- M. GAUTHIER Christian, Vice-Président de la communauté de Commune Sud Retz Atlantique suppléant de Mme HALGAND Marie-Anne, Vice-Présidente CARENE (en visioconférence)
- M. LEBEAU Bernard, Conseiller Départemental de Pont-Château
- M. MATHIEU Christophe, Conseiller communautaire CAP ATLANTIQUE (en visioconférence)
- Mme MEIGNEN Lydia, Conseillère départementale de St-Nazaire 2 (par délégation de vote)
- M. MENARD Michel, Président du Conseil d'administration, Conseiller départemental de Nantes 7
- Mme PADOVANI Fabienne, 3^{ème} Vice-présidente du Conseil d'administration, Conseillère départementale de Nantes 1
- M. PLOTEAU Jean-Yves, Vice-président de la COMPA
- Mme SORIN Nelly, Membre suppléantaire, Conseillère départementale de Clisson
- Mme THOMINIAUX Leïla, Conseillère départementale d'Ancenis-St-Géréon (en visioconférence)

VOTE – DENOMBREMENT DES SUFFRAGES		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	0	0

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours pour excès de pouvoir adressé au Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111 44041 Nantes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

BUDGET PRIMITIF 2026

Note synthétique

Le SDIS de Loire-Atlantique est un établissement public administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est seul compétent pour la gestion des femmes et des hommes ainsi des moyens affectés aux missions de secours.

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) s'est tenu le 27 janvier 2026.

I- Eléments de contexte

Population totale INSEE du département de Loire-Atlantique (en nb d'habitants)

Au 1 ^{er} janvier 2025 ¹	Au 1 ^{er} janvier 2026 ²	Variation 2025 / 2026	
1.502.050	1.517.043	+ 14.993	+ 1,0 %

Depuis 2015, la population du département s'est accrue de plus de 167.400 habitants soit une augmentation totale de 12,4 %.

Activité opérationnelle

Type d'interventions	2025	Variation 2024 / 2025
Secours à personnes	61.539	+ 3,0 %
Incendie	5.239	- 4,7 %
Accidents voie publique	6.663	+ 6,8 %
Opérations diverses	6.979	+ 20,1 %
Total	80.420	+ 4,0 %

L'activité opérationnelle du SDIS de Loire-Atlantique enregistre un accroissement global de près de 20.800 interventions depuis 2015 soit une hausse de 34,8 % sur la période et un rythme moyen de croissance de 3,0 % par an.

¹ Décret 2024-1276 du 31 décembre 2024

² Décret 2025-1362 du 26 décembre 2025

II- Le budget par grands postes

Section de fonctionnement

En milliers d'euros

Dépenses	BP 2026	N / N-1	Recettes	BP 2026	N / N-1
Charges de personnel dont PFR	95.986	+ 3,5%	Contribution Département dont PFR	61.004	+ 1,1 %
<i>dont masse salariale</i>	<i>79.690</i>	<i>+ 3,8%</i>			
Dépenses de gestion	15.289	- 4,8%	Contribution des communes et EPCI	57.214	+ 1,1%
<i>dont fluides bâtiments (gaz, électricité, ...)</i>	<i>1.960</i>	<i>- 14%</i>			
Frais financiers	877	+ 13%	Autres recettes	2.747	- 12%
Subventions	712	+ 5,6%			
Provisions	50	-	Reprise sur provisions	50	-89 %
Total des dépenses réelles	112.914	+ 2,2%	Total des recettes réelles	121.015	+ 0,4%
Dotations aux amortissements	13.300	+ 2,3%	Neutralisation des dotations aux amortissements	2.700	+ 0,4 %
			Autres recettes d'ordre	620	NS
Virement à la section d'investissement	5.194	NS	Résultat antérieur	7.073	NS
TOTAL DES DEPENSES	131.408	+ 0,7%	TOTAL DES RECETTES	131.408	+ 0,7%

NS : non significatif

De nouveau, l'équilibre de la section de fonctionnement du budget primitif (BP) de l'exercice 2026 ne peut être atteint sans la reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur et ce, bien que le SDIS ait recours à la procédure de neutralisation des dotations aux amortissements au niveau maximal autorisé par la réglementation.

Les dépenses réelles de fonctionnement croissent globalement de 2,2 % par rapport au BP 2025. Cette évolution est très nettement atténuée par la baisse envisagée des dépenses courantes (- 4,8 %) imputables essentiellement à la baisse des énergies et à la disparition de la charge de maintenance du logiciel d'alerte ARTEMIS remplacé par le système national NexSIS.

En revanche, les charges de personnel, principal poste de dépenses de fonctionnement constitué à plus de 84 % de la masse salariale (rémunérations, charges comprises, versées aux sapeurs-pompiers professionnels et aux personnels administratifs, techniques et spécialisés) affichent une évolution notable de + 3,5 % (+ 3,8 % pour la seule masse salariale). Leur croissance cumule les effets de :

- La poursuite du plan pluriannuel de création de postes (3^{ème} année de mise en œuvre) ;
- La 2^{ème} année de hausse du taux de cotisation patronale à la CNRACL : + 3 points par an pendant 4 ans soit + 1,1 M€ par an (= + 11,3 M€ sur la période 2025 – 2028) ;
- La revalorisation des taux horaires de base des indemnités SPV alors que l'activité opérationnelle progresse.

En outre, le SDIS a souscrit en 2025 de nouveaux emprunts pour un montant total de 10 M€ s'engageant ainsi dans une phase d'endettement qui ne s'était pas produite depuis 2009. Le financement des dépenses d'équipement prévoit de recourir à l'emprunt pour un montant de 9 M€. En conséquence, un accroissement des frais financiers est attendu (+ 13%).

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

A contrario, l'évolution des recettes réelles de fonctionnement attendue est nettement plus faible que celle des dépenses avec seulement + 0,4 %, malgré une croissance des contributions incendie du bloc communal et de la participation du Département de + 1,1 %. Cette situation résulte de la disparition des recettes ponctuelles dont le SDIS a bénéficié en 2025 et qui ne peuvent être reconduites en 2026.

L'équilibre de la section de fonctionnement est alors assuré par :

- La neutralisation des dotations aux amortissements à son niveau maximal, soit 2,7 M€ ;
- La reprise du résultat antérieur.

Section d'investissement

En milliers d'euros

Dépenses	BP 2026	N / N-1	Recettes	BP 2026	N / N-1
Remboursement du capital des emprunts	3.935	- 1,5 %	Subvention du Département	2.100	- 30 %
Dépenses d'équipement	24.255	+ 0,5 %	Etat (dont FCTVA)	3.549	+ 11 %
Construction des CIR Pornic et Derval	1.084	- 70 %	Remboursement par le CD des travaux CIR Derval	1.385	+ 20 %
Autres dépenses	5	NS	Autres ressources propres	0	NS
Remboursement anticipé emprunt selon opportunité	2.500	NS	Emprunt d'équilibre	9.000	- 25 %
Ecritures sur lignes de trésorerie	885	NS	Ecritures sur lignes de trésorerie	885	NS
Total des dépenses réelles	32.664	- 13,5 %	Total des recettes réelles	16.919	- 18 %
Neutralisation des dotations aux amortissements	2.700	+ 0,4 %	Amortissements	13.300	+ 2,3 %
Autres dépenses d'ordre	1.750	+ 20 %	Autres recettes d'ordre	1.130	- 9,2 %
			Virement de la section de fonctionnement	5.194	NS
			Solde antérieur	571	
TOTAL DES DEPENSES	37.114	- 11 %	TOTAL DES RECETTES	37.114	- 11 %

NS : non significatif

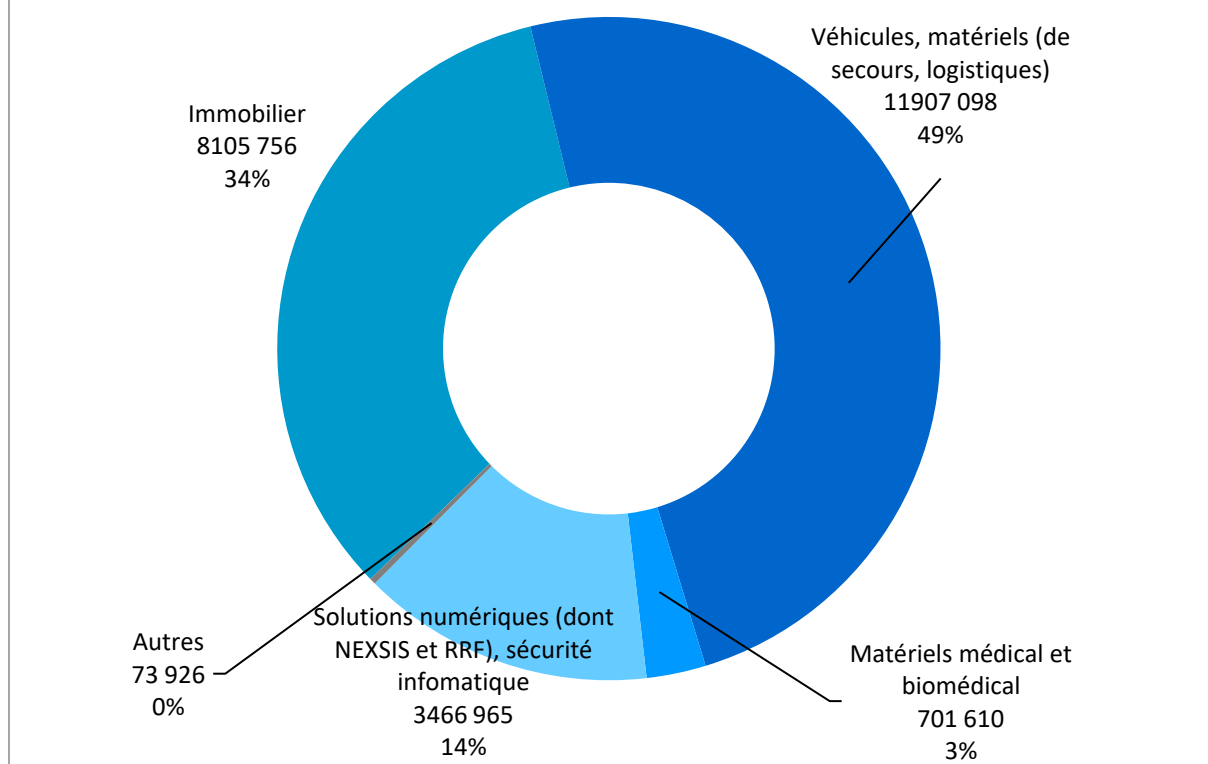
Les ressources propres d'investissement hors emprunt sont estimées à 7,0 M€ et sont constituées du FCTVA³, du report des subventions du Département attribuées en 2024, de subventions de l'Etat attribuées au titre du pacte capacitaire « feux de forêts », des contrats capacitaires interministériels finançant les dépenses du domaine NRBCE⁴ et du Fonds vert, ainsi que du remboursement par le Département de la part des dépenses de construction affectées au CIR Derval.

Ce budget affiche un niveau de dépenses d'équipement élevé (= 24,3 M€) dont près de la moitié est dédiée au renouvellement des véhicules et matériels opérationnels.

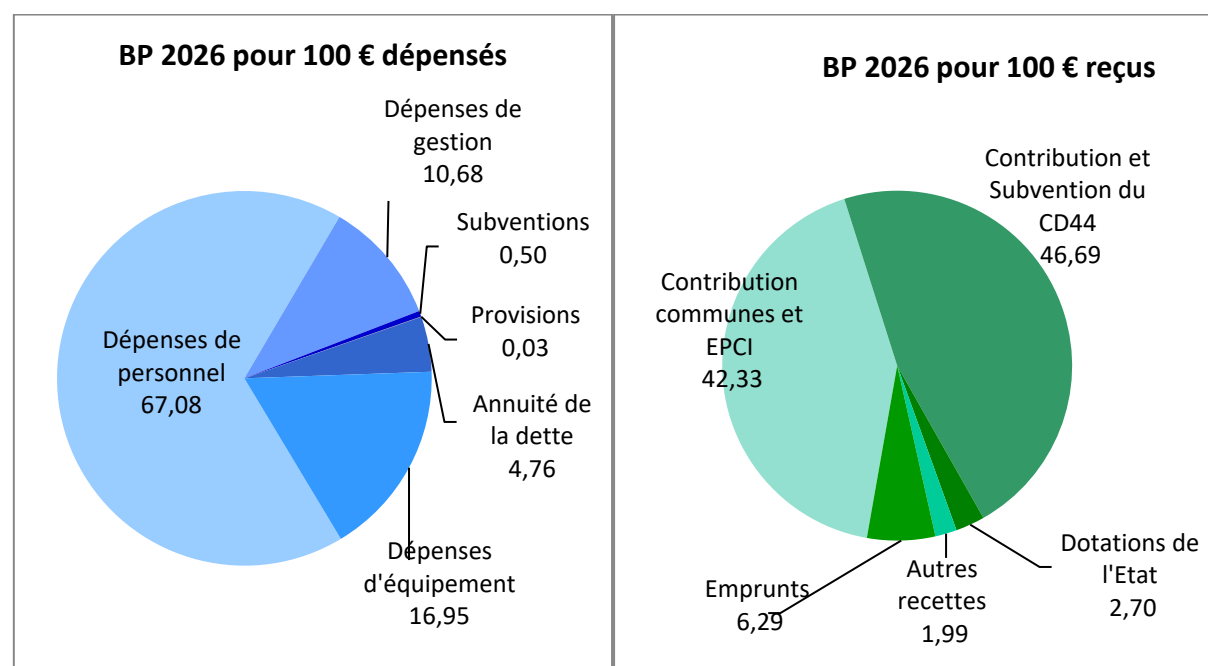
³ FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA

⁴ NRBCE : Menaces Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique et Explosif

Répartition des dépenses d'équipement par domaine Hors CIR en M€



L'équilibre de la section nécessite l'inscription d'une recette d'emprunt de 9 M€.



III- Les engagements pluriannuels

Le SDIS de Loire-Atlantique a mis en œuvre une gestion des opérations pluriannuelles des dépenses d'équipement selon les mécanismes des autorisations de programme (AP/CP).

Le stock d'autorisations de programme s'élève à 83,2 M€ dont 17,0 M€ financés sur l'exercice 2026 et 33,8 M€ restant à financer sur les exercices suivants.

Ce stock comprend l'adoption d'une nouvelle autorisation de programme pour la construction du CIS Saint André des Eaux (1,2 M €) et l'augmentation de 1,55 M€ de l'autorisation de programme n°100-2023-1 « CFD » portant celle-ci à 4,38 M€ déclinée en deux opérations « plateaux techniques nouvelle génération » et « bâtiment d'appui ».

IV- Les indicateurs financiers

Les indicateurs financiers sont calculés sur la base du budget primitif qui vient d'être présenté.

	BP 2025	BP 2026	Variation BP 2026/BP 2025
Epargne brute (ou CAF)	9.610.000 €	8.101.100 €	- 15,7 %
<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>8,1 %</i>	<i>6,8 %</i>	
Epargne nette	5.615.000 €	4.166.300 €	- 25,8 %
<i>Taux d'épargne nette</i>	<i>4,7 %</i>	<i>3,5 %</i>	
Capacité de désendettement (en années de CAF)	2,8	3,6	

Depuis 2019, la situation budgétaire du SDIS est qualifiée de structurellement déficitaire caractérisée par un phénomène « d'effet de ciseaux » (dépenses réelles de fonctionnement croissent plus vite que les recettes réelles) et une insuffisance de l'épargne brute pour couvrir les dotations aux amortissements. Les concours ponctuels versés par le Département entre 2021 et 2023 ont permis d'atténuer le phénomène, alors que les contributions incendie du bloc communal bénéficiaient d'un nouveau dynamisme. Le BP 2026 prévoit un renforcement de l'effet de ciseaux avec une évolution des dépenses (+ 2,2 %) largement supérieure à celle des recettes (+ 0,4 %), menant à une détérioration des épargnes et de leur taux

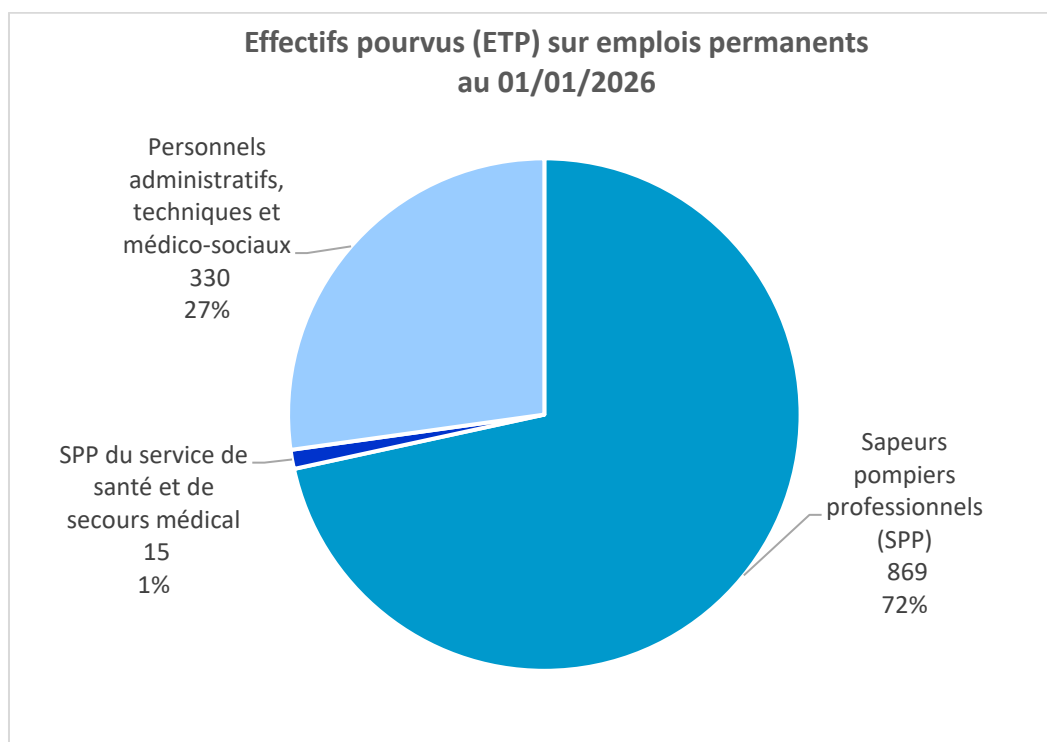
Cette situation, conjuguée à une reprise de l'endettement (10 M€ souscrit en 2025) impactant le remboursement en capital des emprunts, conduit à une baisse très significative de l'épargne nette (- 25,8 %) et à un taux d'épargne de seulement 3,5 % des produits réels de fonctionnement.

L'insuffisance de l'épargne brute pour la couverture des dotations aux amortissements s'élèverait à - 5,2 M€ (61 % des amortissements).

L'équilibre de la section de fonctionnement est de nouveau assuré par la neutralisation d'une partie des dotations aux amortissement à son niveau maximal autorisé (2,7 M€) et par la reprise anticipée de l'excédent antérieur de fonctionnement.

Le stock de dette augmenterait à nouveau en 2026, le recours à l'emprunt étant estimé à 9 M€ pour financer 37 % des dépenses d'équipement (24,3 M€). Sous l'effet cumulé de la baisse de l'épargne brute et de l'accroissement de l'endettement, la capacité de désendettement du SDIS 44 serait alors portée à 3,6 années d'épargne brute contre 2,1 années en 2025.

V- Les effectifs



Les agents non titulaires occupant un emploi permanent sont comptabilisés dans les effectifs pourvus sur emplois permanents

Les effectifs permanents dont la répartition est présentée ci-dessus sont complétés par 3.892⁵ sapeurs-pompiers volontaires (SPV) dont 3.655 en activité et 235 en suspension d'engagement. Il est à noter que ce nombre inclut 185 personnels ayant à la fois un statut de SPP et de SPV (hors SSSM), et 55 ayant à la fois les statuts de PATS et de SPV.

⁵ Valeur au 31/12/2025

Acte à classer

BP2026-DELIB050

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-12T14-21-16.00 (MI268237426)

Identifiant unique de l'acte :

044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : DELIBERATION 2026050 BP 2026

Date de décision : 03/03/2026



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgétaires

7.1.2. Délibérations afférentes aux actes budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, compte administratif)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : CA02-20260303 D-2026-050 GFI
BUDGET PRIMITIF 2026 vs.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

CA02-20260303 D-2026-
050 GFI-BP2026-
Maquette annexe opera...
équipement AR.PDF

Type PJ : 70_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

CA02-20260303 D-2026-
050 GFI-BP2026 Annexe-
1 situation-APCP AR.PDF

Type PJ : 70_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

CA02-20260303 D-2026-
050 GFI-BP2026 Note-
synthétique AR.PDF

Type PJ : 70_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

CA02-20260303 D-2026-
050 GFI BP2026 Anne...
provisoires-2025 AR.PDF

Type PJ : 70_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

CA02-20260303 D-2026-
050 GFI BP2026 Maqu...

Type PJ : 70_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : GFI-GRAJ

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 12/03/26 à 14:21

Date 12/03/26 à 14:21

Date 12/03/26 à 14:26

Par LEFORT Mélanie

Par LEFORT Mélanie

Direction des Moyens Fonctionnels
Groupement FINANCES

Balance d'exécution provisoire du budget 2025

Section de Fonctionnement

Chap	Libellé	Dépenses	Chap	Libellé	Recettes
011	Charges à caractère général	14 515 320,20	70	Produits des services, du domaine et vente diverses	1 804 447,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	92 759 121,53	74	Dotations, subventions et participations	117 087 207,71
014	Atténuation de produits	0,00	013	Atténuation de charges	1 171 728,48
65	Autres charges de gestion courantes	1 199 421,78	75	Autres produits de gestion courante	798 964,13
66	Charges financières	677 847,81	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	77	Produits exceptionnels	205 145,19
68	Charges exceptionnelles	57 904,49	78	Produits exceptionnels	598 682,28
022	Dépenses imprévues	0,00	713	Variations des stocks	
			72	Travaux en régie	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	13 021 264,91	042	Opérations d'ordre de transfert entre section	587 622,34
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	79	Transferts de charges	
TOTAL des dépenses réalisées		122 230 980,72	TOTAL des recettes réalisées		122 253 797,39
Résultat de l'exercice		22 816,67			

Balance d'exécution provisoire du budget 2025

Section d'Investissement

Chap	Libellé	Dépenses	Chap	Libellé	Recettes
10	Dotations, fonds divers et réserve	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserve	1 883 710,03
13	Subventions d'investissement	0,00	13	Subventions d'investissement	1 948 687,10
16	Emprunts et dettes assimilées	4 936 566,78	16	Emprunts et dettes assimilées	11 139 375,00
19	Différence sur réalisations d'immobilisations	0,00	19	Différence sur réalisations d'immobilisations	
20	Immobilisations incorporelles sauf 204	1 275 363,08	2...	Immobilisations incorporelles, corporelles et en cours	0,00
204	Subventions d'équipement versées	537 500,00	2...	Immobilisations cédées	
21	Immobilisations corporelles	3 566 140,75			
23	Immobilisations en cours	5 190 610,35			
2013002	CIS PORNIC	70 237,15			
2018001	CIS REZE - AMGT EXTENSION	3 388 252,45			
2019001	CIS DERVAL	1 029 318,67			
2021001	RENFORCEMENT SURETE	67 288,65			
2021002	NEXSIS	579 970,20			
2022001	ENTRETIEN PATRIMOINE IMMOBILIER 2022-2026	1 312 239,60			
2023001	TRAVAUX ECONOMIES ENERGIE TRANSITION ECO	539 211,94			
2024001	CFD	438 105,31			
2024002	LOCAUX ECOLE PROVISOIRE	66 055,04			
2024003	7 CIS AGGLOMERATION NANTAISE	0,00			
2024004	CIS SAINT BREVIN - PHASE 1	267 877,40			
2024005	CIS LE POULIGUEN	0,00			
2025001	CIS ORVAULT NANTES NORD	0,00			
2025002	CIS JOUE SUR ERDRE	0,00			
2025003	CIS SAINT MICHEL CHEF CHEF	0,00			
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00	27	Autres immobilisations financières sauf ICNE	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	2 946 296,19	45	Opérations pour compte de tiers	1 163 289,60
18	Affectations à un budget annexe	0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	24	Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mise à disposition	
24	Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mise à disposition	0,00	28	Amortissements des immobilisations	
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	
020	Dépenses imprévues		021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections	587 622,34	040	Opérations d'ordre entre sections	13 021 264,91
041	Opérations patrimoniales	1 711 041,87	041	Opérations patrimoniales	1 711 041,87
TOTAL des dépenses réalisées		28 509 697,77	TOTAL des recettes réalisées		30 867 368,51
Solde d'exécution de l'exercice		2 357 670,74			



Direction des Moyens Fonctionnels

RESULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2025

RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

Section de Fonctionnement		Recettes	Dépenses	Résultat
Résultats de l'exercice 2025		122 253 797,39	122 230 980,72	22 816,67
Résultat antérieur reporté (exercice 2024)				7 049 709,50
Résultat net				7 072 526,17

Section d'investissement		Recettes	Dépenses	Résultat
Solde de l'exercice 2025		30 867 368,51	28 509 697,77	2 357 670,74
Solde antérieur reporté (exercice 2024)				-1 786 801,46
Solde d'exécution brut				570 869,28
Restes à réaliser 2025 sur 2026		2 424 879,00	2 682 607,82	-257 728,82
Solde d'exécution net = Excédent de financement				313 140,46

SDIS 44
SDIS

Numéro SIRET : 28440001700018
Poste comptable : PAIERIE DEPARTEMENTALE

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	7
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	10
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	30
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	31
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	47
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	49
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	52
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	55
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	60

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	63
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	64
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	70
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	72
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	73

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	75
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	76
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	77
B3.1 - Etat des provisions constituées	93
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	95
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	97
B9 - Etat du personnel	98
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	103
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	104
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	105
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	106
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	108

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1517043.0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	74.46
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	79.77
3	Dépenses d'équipement brut / population	16.75
4	Encours de dette / population (2) (3)	13.09
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	84.98
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98.21
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	20.99
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	16.41
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6.69

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

4581
4582

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

SDIS 44 - EXERCICE BUDGETAIRE 2026 - BP (projet de budget) - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	150 740 678,49	153 121 165,90	5 262 908,04	A1 7 643 395,45
Investissement	28 509 697,77	30 867 368,51	(3) -1 786 801,46	A2 570 869,28
Fonctionnement	122 230 980,72	122 253 797,39	(4) 7 049 709,50	A3 7 072 526,17

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 2 682 607,82	III + IV 2 424 879,00	B1	-257 728,82
Investissement	I 2 682 607,82	III 2 424 879,00	B2	-257 728,82
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	7 385 666,63
Investissement	A2 + B2	313 140,46
Fonctionnement	A3 + B3	7 072 526,17

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 682 607,82
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
2019001	Opération d'équipement n° 2019001	217 755,76
2021002	Opération d'équipement n° 2021002	105 044,10
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	108 475,44
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 581 579,30
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	669 753,22
4581001	CIR PORNIC - DEPENSES	7 000,00
4581002	CIR DERVAL - DEPENSES	610 753,22
4582001	CIR PORNIC - RECETTES	52 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 424 879,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 424 879,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	34 431 667,63	34 118 527,17

+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 682 607,82	2 424 879,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 570 869,28

=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		37 114 275,45	37 114 275,45

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	131 407 526,17	124 335 000,00

+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 7 072 526,17

=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		131 407 526,17	131 407 526,17

TOTAL DU BUDGET (4)		168 521 801,62	168 521 801,62
---------------------	--	----------------	----------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 100 2024/1	7EME CENTRE DE L AGGLOMERATION NANTAISES	2024003	12 000 000,00
D 100 2023/1	CFD	2024001	4 380 000,00
D 100 2019/1	CIS Derval	2019001 4581002	6 310 000,00
D 100 2025/2	CIS JOUE SUR ERDRE	2025003	1 200 000,00
D 100 2024/3	CIS LE POULIGUEN	2024005	1 800 000,00
D 100 2025/1	CIS NANTES NORD NORD	2025002	2 500 000,00
D 100 2013/2	CIS PORNIC	2013002 4581001	12 800 000,00
D 100 2018/1	CIS REZE - AMENAGEMENT EXTENSION	2018001	8 185 000,00
D 100 2026/1	CIS ST ANDRE DES EAUX	2026001	1 200 000,00
D 100 2024/2	CIS ST BREVIN LES PINS PHASE 1	2024004	2 350 000,00
D 100 2025/3	CIS ST MICHEL CHEF CHEF	2025004	1 200 000,00
D 200 2021/2	ENTRETIEN DU PATRIMOINE IMMOBILIER 2022-2026	2022001	5 300 000,00
D 400 2025/1	PROGRAMME VEHIULES 2026	23	5 150 000,00
D 400 2023/1	PROGRAMME VEHICULES 2024	23	4 560 000,00
D 400 2024/1	PROGRAMME VEHICULES 2025	23	4 100 000,00
D 200 2021/1	RENFORCEMENT DE LA SURETE DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET CONTRÔLE D'ACCES	2021001	1 850 000,00
D 600 2025/1	SUBVENTION RRF	204	5 375 000,00
D 200 2023/1	TRAVAUX ECONOMIE ENERGIE TRANSITION ECOLOGIQUE 2023-2026	2023001	2 890 000,00
TOTAL			83 150 000,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			83 150 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 862 500,00	184 196,69	1 780 200,00	0,00	1 964 396,69
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	167 000,00	0,00	838 000,00	0,00	838 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 507 800,00	1 612 874,24	5 248 800,00	0,00	6 861 674,24
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	15 811 000,00	215 783,67	14 375 500,00	0,00	14 591 283,67
Total des dépenses d'équipement		22 348 300,00	2 012 854,60	22 242 500,00	0,00	24 255 354,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 263 000,00	0,00	7 319 767,63	0,00	7 319 767,63
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		8 263 000,00	0,00	7 324 767,63	0,00	7 324 767,63
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	3 548 000,00	669 753,22	414 400,00	0,00	1 084 153,22
Total des dépenses réelles d'investissement		34 159 300,00	2 682 607,82	29 981 667,63	0,00	32 664 275,45

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 897 000,00		3 320 000,00	0,00	3 320 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 245 000,00		1 130 000,00	0,00	1 130 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 142 000,00		4 450 000,00	0,00	4 450 000,00

TOTAL	38 301 300,00	2 682 607,82	34 431 667,63	0,00	37 114 275,45
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 114 275,45
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	535 400,00	2 385 629,00	600 001,00	0,00	2 985 630,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	12 054 746,61	0,00	9 000 000,00	0,00	9 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 590 146,61	2 385 629,00	9 600 001,00	0,00	11 985 630,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 865 000,00	0,00	2 625 000,00	0,00	2 625 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	33 000,00	39 250,00	0,00	0,00	39 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 290 000,00	0,00	885 000,00	0,00	885 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 188 000,00	39 250,00	3 510 000,00	0,00	3 549 250,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	1 155 000,00	0,00	1 385 000,00	0,00	1 385 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		16 933 146,61	2 424 879,00	14 495 001,00	0,00	16 919 880,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	6 983 709,50		5 193 526,17	0,00	5 193 526,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	13 000 000,00		13 300 000,00	0,00	13 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 245 000,00		1 130 000,00	0,00	1 130 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		21 228 709,50		19 623 526,17	0,00	19 623 526,17

TOTAL	38 161 856,11	2 424 879,00	34 118 527,17	0,00	36 543 406,17
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	570 869,28
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 114 275,45
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

15 173 526,17

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le 044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	15 534 960,00	0,00	14 595 110,00	0,00	14 595 110,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	92 934 600,00	0,00	95 986 000,00	0,00	95 986 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 203 240,00	0,00	1 397 100,00	0,00	1 397 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		109 672 800,00	0,00	111 978 210,00	0,00	111 978 210,00
66	Charges financières	775 100,00	0,00	877 100,00	0,00	877 100,00
67	Charges spécifiques (3)	2 100,00	0,00	8 690,00	0,00	8 690,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		110 500 000,00	0,00	112 914 000,00	0,00	112 914 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	6 983 709,50		5 193 526,17	0,00	5 193 526,17
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	13 000 000,00		13 300 000,00	0,00	13 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		19 983 709,50		18 493 526,17	0,00	18 493 526,17

TOTAL	130 483 709,50	0,00	131 407 526,17	0,00	131 407 526,17
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	131 407 526,17
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 045 000,00	0,00	1 028 000,00	0,00	1 028 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 395 000,00	0,00	1 172 100,00	0,00	1 172 100,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	117 040 300,00	0,00	118 321 500,00	0,00	118 321 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	577 500,00	0,00	419 400,00	0,00	419 400,00
Total des recettes de gestion courante		120 057 800,00	0,00	120 941 000,00	0,00	120 941 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 200,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	477 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		120 537 000,00	0,00	121 015 000,00	0,00	121 015 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 897 000,00		3 320 000,00	0,00	3 320 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 897 000,00		3 320 000,00	0,00	3 320 000,00

TOTAL	123 434 000,00	0,00	124 335 000,00	0,00	124 335 000,00
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	7 072 526,17
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	131 407 526,17
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	15 173 526,17	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	5 000,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	550 000,00	550 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 319 767,63	0,00	7 319 767,63
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	8 576 799,86		8 576 799,86
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 644 175,44	0,00	1 644 175,44
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	538 000,00	0,00	538 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	6 183 379,30	70 000,00	6 253 379,30
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	7 313 000,00	1 075 000,00	8 388 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		2 700 000,00	2 700 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	1 084 153,22	55 000,00	1 139 153,22
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	32 664 275,45	4 450 000,00	37 114 275,45

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 114 275,45
--	---------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	14 595 110,00		14 595 110,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	95 986 000,00		95 986 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 397 100,00	0,00	1 397 100,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	877 100,00	0,00	877 100,00
67 Charges spécifiques (9)	8 690,00	0,00	8 690,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	50 000,00	13 300 000,00	13 350 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		5 193 526,17	5 193 526,17
Dépenses de fonctionnement – Total	112 914 000,00	18 493 526,17	131 407 526,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	131 407 526,17
---	----------------

Accusé de réception en préfecture
044-204400017-20260303-BP 2026-DLID056-BF
Mission : 12/03/2026
Date de réception en préfecture : 12/03/2026

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 625 000,00	0,00	2 625 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 024 880,00	0,00	3 024 880,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 885 000,00	0,00	9 885 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	1 130 000,00	1 130 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		13 300 000,00	13 300 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 385 000,00	0,00	1 385 000,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		5 193 526,17	5 193 526,17
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	16 919 880,00	19 623 526,17	36 543 406,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	570 869,28
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 114 275,45
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	1 028 000,00		1 028 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 172 100,00		1 172 100,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		70 000,00	70 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	118 321 500,00		118 321 500,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	419 400,00	0,00	419 400,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	24 000,00	3 250 000,00	3 274 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	50 000,00		50 000,00
79 Transferts de charges			0,00

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB0050-990,00
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception en préfecture : 12/03/2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	121 015 000,00	3 320 000,00	124 335 000,00
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			7 072 526,17
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			131 407 526,17

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		38 301 300,00	2 682 607,82	83 150 000,00	34 431 667,63	0,00	16 219 400,00	18 212 267,63	37 114 275,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 586 500,00	108 475,44	0,00	1 535 700,00	0,00	0,00	1 535 700,00	1 644 175,44
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	5 375 000,00	538 000,00	0,00	538 000,00	0,00	538 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 348 800,00	1 581 579,30	0,00	4 601 800,00	0,00	0,00	4 601 800,00	6 183 379,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 395 000,00	0,00	13 810 000,00	7 313 000,00	0,00	7 313 000,00	0,00	7 313 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	9 018 000,00	322 799,86	0,00	8 254 000,00	0,00	7 954 000,00	300 000,00	8 576 799,86
Total des dépenses d'équipement		22 348 300,00	2 012 854,60	19 185 000,00	22 242 500,00	0,00	15 805 000,00	6 437 500,00	24 255 354,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 263 000,00	0,00		7 319 767,63	0,00		7 319 767,63	7 319 767,63
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		8 263 000,00	0,00	0,00	7 324 767,63	0,00	0,00	7 324 767,63	7 324 767,63
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	3 548 000,00	669 753,22	0,00	414 400,00	0,00	414 400,00	0,00	1 084 153,22
Total des dépenses réelles		34 159 300,00	2 682 607,82	83 150 000,00	29 981 667,63	0,00	16 219 400,00	13 762 267,63	32 664 275,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 897 000,00			3 320 000,00	0,00		3 320 000,00	3 320 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 245 000,00			1 130 000,00	0,00		1 130 000,00	1 130 000,00
Total des dépenses d'ordre		4 142 000,00			4 450 000,00	0,00		4 450 000,00	4 450 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
---	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								37 114 275,45

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		38 161 856,11	2 424 879,00	34 118 527,17	0,00	36 543 406,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	535 400,00	2 385 629,00	600 001,00	0,00	2 985 630,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	12 054 746,61	0,00	9 000 000,00	0,00	9 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 590 146,61	2 385 629,00	9 600 001,00	0,00	11 985 630,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 865 000,00	0,00	2 625 000,00	0,00	2 625 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	33 000,00	39 250,00	0,00	0,00	39 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 290 000,00	0,00	885 000,00	0,00	885 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 188 000,00	39 250,00	3 510 000,00	0,00	3 549 250,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	1 155 000,00	0,00	1 385 000,00	0,00	1 385 000,00
Total des recettes réelles		16 933 146,61	2 424 879,00	14 495 001,00	0,00	16 919 880,00
021	Virement de la section de fonctionnement	6 983 709,50		5 193 526,17	0,00	5 193 526,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	13 000 000,00		13 300 000,00	0,00	13 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	1 245 000,00		1 130 000,00	0,00	1 130 000,00
Total des recettes d'ordre		21 228 709,50		19 623 526,17	0,00	19 623 526,17

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	570 869,28
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					37 114 275,45

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		38 301 300,00	2 682 607,82	83 150 000,00	34 431 667,63	0,00	16 219 400,00	18 212 267,63	37 114 275,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 586 500,00	108 475,44	0,00	1 535 700,00	0,00	0,00	1 535 700,00	1 644 175,44
2031	Frais d'études	80 000,00	30 676,90		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	120 676,90
2051	Concessions, droits similaires	1 496 100,00	69 146,54		1 445 700,00	0,00	0,00	1 445 700,00	1 514 846,54
2088	Autres immobilisations incorporelles	10 400,00	8 652,00		0,00	0,00	0,00	0,00	8 652,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	5 375 000,00	538 000,00	0,00	538 000,00	0,00	538 000,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	0,00		538 000,00	0,00	538 000,00	0,00	538 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 348 800,00	1 581 579,30	0,00	4 601 800,00	0,00	0,00	4 601 800,00	6 183 379,30
21315	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	60 000,00	13 176,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	63 176,00
21535	Réseaux de transmission	140 000,00	42 863,85		132 100,00	0,00	0,00	132 100,00	174 963,85
21536	Réseaux d'alerte	264 000,00	0,00		14 700,00	0,00	0,00	14 700,00	14 700,00
21561	Matériel roulant	231 000,00	80 295,51		255 000,00	0,00	0,00	255 000,00	335 295,51
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 588 100,00	1 401 324,12		2 940 400,00	0,00	0,00	2 940 400,00	4 341 724,12
21578	Autre matériel technique	45 300,00	24 709,36		80 900,00	0,00	0,00	80 900,00	105 609,36
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	28 300,00	2 336,04		45 800,00	0,00	0,00	45 800,00	48 136,04
21828	Autres matériels de transport	25 000,00	0,00		104 000,00	0,00	0,00	104 000,00	104 000,00
21838	Autre matériel informatique	613 800,00	8 057,88		590 500,00	0,00	0,00	590 500,00	598 557,88
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	113 600,00	1 573,34		138 700,00	0,00	0,00	138 700,00	140 273,34
2185	Matériel de téléphonie	42 000,00	0,00		32 500,00	0,00	0,00	32 500,00	32 500,00
2186	Cheptel	1 500,00	0,00		1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	196 200,00	7 243,20		215 600,00	0,00	0,00	215 600,00	222 843,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Attesté de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 395 000,00	0,00	13 810 000,00	7 313 000,00	0,00	7 313 000,00	0,00	7 313 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	6 127 000,00	0,00		5 884 000,00	0,00	5 884 000,00	0,00	5 884 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	355 000,00	0,00		439 000,00	0,00	439 000,00	0,00	439 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	913 000,00	0,00		990 000,00	0,00	990 000,00	0,00	990 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	9 018 000,00	322 799,86	0,00	8 254 000,00	0,00	7 954 000,00	300 000,00	8 576 799,86
Total des dépenses d'équipement		22 348 300,00	2 012 854,60	19 185 000,00	22 242 500,00	0,00	15 805 000,00	6 437 500,00	24 255 354,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	8 263 000,00	0,00		7 319 767,63	0,00		7 319 767,63	7 319 767,63
1641	Emprunts en euros	6 563 000,00	0,00		6 202 767,63	0,00		6 202 767,63	6 202 767,63
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	410 000,00	0,00		232 000,00	0,00		232 000,00	232 000,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	1 290 000,00	0,00		885 000,00	0,00		885 000,00	885 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		8 263 000,00	0,00	0,00	7 324 767,63	0,00	0,00	7 324 767,63	7 324 767,63
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	3 548 000,00	669 753,22	0,00	414 400,00	0,00	414 400,00	0,00	1 084 153,22
4581001	CIR PORNIC - DEPENSES	0,00	7 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
4581002	CIR DERVAL - DEPENSES	3 548 000,00	610 753,22		414 400,00	0,00	414 400,00	0,00	1 025 153,22
4582001	CIR PORNIC - RECETTES	0,00	52 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
Total des dépenses réelles		34 159 300,00	2 682 607,82	83 150 000,00	29 981 667,63	0,00	16 219 400,00	32 664 275,45	32 664 275,45

Accusé de réception en préfecture
014-2844004-2026-03-PP2026-PP1995-045
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 897 000,00			3 320 000,00	0,00		3 320 000,00	3 320 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 870 000,00			3 250 000,00	0,00		3 250 000,00	3 250 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	29 900,00			87 000,00	0,00		87 000,00	87 000,00
13913	Subv. transf. Départements	149 900,00			417 000,00	0,00		417 000,00	417 000,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	0,00			45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	200,00			1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	2 690 000,00			2 700 000,00	0,00		2 700 000,00	2 700 000,00
	Charges transférées (7)	27 000,00			70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
21561	Matériel roulant	27 000,00			70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 245 000,00			1 130 000,00	0,00		1 130 000,00	1 130 000,00
2111	Terrains nus	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21315	Centres d'incendie et de secours	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	42 000,00			220 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 034 000,00			630 000,00	0,00		630 000,00	630 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	85 000,00			190 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00			35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00
4581001	CIR PORNIC - DEPENSES	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
4581002	CIR DERVAL - DEPENSES	84 000,00			55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00
Total des dépenses d'ordre		4 142 000,00			4 450 000,00	0,00		4 450 000,00	4 450 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
2013002	CIS PORNIC	D 100 2013/2	8 745 104,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018001	CIS REZE - AMENAGEMENT EXTENSION	D 100 2018/1	9 444 821,13	0,00	2 656 000,00	0,00	2 656 000,00	0,00
2019001	CIS DERVAL	D 100 2019/1	1 347 004,23	217 755,76	201 600,00	0,00	201 600,00	0,00
2021001	RENFORCEMENT DE LA SURETE DU PATRIMOINE IMMOBILIER CONTROLE ACCES	D 200 2021/1	1 504 024,32	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00	0,00
2021002	NEXSIS		1 870 538,10	105 044,10	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
2022001	ENTRETIEN DU PATRIMOINE IMMOBILIER 2022 - 2026	D 200 2021/2	3 530 171,74	0,00	1 633 000,00	0,00	1 633 000,00	0,00
2023001	TRAVAUX ECONOMIE ENERGIE ET TRANSITION ECOLOGIQUE	D 200 2023/1	885 570,90	0,00	610 000,00	0,00	610 000,00	0,00
2024001	CENTRE DE FORMATION DEPARTEMENTAL	D 100 2023/1	438 105,31	0,00	2 459 400,00	0,00	2 459 400,00	0,00
2024002	ADAPTATION LOCAUX ECOLE PROVISOIRE		66 055,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024003	7eme CIS AGGLOMERATION NANTAISE	D 100 2024/1	0,00	0,00	114 000,00	0,00	114 000,00	0,00
2024004	CIS ST BREVIN - PHASE 1	D 100 2024/2	267 877,40	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00	0,00
2024005	CIS LE POULIGUEN	D 100 2024/3	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
2025001	CIS ORVAULT NANTES NORD	D 100 2025/1	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
2025002	CIS JOUE SUR ERDRE	D 100 2025/2	0,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00
2025003	CIS SAINT MICHEL CHEF CHEF	D 100 2025/3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2026001	CIS ST ANDRE DES EAUX	D 100 2026/1	0,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00
TOTAL			22 472 958,21	322 799,86	8 254 000,00	0,00	7 954 000,00	300 000,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2013002
LIBELLE : CIS PORNIC
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2013/2

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	4 255 099,54	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	21 180,49	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	15 140,39	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	6 040,10	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 442 647,62	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	1 295 519,03	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	12 653,74	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	3 601,01	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	87 511,51	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	43 362,33	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	2 791 271,43	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	78 572,81	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	2 532 993,64	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	23 726,34	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	155 978,64	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

Accusé de réception en préfecture
044-204400017-20260303-BP2026-DEL0050-BP
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2018001
LIBELLE : CIS REZE - AMENAGEMENT EXTENSION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2018/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	9 264 059,51	a 0,00	2 656 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	84 852,01	0,00	4 500,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	78 068,91	0,00	4 500,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	6 783,10	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 047,36	0,00	66 000,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	7 773,36	0,00	46 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 274,00	0,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	9 169 160,14	0,00	2 585 500,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	9 033 153,04	0,00	2 585 500,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	136 007,10	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 656 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2019001
LIBELLE : CIS DERVAL
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2019/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	1 322 496,41	a 217 755,76	201 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	30 682,17	1 972,09	2 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	29 398,82	1 972,09	2 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 283,35	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	133,00	0,00	31 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	133,00	0,00	6 000,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	1 291 681,24	215 783,67	168 600,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	4 463,39	12 600,00	0,00
2313	Constructions	0,00	1 166 641,87	202 578,46	155 100,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	8 741,82	900,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	125 039,37	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-419 355,76
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats de paiement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
04/04/2026 10:06:57
03-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2021001
LIBELLE : RENFORCEMENT DE LA SURETE DU PATRIMOINE IMMOBILIER CONTROLE ACCES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 200 2021/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	1 088 254,51	a 0,00	130 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	47 115,60	0,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	46 335,60	0,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	780,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	587 806,33	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	1 302,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	584 621,83	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	1 882,50	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	453 332,58	0,00	120 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	9 132,60	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	128 065,42	0,00	120 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	259 113,36	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	57 021,20	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-130 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats de paiement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
04-1204-2026-0003-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2022001
LIBELLE : ENTRETIEN DU PATRIMOINE IMMOBILIER 2022 - 2026
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 200 2021/2

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	3 021 177,49	a 0,00	1 633 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	58 579,94	0,00	26 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	54 617,53	0,00	20 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 962,41	0,00	6 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	144 650,85	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	81 132,29	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	11 290,07	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	15 291,60	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	634,51	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	36 302,38	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	2 817 946,70	0,00	1 607 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	206 046,12	0,00	120 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	1 222 158,17	0,00	759 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	1 350 596,17	0,00	638 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	29 718,23	0,00	90 000,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	9 428,01	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

Accusé de réception en préfecture
044 264400017 20260303-BF2026-DEL18056-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

1 633 000,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023001
LIBELLE : TRAVAUX ECONOMIE ENERGIE ET TRANSITION ECOLOGIQUE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 200 2023/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	885 570,90	a 0,00	610 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	106 200,59	0,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	102 740,90	0,00	25 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 459,69	0,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	779 370,31	0,00	580 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	102 302,45	0,00	442 500,00	0,00
2313	Constructions	0,00	331 815,60	0,00	137 500,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	335 833,88	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	9 418,38	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-610 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2024001
LIBELLE : CENTRE DE FORMATION DEPARTEMENTAL
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2023/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	438 105,31	a 0,00	2 459 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	11 619,60	0,00	6 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	11 619,60	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	550 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	550 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	426 485,71	0,00	1 903 400,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	41 726,61	0,00	68 600,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	67 600,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	384 759,10	0,00	1 767 200,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 459 400,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2024003
LIBELLE : 7eme CIS AGGLOMERATION NANTAISE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2024/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	114 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	114 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	107 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-114 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2024004
LIBELLE : CIS ST BREVIN - PHASE 1
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2024/2

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	267 877,40	a 0,00	110 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 193,19	0,00	12 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	2 193,19	0,00	12 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	265 684,21	0,00	98 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	229 684,21	0,00	98 000,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-110 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2024005
LIBELLE : CIS LE POULIGUEN
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2024/3

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2025001
LIBELLE : CIS ORVAULT NANTES NORD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2025/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a0,00	5 000,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2025002
LIBELLE : CIS JOUE SUR ERDRE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2025/2

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-16 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2025003
LIBELLE : CIS SAINT MICHEL CHEF CHEF
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2025/3

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2026001
LIBELLE : CIS ST ANDRE DES EAUX
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2026/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	16 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-16 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2021002
LIBELLE : NEXSIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 864 262,10	a 105 044,10	300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	96 559,98	73 749,16	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	96 559,98	73 749,16	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	607 873,00	0,00	300 000,00	0,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	607 873,00	0,00	300 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 030 831,82	31 294,94	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	7 546,80	0,00	0,00	0,00
21536	Réseaux d'alerte	548 391,82	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	441 520,06	31 294,94	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 289,70	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	11 083,44	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	128 997,30	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 733,58	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	121 632,46	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 631,26	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-405 044,10
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2024002
LIBELLE : ADAPTATION LOCAUX ECOLE PROVISOIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		66 055,04	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	66 055,04	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	66 055,04	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		38 161 856,11	2 424 879,00	34 118 527,17	0,00	36 543 406,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	535 400,00	2 385 629,00	600 001,00	0,00	2 985 630,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	535 400,00	885 630,00	0,00	0,00	885 630,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	1 499 999,00	600 001,00	0,00	2 100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	12 054 746,61	0,00	9 000 000,00	0,00	9 000 000,00
1641	Emprunts en euros	12 054 746,61	0,00	9 000 000,00	0,00	9 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 590 146,61	2 385 629,00	9 600 001,00	0,00	11 985 630,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 865 000,00	0,00	2 625 000,00	0,00	2 625 000,00
10222	FCTVA	1 865 000,00	0,00	2 625 000,00	0,00	2 625 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	33 000,00	39 250,00	0,00	0,00	39 250,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	33 000,00	39 250,00	0,00	0,00	39 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 290 000,00	0,00	885 000,00	0,00	885 000,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	1 290 000,00	0,00	885 000,00	0,00	885 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 188 000,00	39 250,00	3 510 000,00	0,00	3 549 250,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 155 000,00	0,00	1 385 000,00	0,00	1 385 000,00
Total des recettes réelles		16 933 146,61	2 424 879,00	14 495 001,00	0,00	16 919 880,00
021	Virement de la section de fonctionnement	6 983 709,50		5 193 526,17	0,00	5 193 526,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	13 000 000,00		13 300 000,00	0,00	13 300 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-2026-0303-BP2026-DELIB050-BP
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	74 000,00		61 000,00	0,00	61 000,00
28033	Frais d'insertion	4 000,00		4 000,00	0,00	4 000,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	40 000,00		140 000,00	0,00	140 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	18 500,00		17 000,00	0,00	17 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 121 000,00		1 170 000,00	0,00	1 170 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	86 000,00		87 000,00	0,00	87 000,00
281311	Bâtiments administratifs	1 067 500,00		1 070 000,00	0,00	1 070 000,00
281315	Centres d'incendie et de secours	1 382 000,00		1 520 000,00	0,00	1 520 000,00
281351	Bâtiments publics	414 000,00		445 000,00	0,00	445 000,00
281533	Réseaux câblés	10 000,00		14 000,00	0,00	14 000,00
281535	Réseaux de transmission	125 000,00		140 000,00	0,00	140 000,00
281536	Réseaux d'alerte	355 000,00		340 000,00	0,00	340 000,00
281538	Autres réseaux	2 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
281561	Matériel roulant	3 500 000,00		3 900 000,00	0,00	3 900 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 060 000,00		1 895 000,00	0,00	1 895 000,00
281578	Autre matériel technique	48 000,00		30 000,00	0,00	30 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	73 000,00		62 000,00	0,00	62 000,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	1 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	315 000,00		315 000,00	0,00	315 000,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	680 000,00		605 000,00	0,00	605 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	18 000,00		18 000,00	0,00	18 000,00
281828	Autres matériels de transport	560 000,00		540 000,00	0,00	540 000,00
281838	Autre matériel informatique	500 000,00		505 000,00	0,00	505 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	145 000,00		125 000,00	0,00	125 000,00
28185	Matériel de téléphonie	26 000,00		14 000,00	0,00	14 000,00
28186	Cheptel	0,00		2 000,00	0,00	2 000,00
28188	Autres immo. corporelles	370 000,00		270 000,00	0,00	270 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 245 000,00		1 130 000,00	0,00	1 130 000,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 245 000,00		1 130 000,00	0,00	1 130 000,00
4581001	CIR PORNIC - DEPENSES	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		21 228 709,50		19 623 526,17	0,00	19 623 526,17

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		130 483 709,50	0,00	0,00	131 407 526,17	0,00	0,00	131 407 526,17	131 407 526,17
011	Charges à caractère général (3)	15 534 960,00	0,00	0,00	14 595 110,00	0,00	0,00	14 595 110,00	14 595 110,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	92 934 600,00	0,00		95 986 000,00	0,00		95 986 000,00	95 986 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 203 240,00	0,00	0,00	1 397 100,00	0,00	0,00	1 397 100,00	1 397 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		109 672 800,00	0,00	0,00	111 978 210,00	0,00	0,00	111 978 210,00	111 978 210,00
66	Charges financières	775 100,00	0,00		877 100,00	0,00		877 100,00	877 100,00
67	Charges spécifiques (3)	2 100,00	0,00		8 690,00	0,00		8 690,00	8 690,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	50 000,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		827 200,00	0,00	0,00	935 790,00	0,00		935 790,00	935 790,00
Total des dépenses réelles		110 500 000,00	0,00	0,00	112 914 000,00	0,00	0,00	112 914 000,00	112 914 000,00
023	Virement à la section d'investissement	6 983 709,50			5 193 526,17	0,00		5 193 526,17	5 193 526,17
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	13 000 000,00			13 300 000,00	0,00		13 300 000,00	13 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		19 983 709,50			18 493 526,17	0,00		18 493 526,17	18 493 526,17

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									131 407 526,17

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		123 434 000,00	0,00	124 335 000,00	0,00	124 335 000,00
013	Atténuations de charges (2)	1 045 000,00	0,00	1 028 000,00	0,00	1 028 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 395 000,00	0,00	1 172 100,00	0,00	1 172 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	117 040 300,00	0,00	118 321 500,00	0,00	118 321 500,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	577 500,00	0,00	419 400,00	0,00	419 400,00
Total des recettes de gestion des services		120 057 800,00	0,00	120 941 000,00	0,00	120 941 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	2 200,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	477 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des recettes financières		479 200,00	0,00	74 000,00	0,00	74 000,00
Total des recettes réelles		120 537 000,00	0,00	121 015 000,00	0,00	121 015 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 897 000,00		3 320 000,00	0,00	3 320 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 897 000,00		3 320 000,00	0,00	3 320 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	7 072 526,17
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	131 407 526,17
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		130 483 709,50	0,00	0,00	131 407 526,17	0,00	0,00	131 407 526,17	131 407 526,17
011	Charges à caractère général (4)	15 534 960,00	0,00	0,00	14 595 110,00	0,00	0,00	14 595 110,00	14 595 110,00
6042	Achats de prestations de services	56 100,00	0,00		98 500,00	0,00	0,00	98 500,00	98 500,00
60611	Eau et assainissement	210 000,00	0,00		208 500,00	0,00	0,00	208 500,00	208 500,00
60612	Energie - Electricité	1 918 000,00	0,00		1 605 300,00	0,00	0,00	1 605 300,00	1 605 300,00
60613	Chauffage urbain	130 000,00	0,00		130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
60621	Combustibles	20 000,00	0,00		19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00
60622	Carburants	1 500 000,00	0,00		1 415 000,00	0,00	0,00	1 415 000,00	1 415 000,00
60623	Alimentation	177 840,00	0,00		189 300,00	0,00	0,00	189 300,00	189 300,00
60631	Fournitures d'entretien	117 500,00	0,00		111 400,00	0,00	0,00	111 400,00	111 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	800 410,00	0,00		874 800,00	0,00	0,00	874 800,00	874 800,00
60636	Habillement et vêtements de travail	308 600,00	0,00		322 100,00	0,00	0,00	322 100,00	322 100,00
6064	Fournitures administratives	47 200,00	0,00		41 700,00	0,00	0,00	41 700,00	41 700,00
60661	Médicaments	103 500,00	0,00		98 500,00	0,00	0,00	98 500,00	98 500,00
60662	Vaccins et sérums	4 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	335 400,00	0,00		336 000,00	0,00	0,00	336 000,00	336 000,00
6068	Autres matières et fournitures	139 320,00	0,00		127 900,00	0,00	0,00	127 900,00	127 900,00
611	Contrats de prestations de services	300 200,00	0,00		296 700,00	0,00	0,00	296 700,00	296 700,00
6132	Locations immobilières	297 170,00	0,00		284 800,00	0,00	0,00	284 800,00	284 800,00
61351	Matériel roulant	8 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61358	Autres	192 920,00	0,00		185 900,00	0,00	0,00	185 900,00	185 900,00
614	Charges locatives et de copropriété	40 200,00	0,00		44 400,00	0,00	0,00	44 400,00	44 400,00
61521	Entretien terrains	261 500,00	0,00		247 600,00	0,00	0,00	247 600,00	247 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	756 700,00	0,00		474 700,00	0,00	0,00	474 700,00	474 700,00
61551	Entretien matériel roulant	1 590 100,00	0,00		1 648 400,00	0,00	0,00	1 648 400,00	1 648 400,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	128 000,00	0,00		110 300,00	0,00	0,00	110 300,00	110 300,00
6156	Maintenance	983 180,00	0,00		744 100,00	0,00	0,00	744 100,00	744 100,00
6161	Multirisques	915 050,00	0,00		923 300,00	0,00	0,00	923 300,00	923 300,00
6168	Autres primes d'assurance	329 550,00	0,00		340 400,00	0,00	0,00	340 400,00	340 400,00

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
617	Etudes et recherches	44 000,00	0,00		65 300,00	0,00	0,00	65 300,00	65 300,00
6182	Documentation générale et technique	81 880,00	0,00		78 270,00	0,00	0,00	78 270,00	78 270,00
6184	Versements à des organismes de formation	423 800,00	0,00		499 000,00	0,00	0,00	499 000,00	499 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	16 700,00	0,00		6 200,00	0,00	0,00	6 200,00	6 200,00
6188	Autres frais divers	14 400,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	10 300,00	0,00		10 800,00	0,00	0,00	10 800,00	10 800,00
62268	Autres honoraires, conseils	54 500,00	0,00		42 500,00	0,00	0,00	42 500,00	42 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 500,00	0,00		5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6228	Divers	53 330,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6231	Annonces et insertions	36 300,00	0,00		31 800,00	0,00	0,00	31 800,00	31 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6233	Foires et expositions	800,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6234	Réceptions	45 580,00	0,00		42 380,00	0,00	0,00	42 380,00	42 380,00
6236	Catalogues et imprimés	18 900,00	0,00		22 200,00	0,00	0,00	22 200,00	22 200,00
6237	Publications	11 400,00	0,00		8 900,00	0,00	0,00	8 900,00	8 900,00
6238	Divers	7 100,00	0,00		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6241	Transports de biens	65 780,00	0,00		69 200,00	0,00	0,00	69 200,00	69 200,00
6247	Transports collectifs	120 500,00	0,00		102 100,00	0,00	0,00	102 100,00	102 100,00
6248	Divers	45 000,00	0,00		45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	723 060,00	0,00		644 200,00	0,00	0,00	644 200,00	644 200,00
6255	Frais de déménagement	10 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00	0,00		19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6262	Frais de télécommunications	542 800,00	0,00		454 500,00	0,00	0,00	454 500,00	454 500,00
627	Services bancaires et assimilés	7 800,00	0,00		11 200,00	0,00	0,00	11 200,00	11 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 950,00	0,00		16 800,00	0,00	0,00	16 800,00	16 800,00
6282	Frais de gardiennage	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 001 000,00	0,00		992 500,00	0,00	0,00	992 500,00	992 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	96 000,00	0,00		69 800,00	0,00	0,00	69 800,00	69 800,00
6288	Autres services extérieurs	348 330,00	0,00		349 260,00	0,00	0,00	349 260,00	349 260,00
63512	Taxes foncières	530,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 280,00	0,00		1 700,00	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	35 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6358	Autres droits	1 800,00	0,00		1 800,00	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BF2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	92 934 600,00	0,00		95 986 000,00	0,00		95 986 000,00	95 986 000,00
6218	Autre personnel extérieur	122 300,00	0,00		78 320,00	0,00		78 320,00	78 320,00
6331	Versement mobilité	598 610,00	0,00		602 390,00	0,00		602 390,00	602 390,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	172 530,00	0,00		171 430,00	0,00		171 430,00	171 430,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	584 955,00	0,00		599 720,00	0,00		599 720,00	599 720,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	103 430,00	0,00		102 530,00	0,00		102 530,00	102 530,00
64111	Rémunération principale titulaires	32 621 000,00	0,00		32 702 800,00	0,00		32 702 800,00	32 702 800,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 092 800,00	0,00		999 600,00	0,00		999 600,00	999 600,00
64113	NBI	329 300,00	0,00		348 500,00	0,00		348 500,00	348 500,00
64116	Indemnités de licenciement	0,00	0,00		13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00
64118	Autres indemnités	21 137 900,00	0,00		21 339 000,00	0,00		21 339 000,00	21 339 000,00
64131	Rémunérations	1 247 400,00	0,00		1 028 700,00	0,00		1 028 700,00	1 028 700,00
64132	SFT, indemnité de résidence	27 300,00	0,00		20 500,00	0,00		20 500,00	20 500,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
64138	Primes et autres indemnités	561 600,00	0,00		424 200,00	0,00		424 200,00	424 200,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	13 402 720,00	0,00		13 624 800,00	0,00		13 624 800,00	13 624 800,00
6417	Rémunérations des apprentis	48 500,00	0,00		52 800,00	0,00		52 800,00	52 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 503 650,00	0,00		5 399 600,00	0,00		5 399 600,00	5 399 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	12 495 155,00	0,00		15 232 960,00	0,00		15 232 960,00	15 232 960,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	74 550,00	0,00		59 250,00	0,00		59 250,00	59 250,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	630 000,00	0,00		895 000,00	0,00		895 000,00	895 000,00
646	Allocation de vétérance	855 000,00	0,00		832 000,00	0,00		832 000,00	832 000,00
6472	Prestations familiales directes	28 000,00	0,00		30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	45 100,00	0,00		38 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	60 100,00	0,00		125 500,00	0,00		125 500,00	125 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 001 200,00	0,00		965 000,00	0,00		965 000,00	965 000,00
6488	Autres	190 500,00	0,00		269 400,00	0,00		269 400,00	269 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 203 240,00	0,00	0,00	1 397 100,00	0,00	0,00	1 397 100,00	1 397 100,00
65311	Indemnités de fonction	43 500,00	0,00		43 200,00	0,00	0,00	43 200,00	43 200,00
65312	Frais de mission et de déplacement	5 300,00	0,00		4 850,00	0,00	0,00	4 850,00	4 850,00
65313	Cotisations de retraite	3 200,00	0,00		2 950,00	0,00	0,00	2 950,00	2 950,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 440,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	674 000,00	0,00		712 000,00	0,00	0,00	712 000,00	712 000,00
6577	Remises gracieuses	4 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	437 800,00	0,00		447 200,00	0,00	0,00	447 200,00	447 200,00
65818	Autres	2 900,00	0,00		1 800,00	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6585	Intérêts moratoires	4 000,00	0,00		4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
65888	Autres	26 100,00	0,00		172 100,00	0,00	0,00	172 100,00	172 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		109 672 800,00	0,00	0,00	111 978 210,00	0,00	0,00	111 978 210,00	111 978 210,00
66	Charges financières	775 100,00	0,00		877 100,00	0,00		877 100,00	877 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	808 000,00	0,00		835 800,00	0,00		835 800,00	835 800,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-123 000,00	0,00		41 200,00	0,00		41 200,00	41 200,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	90 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
666	Pertes de change créances det. fin	100,00	0,00		100,00	0,00		100,00	100,00
67	Charges spécifiques (4)	2 100,00	0,00		8 690,00	0,00		8 690,00	8 690,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 100,00	0,00		8 690,00	0,00		8 690,00	8 690,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	50 000,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		827 200,00	0,00	0,00	935 790,00	0,00		935 790,00	935 790,00
Total des dépenses réelles		110 500 000,00	0,00	0,00	112 914 000,00	0,00	0,00	112 914 000,00	112 914 000,00

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	6 983 709,50			5 193 526,17	0,00		5 193 526,17	5 193 526,17
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	13 000 000,00			13 300 000,00	0,00		13 300 000,00	13 300 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	13 000 000,00			13 300 000,00	0,00		13 300 000,00	13 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		19 983 709,50			18 493 526,17	0,00		18 493 526,17	18 493 526,17

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	236 987,69
Montant des ICNE de l'exercice N-1	195 787,69
= Différence ICNE N – ICNE N-1	41 200,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		123 434 000,00	0,00	124 335 000,00	0,00	124 335 000,00
013	Atténuations de charges (3)	1 045 000,00	0,00	1 028 000,00	0,00	1 028 000,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	0,00	0,00	440 000,00	0,00	440 000,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	615 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	305 000,00	0,00	418 000,00	0,00	418 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	125 000,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 395 000,00	0,00	1 172 100,00	0,00	1 172 100,00
70323	Red. occupation dom. public	46 000,00	0,00	47 000,00	0,00	47 000,00
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	605 000,00	0,00	704 000,00	0,00	704 000,00
706888	Autres	590 000,00	0,00	126 000,00	0,00	126 000,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	0,00	123 000,00	0,00	123 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	122 000,00	0,00	118 000,00	0,00	118 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	27 000,00	0,00	49 100,00	0,00	49 100,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	117 040 300,00	0,00	118 321 500,00	0,00	118 321 500,00
744	FCTVA	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
74718	Autres participations Etat	7 300,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
7473	Participation départements	60 340 000,00	0,00	61 004 000,00	0,00	61 004 000,00
74748	Participation autres communes	3 790 000,00	0,00	3 831 500,00	0,00	3 831 500,00
74758	Participation autres groupements	52 802 000,00	0,00	53 382 500,00	0,00	53 382 500,00
747888	Autres	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	577 500,00	0,00	419 400,00	0,00	419 400,00
752	Revenus des immeubles	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	560 500,00	0,00	413 400,00	0,00	413 400,00
Total des recettes de gestion des services		120 057 800,00	0,00	120 941 000,00	0,00	120 941 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 200,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 200,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	477 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	252 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	225 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		120 537 000,00	0,00	121 015 000,00	0,00	121 015 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 897 000,00		3 320 000,00	0,00	3 320 000,00
722	Immobilisations corporelles	27 000,00		70 000,00	0,00	70 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	2 690 000,00		2 700 000,00	0,00	2 700 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	180 000,00		550 000,00	0,00	550 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 897 000,00		3 320 000,00	0,00	3 320 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
38-OCLT	30/12/2006	150 000,00	0,00	7 109,57	150 000,00	150 000,00
50 Revolving - 090664	15/10/2014	731 500,00	0,00	23 479,67	81 500,00	731 500,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		881 500,00	0,00	30 589,24	231 500,00	881 500,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					62 695 991,45									
1641 Emprunts en euros (total)					57 695 991,45									
36 - MON275075EUR	Société de Financement Local	17/05/2011	01/09/2011	01/09/2012	8 034 377,57	C	Si 0% <= (CMS EUR 30a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 3,97% sinon -5 * (CMS EUR 30	3,970	4,025	EUR	A	P	O	E-3
37 - 7000670	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	04/07/2006	25/12/2006	25/03/2007	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3,98%	3,980	3,980	EUR	T	P	O	A-1
39 - MIN244628EUR	Société de Financement Local	20/12/2006	01/12/2007	01/03/2008	1 425 000,00	F	Taux fixe à 3,91%	3,910	3,964	EUR	T	P	O	A-1
40 - MIN244672EUR	Société de Financement Local	20/12/2006	01/12/2007	01/03/2008	1 630 000,00	F	Taux fixe à 3,91%	3,910	3,964	EUR	T	P	O	A-1
41 - MIN244673EUR	Société de Financement Local	20/12/2006	01/12/2007	01/03/2008	1 715 000,00	F	Taux fixe à 3,91%	3,910	3,964	EUR	T	P	O	A-1
42 - MIN244678EUR	Société de Financement Local	20/12/2006	01/12/2007	01/03/2008	1 630 000,00	F	Taux fixe à 3,91%	3,910	3,964	EUR	T	P	O	A-1
43 - I8723095	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	20/07/2023	25/06/2023	25/06/2024	1 981 907,97	F	Taux fixe à 4,40%	4,400	4,461	EUR	A	P	O	A-1
44 réaménagé - 6125310V	Crédit Foncier	16/04/2008	25/04/2008	25/06/2008	4 329 205,91	F	Taux fixe à 3,69%	3,690	3,752	EUR	A	P	O	F-6
45 - MIN248998EUR	Société de Financement Local	18/06/2007	01/01/2008	01/01/2009	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,71%	4,710	4,788	EUR	A	P	O	A-1
46 - Tirage 2.7M - MIN254860EUR	Dexia	11/12/2008	01/01/2009	01/02/2009	2 700 000,00	V	TAG 1m + 0,03%, flooré à 0,00%	2,522	2,557	EUR	M	P	O	A-1

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
47 - MIN254860EUR	Société de Financement Local	11/12/2008	23/12/2008	01/02/2009	2 600 000,00	V	TAG 1m + 0,03%, flooré à 0,00%	2,696	2,741	EUR	M	P	O	A-1
48 - 85090318	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	25/08/2009	25/08/2009	25/11/2009	5 150 500,00	F	Taux fixe à 4,56%	4,560	4,560	EUR	T	C	O	A-1
49 - 85090319	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	18/08/2009	25/08/2009	25/11/2009	2 500 000,00	F	Taux fixe à 3,40%	3,400	3,447	EUR	T	C	O	A-1
51 - 00066896309	Crédit Agricole	01/04/2011	01/04/2011	10/07/2011	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,76%	3,760	3,760	EUR	T	P	O	A-1
55 Derval - 5682648	Caisse des Dépôts et Consignations	09/09/2025	14/11/2025	01/01/2026	1 000 000,00	V	Livret A + 0,40%	2,100	2,100	EUR	T	C	O	A-1
56 Rezé - 5682684	Caisse des Dépôts et Consignations	09/09/2025	14/11/2025	01/01/2026	4 000 000,00	V	Livret A + 0,40%	2,100	2,100	EUR	T	C	O	A-1
57 - MIN553892EUR	La banque postale	17/12/2025	31/12/2025	31/03/2026	5 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,04%, flooré à 1,04%	3,066	3,109	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					5 000 000,00									
38-OCLT	Société Générale	30/12/2006	26/12/2006	04/01/2007	3 000 000,00	V	EONIA + 0,0225%, flooré à 0,00%	3,652	3,703	EUR	A	C	O	A-1
50 Revolving - 090664	CA Corporate & Investment Bank		15/10/2014	27/11/2014	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,38%, flooré à 0,00%	0,461	0,467	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					62 695 991,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		19 858 352,23					3 657 717,20	733 963,63	0,00	199 863,13
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		18 976 852,23					3 426 217,20	713 643,52	0,00	196 405,13
36 - MON275075EUR	N	0,00	E-3	613 999,17	0,67	C	Si 0% <= (CMS EUR 30a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 3,97% sinon -5 * (CMS EUR 30	3,970	613 999,17	24 714,32	0,00	0,00
37 - 7000670	N	0,00	A-1	358 640,35	0,98	F	Taux fixe à 0,71%	0,710	358 640,35	1 591,47	0,00	0,00
39 - MIN244628EUR	N	0,00	A-1	546 274,80	6,92	F	Taux fixe à 3,91%	3,910	69 231,30	20 632,37	0,00	1 606,18
40 - MIN244672EUR	N	0,00	A-1	624 860,35	6,92	F	Taux fixe à 3,91%	3,910	79 191,09	23 600,47	0,00	1 837,24
41 - MIN244673EUR	N	0,00	A-1	657 444,15	6,92	F	Taux fixe à 3,91%	3,910	83 320,79	24 831,14	0,00	1 933,04
42 - MIN244678EUR	N	0,00	A-1	624 860,35	6,92	F	Taux fixe à 3,91%	3,910	79 191,09	23 600,47	0,00	1 837,24
43 - I8723095	N	0,00	A-1	683 488,59	0,48	F	Taux fixe à 4,40%	4,400	683 488,59	30 491,19	0,00	0,00
44 réaménagé - 6125310V	N	0,00	F-6	305 095,36	0,48	C	Si Euribor 12m Postfixé <= 5,5% alors Taux fixe à 3,69% sinon 6 * (Euribor 12m Postfixé - 5,5%) + 3,	3,690	305 095,36	11 414,38	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
45 - MIN248998EUR	N	0,00	A-1	2 253 054,88	7,01	F	Taux fixe à 4,71%	4,710	238 402,67	107 592,76	0,00	96 208,04
46 - Tirage 2.7M - MIN254860EUR	N	0,00	A-1	1 119 945,13	8,01	V	TAG 1m + 0,03%, flooré à 0,00%	2,072	123 223,43	22 569,48	0,00	1 838,80
47 - MIN254860EUR	N	0,00	A-1	1 078 464,92	8,01	V	TAG 1m + 0,03%, flooré à 0,00%	2,072	118 659,50	21 733,55	0,00	1 770,70
48 - 85090318	N	0,00	A-1	2 360 646,05	13,65	F	Taux fixe à 4,56%	4,560	171 683,32	104 709,67	0,00	9 981,67
49 - 85090319	N	0,00	A-1	1 145 833,55	13,65	V	Euribor 3m + 0,63%, flooré à 0,00%	2,656	83 333,32	30 255,48	0,00	2 977,02
51 - 00066896309	N	0,00	A-1	1 604 244,58	10,28	F	Taux fixe à 3,76%	3,760	127 090,58	58 541,58	0,00	12 496,72
55 Derval - 5682648	N	0,00	A-1	1 000 000,00	29,77	V	Livret A + 0,40%	2,100	33 333,32	18 141,87	0,00	5 035,52
56 Rezé - 5682684	N	0,00	A-1	4 000 000,00	29,77	V	Livret A + 0,40%	2,100	133 333,32	72 567,43	0,00	20 142,07
57 - MIN553892EUR	N	0,00	A-1	0,00	20,26	V	Euribor 3m + 1,04%, flooré à 1,04%	3,066	125 000,00	116 655,89	0,00	38 740,89
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		881 500,00					231 500,00	20 320,11	0,00	3 458,00
38-OCLT	N	0,00	A-1	150 000,00	1,00	V	EONIA + 0,0225%, flooré à 0,00%	2,029	150 000,00	3 131,35	0,00	0,00
50 Revolving - 090664	N	0,00	A-1	731 500,00	8,79	V	Euribor 3m + 0,38%, flooré à 0,00%	2,406	81 500,00	17 188,76	0,00	3 458,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 858 352,23					3 657 717,20	733 963,63	0,00	199 863,13

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
36 - MON275075EUR	Société de Financement Local	8 034 377,57	613 999,17	3	15,00		Si 0% <= (CMS EUR 30a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 3,97% sinon -5 * (CMS EUR 30	Si 0% <= (CMS EUR 30a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 3,97% sinon -5 * (CMS EUR 30	0,00	Si 0% <= (CMS EUR 30a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 3,97% sinon -5 * (CMS EUR 30	3,970	24 714,32	0,00	3,09
TOTAL (E)		8 034 377,57	613 999,17						0,00			24 714,32	0,00	3,09
Autres types de structures (F)														

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
44 réaménagé - 6125310V	Crédit Foncier	4 329 205,91	305 095,36	6	19,00	25/04/2008 - 25/06/2010	Taux fixe à 3,69%	Si Euribor 12m Postfixé <= 5,5% alors Taux fixe à 3,69% sinon 6 * (Euribor 12m Postfixé - 5,5%) + 3,	0,00	Si Euribor 12m Postfixé <= 5,5% alors Taux fixe à 3,69% sinon 6 * (Euribor 12m Postfixé - 5,5%) + 3,	3,690	11 414,38	0,00	1,54
TOTAL (F)		4 329 205,91	305 095,36						0,00			11 414,38	0,00	1,54
TOTAL GENERAL		12 363 583,48	919 094,53						0,00			36 128,70	0,00	4,63

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	95,39	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	18 939 257,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	3,09	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	613 999,17	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						1,54
	Montant en euros						305 095,36

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.0 €		02-nov.-2021
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	CATEGORIE 0202002 VEHICULES OPERATIONNELS	40	05/12/2023
L	BRAS ELEVATEUR AUTOMATIQUE	20	05/12/2023
L	CAMION CITERNE FEU FORET LOURD	20	05/12/2023
L	FOURGON MOUSSE GRANDE CAPACITE	20	05/12/2023
L	CAMION CITERNE RURAL	20	05/12/2023
L	CELLULE ACCUEIL	25	05/12/2023
L	CELLULE ASSISTANCE RESPIRATOIRE	30	05/12/2023
L	CELLULE ASSISTANCE RESPIRATOIRE ISOLANT	30	05/12/2023
L	CELLULE DEVIDOIR 110 MM	30	05/12/2023
L	CELLULE DEVIDOIR 150 MM	30	05/12/2023
L	CELLULE EXPLORATION LONGUE DUREE	20	05/12/2023
L	CELLULE ELECTRO - POMPE	25	05/12/2023
L	CELLULE INTEMPERIE (ex-Cellule Dépollution Chimique Terrestre)	30	05/12/2023
L	CELLULE INTERVENTION RISQUES TECHNOLOGIQUES (ex-Cellule Dépollution)	30	05/12/2023
L	CELLULE EMULSEUR	25	05/12/2023
L	CELLULE POMPE GRANDE PUISSANCE (ASPIRATION)	25	05/12/2023
L	PLATEAU	30	05/12/2023
L	CELLULE ENROULEMENT TUYAUX	20	05/12/2023
L	CELLULE UNITE SOUTIEN APPUI RECHERCHE (ex-Cellule Sauvetage Déblaiement)	20	05/12/2023
L	CANOT DE SAUVETAGE LEGER RIGIDE EAUX INTERIEURES	20	05/12/2023
L	CANOT DE SAUVETAGE LEGER GONFLABLE MARITIME	12	05/12/2023
L	MOTEUR CANOT DE SAUVETAGE LEGER EAUX INTERIEURES	15	05/12/2023
L	MOTEUR CANOT DE SAUVETAGE LEGER MARITIME	10	05/12/2023
L	DEVIDOIR AUTOMOBILE LEGER	30	05/12/2023
L	DEVIDOIR AUTOMOBILE LEGER HORS ROUTE	40	05/12/2023
L	EMBARCATION LOURDE EAUX INTERIEURES	15	05/12/2023
L	EMBARCATION LOURDE MARITIME	10	05/12/2023
L	ECHELLE PIVOTANTE AUTOMATIQUE	20	05/12/2023
L	ECHELLE PIVOTANTE A MOUVEMENTS COMBINES	20	05/12/2023
L	ECHELLE PIVOTANTE SEMI AUTOMATIQUE	20	05/12/2023

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-12-03-2026
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	FOURGON MOUSSE GRANDE PUISSANCE	20		05/12/2023
L	FOURGON POMPE TONNE	20		05/12/2023
L	FOURGON POMPE TONNE HORS ROUTE	20		05/12/2023
L	FOURGON POMPE TONNE LEGER	20		05/12/2023
L	JET SKI	12		05/12/2023
L	LANCE EAU MOUSSE	20		05/12/2023
L	MOTO POMPE REMORQUABLE	30		05/12/2023
L	REMORQUE CANOT DE SAUVETAGE LEGER RIGIDE EAUX INTER	20		05/12/2023
L	REMORQUE CANOT DE SAUVETAGE LEGER GONFLABLE MARITIME	6		05/12/2023
L	REMORQUE EMBARCATION LOURDE	12		05/12/2023
L	REMORQUE JET SKI	6		05/12/2023
L	REMORQUE MOUSSE	20		05/12/2023
L	REMORQUE POUDRE	20		05/12/2023
L	VEHICULE ASSISTANCE RESPIRATOIRE	20		05/12/2023
L	VEHICULE CANOT DE SAUVETAGE LEGER	15		05/12/2023
L	VEHICULE CARBURANT	15		05/12/2023
L	VEHICULE LEGER CYNOPHILE	10		05/12/2023
L	VEHICULE EXPLORATION LONGUE DUREE	20		05/12/2023
L	VEHICULE UNITE SOUTIEN APPUI RECHERCHE (ex-VEhicule Sauvetage Déblaiement)	17		05/12/2023
L	VEHICULE SAUVETAGE MILIEUX PERILLEUX (ex-Véhicule GRIMP)	15		05/12/2023
L	VEHICULE INTERVENTIONS RISQUE TECHNOLOGIQUE	15		05/12/2023
L	VEHICULE CHEF DE GROUPE	7		05/12/2023
L	VEHICULE LEGER HORS ROUTE	15		05/12/2023
L	VEHICULE LEGER HORS ROUTE - NAUTIQUE	12		05/12/2023
L	VEHICULE LEGER INFIRMIER	7		05/12/2023
L	VEHICULE LEGER MEDICALISE	7		05/12/2023
L	VEHICULE NOMBREUSES VICTIMES	17		05/12/2023
L	VEHICULE POSTE DE COMMANDEMENT	20		05/12/2023
L	CAMION PORTE CELLULE	25		05/12/2023
L	VEHICULE PORTE CELLULE (VEHICULE D'OCCASION)	20		05/12/2023
L	VEHICULE NAUTIQUE DEPARTEMENTAL (ex-VEhicule PLongeur)	15		05/12/2023
L	VEHICULE APPUI SANTE	17		05/12/2023
L	VEHICULE SECOURS AUX VICTIMES	12		05/12/2023
L	VEHICULE SOUTIEN OPERATIONNEL ET LOGISTIQUE	17		05/12/2023
L	VEHICULE SIGNALISATION PROTECTION ROUTIERE	17		05/12/2023
L	VEHICULE SECOURS ROUTIER LEGER	20		05/12/2023
L	VEHICULE SECOURS ROUTIER MOYEN	20		05/12/2023
L	VEHICULE SOUTIEN SANITAIRE OPERATIONNEL	12		05/12/2023

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	VEHICULE TRAMWAY	20 05/12/2023
L	VEHICULE TOUS USAGES	17 05/12/2023
L	GROSSES REPARATIONS (remplacement moteur uniquement)	5 05/12/2023
L	MISE EN CONFORMITE MEA (Moyen Elévateur Aérien)	5 05/12/2023
L	RECONDITIONNEMENT (dont reconditionnement EPC)	10 05/12/2023
L	RECONDITIONNEMENT CELLULE VSAV NOUVEAU CHASSIS	12 05/12/2023
L	RECONDITIONNEMENT VSPR	5 05/12/2023
L	MISE EN CONFORMITE DECENNALE MEA (Moyen Elévateur Aérien)	10 05/12/2023
L	CATEGORIE 0202001 VEHICULES DE TRANSPORT	20 05/12/2023
L	VEHICULE LOGISTIQUE 19 T	20 05/12/2023
L	VEHICULE ATELIER	15 05/12/2023
L	VEHICULE LEGER	10 05/12/2023
L	VEHICULE LEGER DIRECTION	10 05/12/2023
L	VEHICULE LEGER ELECTRIQUE	10 05/12/2023
L	VEHICULE LEGER LOGISTIQUE	10 05/12/2023
L	VEHICULE LOGISTIQUE	10 05/12/2023
L	VEHICULE TRANSPORT PERSONNES	15 05/12/2023
L	GROSSE REPARATION REMPLACEMENT MOTEUR UNIQUEMENT	5 05/12/2023
L	RECONDITIONNEMENT	10 05/12/2023
L	CATEGORIE 0203001 AUTRES MATERIELS ET EQUIPEMENTS VEH	10 05/12/2023
L	CALE DE BUTEE DEFENSE DE QUAI	5 05/12/2023
L	CHAINES HIVER POUR VEHICULES DIVERS	10 05/12/2023
L	CATEGORIE 0301001 LUTTE INCENDIE	10 05/12/2023
L	ETRANGLEUR UNIVERSEL	10 05/12/2023
L	PROPORTIONNEUR EN LIGNE	10 05/12/2023
L	SEAU POMPE A MAIN	5 05/12/2023
L	CAMERA THERMIQUE	5 05/12/2023
L	EXTINCTEURS POUR INTERVENTIONS	10 05/12/2023
L	LANCE A DEBIT VARIABLE DEBIKADOR	10 05/12/2023
L	ECRAN RIDEAU EAU 500 L	10 05/12/2023
L	FUT	10 05/12/2023
L	MOTOPOMPE INCENDIE	8 05/12/2023
L	DIVISIONS 2 DSP45 DSP60	10 05/12/2023
L	JONCTIONS VANNES REDUCTEURS RACCORDS	10 05/12/2023
L	RIDEAU STOPPEUR DE FUMEE	5 05/12/2023
L	TUYAU	10 05/12/2023
L	VENTILATEUR THERMIQUE	10 05/12/2023
L	CATEGORIE 0301002 SECOURS ROUTIER DESINCARCERATION	10 05/12/2023

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	BACHE TISSU EN COTON IGNIFUGE	10		05/12/2023
L	CISAILLES CU 4035 C GP 4050 C NCT II	10		05/12/2023
L	COUPE PEDALE	10		05/12/2023
L	COUSSIN DE LEVAGE	10		05/12/2023
L	COUVERTURE DE PROTECTION	5		05/12/2023
L	DISQUE DIAMANT POUR CISAILLES PREMIER EQUIPEMENT	2		05/12/2023
L	ECARTEUR SP 4260 C	10		05/12/2023
L	JEUX DE CALES BXC 1 2 3 4 5 POUR SECOURS ROUTIER	10		05/12/2023
L	PLATE FORME DE DESINCARCERATION POUR PL	10		05/12/2023
L	POMPE DPU PC MOTEUR ESSENCE DUO DPU61 DC 20	10		05/12/2023
L	POMPE MANUELLE	10		05/12/2023
L	VALISE DE PROTECTION AIRBAG POUR VL ET PL	10		05/12/2023
L	VERIN TELESCOPIQUE TR 4350 C	10		05/12/2023
L	TRAVAUX RECONDITIONNEMENT DE FLEXIBLES	10		05/12/2023
L	CATEGORIE 0301003 AUTRES MATERIELS INTERVENTION	20		05/12/2023
L	ABRI PLIANT ELD TENTE PLIANTE	5		05/12/2023
L	ARI	10		05/12/2023
L	ARI BOUTEILLES COMPOSITES	20		05/12/2023
L	ARI CAGOULE EVACUATION RESPI HOOD	1		05/12/2023
L	MASQUE COMPLET DE PROTECTION RESPIRATOIRE PANORAMASQUE	10		05/12/2023
L	BRANCARD CATASTROPHES SNOGG	10		05/12/2023
L	DETECTEUR CO RECONDITIONNABLE	6		05/12/2023
L	DETECTEUR CO NON RECONDITIONNABLE	3		05/12/2023
L	DETECTEUR IMMOBILITE	10		05/12/2023
L	ECHELLE	10		05/12/2023
L	ENROULEUR CABLES ELECTRIQUE ET PRISE MARECHAL	10		05/12/2023
L	GROUPE ELECTROGENE MOBILE	10		05/12/2023
L	LAMPE ANTIDFLAGRANTE	10		05/12/2023
L	LIAISONS PERSONNELLES A ENROULEUR AUTOMATIQUE	5		05/12/2023
L	MALLETTE 1ERE INTERVENTION HYDROCARBURES	10		05/12/2023
L	MATELAS MOUSSE POUR BRANCARD VELCRO 2093	10		05/12/2023
L	MATELAS POUR BRANCARD 5 PARTIES ARTICULEES	10		05/12/2023
L	MIROIR VUMAX POUR FEU CHEMINEE	5		05/12/2023
L	OUTILS MULTI FONCTIONS POUR VTU BALISAGE	10		05/12/2023
L	OUTILS OUVERTURE DE PORTE HACHE PIED DE BICHE	10		05/12/2023
L	POMPE EPUISEMENT	8		05/12/2023
L	POMPE ELECTRIQUE DE TRANSVASEMENT LIQUIDES ACIDES ET ALCALINS	8		05/12/2023
L	PROJECTEUR Y COMPRIS TREPIED	10		05/12/2023

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	VALISE ECLAIRAGE AUTO BABY	10		05/12/2023
L	VALISE ELECTRO SECOURS	10		05/12/2023
L	CATEGORIE 0301004 MATERIEL DE SIGNALISATION	10		05/12/2023
L	CHARIOT DE BALISAGE	10		05/12/2023
L	CONE DE LUBECK TRIANGLE	10		05/12/2023
L	MEGAPHONE PORTE VOIX	5		05/12/2023
L	TRIPODE AK 700MM BIPODE	10		05/12/2023
L	CATEGORIE 0302001 SAUVETAGE DEBLAIEMENT CESD GRIMP	15		05/12/2023
L	BARQUETTE EVACUATION TITAN EXTRA WIDE	10		05/12/2023
L	BAUDRIER HARNAIS KIT SQUAD	7		05/12/2023
L	BRANCARD FRANCO GARDA	10		05/12/2023
L	BRIDE ET MANILLE ASSEMBLAGE	10		05/12/2023
L	CASQUE SPIDER WORK	8		05/12/2023
L	COUPE CORDES	10		05/12/2023
L	COUSSIN DE SAUVETAGE H 16M	15		05/12/2023
L	DESCENDEUR HUIT SIMPLE SPELEO STOP D09	7		05/12/2023
L	DISQUEUSE OU DECOUPEUSE THERMIQUE COMPLETE	10		05/12/2023
L	DYNAMOMETRE	10		05/12/2023
L	ELINGUE CORDAGE	2		05/12/2023
L	ETAI LONG TYPE 812 RALLONGE BASE JONCTION	10		05/12/2023
L	GANTS DE PROTECTION	2		05/12/2023
L	LAMPES FRONTALES TIKKA XP ATEX	8		05/12/2023
L	LOTS DE SAUVETAGE ECHELLES	10		05/12/2023
L	MULTIPLICATEUR AMARRAGE	10		05/12/2023
L	OUTILS DE FORCEMENT HOOLIGAN L 76 cm	10		05/12/2023
L	PINCE MULTIFONCTION	10		05/12/2023
L	POULIE DOUBLE TWIN BLOQUEUR PTZL	7		05/12/2023
L	TREUIL MANUEL OU ELECTRIQUE DESCENDEURS A FRICTION	10		05/12/2023
L	TRIPOD EVOLUTION CEVEDALE 2 WINCHES TREPIED	10		05/12/2023
L	TRONCONNEUSE	10		05/12/2023
L	CATEGORIE 0302002 CAPTURE ANIMAUX CYNOTECHNIE	10		05/12/2023
L	CAGE DE CAPTURE GRILLAGEE	10		05/12/2023
L	CAISSE DE TRANSPORT	10		05/12/2023
L	CHENIL VARI KENNEL TRADI LARGE	10		05/12/2023
L	COLLIER METAL 80 CM	10		05/12/2023
L	EPUISSETTE CAPTURE REPTILES	10		05/12/2023
L	FILET DE CAPTURE A MARCHER	10		05/12/2023
L	LAISSE SEMI ETRANGLEUR REGLABE	10		05/12/2023

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	LASSO RIGIDE OUTIL DE LEVAGE	10		05/12/2023
L	MUSELIERE NYLON HARNAIS CANIN	10		05/12/2023
L	PINCE POUR CAPTURE ANIMAUX	10		05/12/2023
L	CATEGORIE 0302003 NAUTIQUE	15		05/12/2023
L	CAPTEUR ADULTE CABLE 90 CM	10		05/12/2023
L	CASQUE DE NAGE EAU VIVE	10		05/12/2023
L	CEINTURE 8 GODETS	12		05/12/2023
L	COFFRET SECURITE HAUTURIER FUSEES ECLAIRANTES	3		05/12/2023
L	COMPAS ANALOGIQUE	15		05/12/2023
L	DEBIMETRE POUR PLONGEURS	5		05/12/2023
L	DETENDEUR 1 2 OU SECOURS KIT DE MONTAGE	10		05/12/2023
L	DEVIDOIR DE PLONGEE	10		05/12/2023
L	FILET RECUPERATION PLONGEE	10		05/12/2023
L	FRITE DE SAUVETAGE ET ACCESSOIRES BOUEE	10		05/12/2023
L	GILET SAUVETAGE GONFALBE STABILIZING JACKET TL ET SANGLES	10		05/12/2023
L	GPS MARINE	5		05/12/2023
L	JUMELLES	10		05/12/2023
L	LAMPE AQUAFLASH MINI Q40	3		05/12/2023
L	MANOMETRE HAUTE PRESSION	10		05/12/2023
L	MASQUE DE PLONGEE	7		05/12/2023
L	MONTRE DE PLONGEE	10		05/12/2023
L	ORDINATEUR SUUNTO TABLETTE A3 PRISE DE TEMPS DE PLONGEE	10		05/12/2023
L	PALME NAGE PLONGEE MOREY	6		05/12/2023
L	PARACHUTE DE PALIER	10		05/12/2023
L	PHARE DE RECHERCHE 30 50 MANCHON NEO	12		05/12/2023
L	PLANCHE DE SAUVETAGE POUR MOTO MARINE	5		05/12/2023
L	POIGNARD BEUCHAT SECATEURS	10		05/12/2023
L	RAPPEL PLONGEUR HYDROPHONE OTS DRS 100B	10		05/12/2023
L	RESERVOIR SECOURS CSL	10		05/12/2023
L	SAC ETANCHE COTTEN	10		05/12/2023
L	SIFFLET SOUS MARIN SANS AIR	10		05/12/2023
L	TUBAS	7		05/12/2023
L	CATEGORIE 0302004 RISQUES TECHNOLOGIQUES CMIC	10		05/12/2023
L	BOUDIN POLYMERE CITERNE SOUPLE	6		05/12/2023
L	CHATEAU DE PLOMB	6		05/12/2023
L	APPAREIL DE MESURE ANALYSE OU DE DETECTION DE POLLUANTS CHIMIQUES	10		05/12/2023
L	DOSIMETRE ELECTRONIQUE POMPES DE PRELEVEMENT GAZ	10		05/12/2023
L	MULTIPARAMETRE	10		05/12/2023

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	MALETTE DETECTION RISQUES BIO TERRORISTES TOXIQUES CONTAMINANT	10		05/12/2023
L	PLASTIPLAC MATERIEL OBTURATION	6		05/12/2023
L	POUDREUR	2		05/12/2023
L	UMD CHAINE DE DECONTAMINATION	8		05/12/2023
L	CATEGORIE 0302005 CHEPTEL	1		05/12/2023
L	CHIEN	1		05/12/2023
L	CATEGORIE 0401001 MATERIEL MEDICO SECOURISTE	10		05/12/2023
L	MATERIEL OPERATIONNEL SAP	10		05/12/2023
L	ASPIRATEUR DE MUCOSITE ELECTRIQUE ET ACCESSOIRES	5		05/12/2023
L	ASPIRATEUR DE MUCOSITES MANUEL ET ACCESSOIRES	5		05/12/2023
L	ATTELE A DEPRESSION LOT DE 3 TAILLES	5		05/12/2023
L	ATTELE CERVICO THORACIQUE ACT	3		05/12/2023
L	BRANCARD	10		05/12/2023
L	BRANCARD CUILLERE	5		05/12/2023
L	DEFIBRILLATEUR SEMI AUTOMATIQUE DSA	5		05/12/2023
L	MATELAS IMMOBILISATEUR A DEPRESSION MID	5		05/12/2023
L	MATELAS POUR BRANCARD VSAV	5		05/12/2023
L	MONITEUR MULTIPARAMETRIQUE DE TRANSPORT TENSIOMETRE SPO2	5		05/12/2023
L	PLAN DUR	5		05/12/2023
L	MATERIEL OPERATIONNEL SSSM	7		05/12/2023
L	ANALYSEUR TAUX HEMOGLOBINE	5		05/12/2023
L	APPAREIL DE MESUR CO TESTEUR	3		05/12/2023
L	APPAREIL NON INVASIF DE MESURE CO HB	5		05/12/2023
L	DISPOSITIF AIDE AU MASSAGE CARDIQUE TRUE CPR	3		05/12/2023
L	GLUCOMETRE	5		05/12/2023
L	MONITEUR DEFIBRILLATEUR MULTIPARAMETRIQUE	7		05/12/2023
L	POUSSE SERINGUE	5		05/12/2023
L	RESPIRATEUR	5		05/12/2023
L	THERMOMETRE ELECTRONIQUE DE PRECISION	5		05/12/2023
L	SACS INFIRMIERS SAP SSSM GRIMP MEDECINS	3		05/12/2023
L	TROUSSE AMPOULIER STUPEFIANTS ISP	3		05/12/2023
L	MALLE OPEX	10		05/12/2023
L	CATEGORIE 0402001 MATERIEL POUR UNITES MEDICALES	10		05/12/2023
L	APPAREIL DE MESURE DE LA VISION	7		05/12/2023
L	AUDIOMETRE	7		05/12/2023
L	OTOSCOPE	7		05/12/2023
L	ELECTROCARDIOGRAPHE ECG	7		05/12/2023
L	ETHYLOMETRE ELECTRONIQUE	5		05/12/2023

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	MACHINE DE DESINFECTION PAR VOIE AERIENNE	5		05/12/2023
L	PESE PERSONNE	10		05/12/2023
L	REFRIGERATEUR PORTABLE	5		05/12/2023
L	SPIROMETRE	7		05/12/2023
L	CAISSE ISOTHERME TRANSPORT VACCINS	5		05/12/2023
L	CAISSON PEDAGOGIQUE	5		05/12/2023
L	ENREGISTREUR DE TEMPERATURE	10		05/12/2023
L	CATEGORIE 0501001 HABILLEMENT	12		05/12/2023
L	EPI	10		05/12/2023
L	BOTTES RANGERS R33 P CUIR JACK MULTI USAGE SPECIAL GUARD	5		05/12/2023
L	CAGOLE ANTI FEU ECRU NIT 328	1		05/12/2023
L	CAGOLE AUXILIAIRE DE SECOURS POUR ARI	1		05/12/2023
L	CASQUE INTERVENTION F1 F2 BAVOLETS	10		05/12/2023
L	COMBINAISON FEU DE NAVIRE	10		05/12/2023
L	GANTS INTERVENTION SP TOUS TYPES	1		05/12/2023
L	GANTS GRIMP KEVLAR	1		05/12/2023
L	GILETS DE SIGNALISATION	2		05/12/2023
L	LAMPE POUR CASQUE F1	5		05/12/2023
L	LONGE DE MAINTIEN AU TRAVAIL FIXE	10		05/12/2023
L	VESTE COUPE VENT SOFTSHELL	6		05/12/2023
L	VESTE FORESTIERE	10		05/12/2023
L	VESTE INTERVENTION MARINE DE FLOTTAISON ROUGE	10		05/12/2023
L	VESTES ET PANTALONS DE FEU	10		05/12/2023
L	VESTES ET PANTALONS TSI	5		05/12/2023
L	TENUES NEOPRENE ETANCHES PLONGEURS SAUVETEURS	12		05/12/2023
L	BOTILLONS DE PLONGEE	4		05/12/2023
L	CHAUSSETTES NAUTIQUES	1		05/12/2023
L	COMBINAISON MONOPIECE NAGEUR	7		05/12/2023
L	GANTS NEOPRENE ETE HIVER	4		05/12/2023
L	SALOPETTE PLONGEUR	7		05/12/2023
L	SOURIS NEOPRENE LYCRA NAUTIQUE	5		05/12/2023
L	SOURIS POLAIRE ETANCHE BARE	12		05/12/2023
L	TENUE ETANCHE BARE TRILAM	12		05/12/2023
L	VESTE NEOPRENE PLONGEUR	7		05/12/2023
L	EQUIPES CHIMIQUES	10		05/12/2023
L	CARTOUCHE FILTRANTE RD40 TYPE ABEK2P3 NEUROTOX NRBC	10		05/12/2023
L	COMBINAISON TYCHEM TK ETANCHE	6		05/12/2023
L	COMBINAISON UMD COMBI ET GANTS BUTYL ET GANTS MATCHIM SOUS GANTS ET SURBOTTES	6		05/12/2023

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	GANTS NITRILE BUTOJECT CMIC	2		05/12/2023
L	SCAPHANDRE TYCHEM TK ETANCHE	6		05/12/2023
L	EQUIPES GRIMP	2		05/12/2023
L	CHAUSSURES EN 347 1 GRIMP	2		05/12/2023
L	AUTRES EQUIPEMENTS DE SECURITE	10		05/12/2023
L	AUTRES	5		05/12/2023
L	CHAUSSURES DE SECURITE	5		05/12/2023
L	COMBINAISON ANTI FRELONS ASIATIQUES	10		05/12/2023
L	GUETRES ANTI COUPURE 3SA5 POUR GRIMP	10		05/12/2023
L	JAMBIERES IST4 MARINE ET ROUGE POUR GRIMP	10		05/12/2023
L	CATEGORIE 0501002 PATS HABILLEMENT	5		05/12/2023
L	CHAUSSURES DE SECURITE POUR AGENTS TECHNIQUES	5		05/12/2023
L	CATEGORIE 0601001 MOBILIER DE BUREAU	15		05/12/2023
L	BUREAU CAISSON EXTENSION ANGLE DE LIAISON PIETEMENT	15		05/12/2023
L	ANGLE DE LIAISON EXTENSION PIETEMENT	15		05/12/2023
L	BUREAU VOILE DE FOND	15		05/12/2023
L	BUREAU 180X80 OU 160X80	15		05/12/2023
L	BUREAU ELECTRIQUE REGLABE EN HAUTEUR	15		05/12/2023
L	BUREAU DIRECTION 190X80 TRIGOS NOIR	15		05/12/2023
L	CAISSON HAUTEUR SUR ROULETTES 1 2 OU 3 TIROIRS	15		05/12/2023
L	PLAN DROIT 140X80 160X80 180X80	15		05/12/2023
L	CHAISE DE TRAVAIL ET VISITEURS	10		05/12/2023
L	FAUTEUIL DE TRAVAIL	10		05/12/2023
L	TABOURET	15		05/12/2023
L	TABLE PLIANTE	10		05/12/2023
L	TABLE RONDE RECTANGULAIRE BASSE INOX	15		05/12/2023
L	TABLE EXAMEN SSSM	10		05/12/2023
L	CATEGORIE 0601002 MATERIEL DE BUREAU	10		05/12/2023
L	AGRAFEUSE ELECTRIQUE RAPID 5050	5		05/12/2023
L	DESTRUCTEUR DE PAPIER	5		05/12/2023
L	LAMPE DE BUREAU	10		05/12/2023
L	MASSICOT CISAILLE MACHINE A RELIER TITREUSE PLASTIFIEUXE A3 A4	5		05/12/2023
L	PORTE MANTEAUX	8		05/12/2023
L	MATERIEL DE REPROGRAPHIE COPIEUR ET SYSTEME IMPRESSION	5		05/12/2023
L	CATEGORIE 0601003 AUTRES MATERIELS DE BUREAU	10		05/12/2023
L	DICTAPHONE ENREGISTREUR ANALOGIQUE	5		05/12/2023
L	RADIATEUR ELECTRIQUE APPOINT	10		05/12/2023
L	VENTILATEUR	10		05/12/2023

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	CATEGORIE 0602001 RANGEMENT	15	05/12/2023	
L	ARMOIRE	15	05/12/2023	
L	ARMOIRE FORTE COFFRE FORT COFFRE A CLES	15	05/12/2023	
L	ARMOIRE HAUTE BASSE COLONNE	15	05/12/2023	
L	ARMOIRE PLACARD TYPE MORPHEA	15	05/12/2023	
L	BIBLIOTHEQUE	15	05/12/2023	
L	RAYONNAGE ET MATERIEL DE STOCKAGE	15	05/12/2023	
L	CONTAINERS	20	05/12/2023	
L	PORTANTS POUR TENUES DE FEU	20	05/12/2023	
L	RAYONNAGE	15	05/12/2023	
L	REHAUSSE PALETES	15	05/12/2023	
L	VESTIAIRE CIS	12	05/12/2023	
L	PENDERIE SECHANTE	12	05/12/2023	
L	VESTIAIRE GRILLAGE PLONGEUR	12	05/12/2023	
L	VESTIAIRE TYPE INDUSTRIEL	12	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0602003 AFFICHAGE	15	05/12/2023	
L	PANNEAU AFFICHAGE	15	05/12/2023	
L	TABLEAU CONFERENCE TROIS PIEDS	15	05/12/2023	
L	TABLEAU MURAL TRYPTIQUE MAGNETIQUE	15	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0701001 MOBILIER HERBERGEMENT	15	05/12/2023	
L	CHEVET	15	05/12/2023	
L	LIT	15	05/12/2023	
L	MATELAS	10	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0701002 EFFETS DE COUCHAGE	10	05/12/2023	
L	COUVERTURE	8	05/12/2023	
L	LINGE DE LIT ET PROTEGE MATELAS	5	05/12/2023	
L	LIT TOUT FAIT ECI EFFET DE COUCHAGE INDIVIDUEL	4	05/12/2023	
L	OREILLER TRAVERSIN	8	05/12/2023	
L	MATELAS PNEUMATIQUE	5	05/12/2023	
L	LIT DE CAMP	5	05/12/2023	
L	SAC DE COUCHAGE	5	05/12/2023	
L	TOILE DE TENTE	8	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0702001 MOBILIER RESTAURATION COLLECTIVE	10	05/12/2023	
L	MOBILIER EXTERIEUR PLASTIQUE OU INOX	10	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0702002 : EQUIPEMENT RESTAURATION COLLECTIVE	15	05/12/2023	
L	CHARIOT DE SERVICE INOX	5	05/12/2023	
L	CLAUSTRA	15	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0703001 ELECTROMENAGER	10	05/12/2023	

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	BALANCE	05/12/2023
L	CHAUFFE ASSIETTES	05/12/2023
L	MIXER MELANGEUR BATTEUR CUTTER TRANCHEUSE COUPE LEGUMES	05/12/2023
L	THERMOMETRE ENREGISTREUR SONDE TEMPERATURE	05/12/2023
L	CUISINIERE FOUR	05/12/2023
L	FRITEUSE SAUTEUSE A BASCULE	05/12/2023
L	MICRO ONDES	05/12/2023
L	PLAQUE DE CUISSON HOTTE ASPIRANTE	05/12/2023
L	CASSEROLES POELES	05/12/2023
L	ARMOIRE FROIDE NEGATIVE POSITIVE	05/12/2023
L	CAVE A VIN	05/12/2023
L	REFRIGERATEUR	05/12/2023
L	CONGELATEUR SPECIFIQUE PHARMACIE	05/12/2023
L	REFRIGERATEUR SPECIFIQUE MEDICAMENTS	05/12/2023
L	ADOUCISSEUR EAU	05/12/2023
L	ASPIRATEUR EAU ET POUSSIÈRE	05/12/2023
L	BOUILLLOIRE	05/12/2023
L	CAFETIERE MACHINE A CAFE	05/12/2023
L	DISTRIBUTEUR DE BOISSONS	05/12/2023
L	LAVE LINGE	05/12/2023
L	LAVE VAISSELLE ET CONVOYEUR DE PLATEAU	05/12/2023
L	CATEGORIE 0703002 VAISSELLE ET PETITS ACCESSOIRES 1ER EQUIPEMENT	05/12/2023
L	BOL ET COUPELLE	05/12/2023
L	POT SALADIER MENAGERE MOULIN A POIVRE OU A SEL	05/12/2023
L	VAISSELLE ET PLATRERIE EN ACIER INOXYDABLE	05/12/2023
L	CATEGORIE 0704001 MATERIEL ENTRETIEN	05/12/2023
L	AUTO LAVEUSE	05/12/2023
L	CHARIOT MENAGE	05/12/2023
L	COLLECTEUR DE DECHETS	05/12/2023
L	DISTRIBUTEUR A SAVON PAPIER TOILETTES	05/12/2023
L	CATEGORIE 0801001 MATERIEL POUR FORMATION	05/12/2023
L	AUTRE MATERIEL PEDAGOGIQUE	05/12/2023
L	CAISSON EMBRASEMENT GENERALISE	05/12/2023
L	DSA DE FORMATION	05/12/2023
L	MANNEQUIN FAMILLE RESUSCI RANDY	05/12/2023
L	MANNEQUIN IGNIFUGE 50K	05/12/2023
L	CATEGORIE 0802001 MATERIEL DE SPORT	05/12/2023
L	MATERIELS DE SPORT	05/12/2023

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	BANC MUSCULATION	20		05/12/2023
L	BARRE DE SAUT EN HAUTEUR	20		05/12/2023
L	CORDE A GRIMPER	10		05/12/2023
L	ESPALIER	20		05/12/2023
L	MACHINE DE MUSCULATION HALTERES DISQUES BARRES	20		05/12/2023
L	MATELAS DE CHUTE	12		05/12/2023
L	POTEAUX ET FILET BADMINITON VOLLEY PANNEAU BASKET	20		05/12/2023
L	RAMEUR VELO	8		05/12/2023
L	PETITS EQUIPEMENTS POUR LE SPORT	10		05/12/2023
L	APPAREIL DE MESURE MYOTEST LIGHT	10		05/12/2023
L	BALLON 1ER EQUIPEMENT	1		05/12/2023
L	CARDIO FREQUENCE METRE	2		05/12/2023
L	CHRONOMETRE	5		05/12/2023
L	CORDE A SAUTER 1ER EQUIPEMENT	2		05/12/2023
L	ODOMETRE	10		05/12/2023
L	PODOMETRE ANEMOMETRE	10		05/12/2023
L	STEP	10		05/12/2023
L	CATEGORIE 0803001 MATERIEL HIFI VIDEO ET AUDIO	20		05/12/2023
L	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE FLASH ETUI DE PROTECTION CARTE MÉMOIRE	5		05/12/2023
L	CAMERA CAMSCOPE ET ACCESSOIRES	5		05/12/2023
L	BANC DE MONTAGE VIDEO	5		05/12/2023
L	APPAREIL DE RECONNAISSANCE AERIENNE DRONE	5		05/12/2023
L	LECTEUR GRAVEUR DVD	5		05/12/2023
L	MICRO CRAVATE	5		05/12/2023
L	ECRAN DE PROJECTION MURAL	10		05/12/2023
L	ECRAN DE PROJECTION SUR PIED	5		05/12/2023
L	VIDEOPROJECTEUR RETROPROJECTEUR	10		05/12/2023
L	TELEVISEUR ET SUPPORT	10		05/12/2023
L	DECODEUR	5		05/12/2023
L	STAND PORTABLE COMMUNICATION AVEC MATERIEL	5		05/12/2023
L	CATEGORIE 0804001 MATERIEL ET OUTILLAGE POUR ATELIER	15		05/12/2023
L	CHARGEUR DE BATTERIE AUTO	10		05/12/2023
L	COMPRESSEUR AIR FIXE	15		05/12/2023
L	PRESSE HYDRAULIQUE	15		05/12/2023
L	ENROULEUR CABLE ELECTRIQUE	10		05/12/2023
L	PONT ELEVATEUR VERIN BORD DE FOSSE 15.5 T	15		05/12/2023
L	GROSSE REPARATION MATERIEL ATELIER	5		05/12/2023
L	ANALYSEUR DE SPECTRE	5		05/12/2023

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	TESTEUR ADSL	5
L	BANC DE MESURE BANC DE TEST OSCILLOSCOPE	6
L	MUTIMETRE VOLTMETRE WATTMETRE THERMOMETRE INFRAROUGE	5
L	OSCILLOSCOPE DEBIMETRE	6
L	MEULEUSE RABOT ELECTRIQUE	5
L	PERCEUSE VISSEUSE PERFORATEUR	5
L	PONCEUSE	5
L	POSTE ET FER A SOUDER	5
L	SCIE SAUTEUSE CIRCULAIRE ET SABRE	5
L	CAISSE A OUTILS COMPLETE	10
L	COMPRESSEUR AIR MOBILE	10
L	ECHAFFAUDAGE ATELIER	10
L	ETAU	10
L	FONTAINE A DEGRAISSAGE UNI WORKS 4035	10
L	FONTAINE DE LAVAGE DESINFECTION MASQUE ARI	10
L	MACHINE A VULCANISER	10
L	NETTOYEUR HAUTE PRESSION	8
L	PRESSE A THERMOFIXER MACHINE A CODE BARRE	5
L	CATEGORIE 0805001 MATERIEL ET OUTILLAGE POUR EXTERIEURS	8
L	DEBROUSAILLEUSE TAILLE HAIES ASPIRATEUR SOUFFLEUR DE FEUILLES	5
L	DEHERBEUR THERMIQUE	5
L	EPANDEUR	5
L	PETIT OUTILLAGE RACCORD ARROSAGE ARROSEUR DEVIDOIR	8
L	TONDEUSE	8
L	TUYAU PULVERISATEUR	8
L	CATEGORIE 0806001 MATERIEL DE MANUTENTION	20
L	BROUETTE	8
L	CAISSE DE TRANSPORT DE MATERIEL	10
L	CHARIOT MULTI USAGE	12
L	ESCABEAU	15
L	MATERIEL DE LEVAGE CHARIOT ELEVATEUR GERBEUR	18
L	REMORQUE DE TRANSPORT	15
L	TRANSPALETTE	20
L	CATEGORIE 0901001 ANTARES	10
L	INFRASTRUCTURE D ALERTE ET RADIO	8
L	LOGICIEL D ALERTE	10
L	CATEGORIE 0901002 MATERIEL DE TRANSMISSION	10
L	AMPLI 10 WATT ANTARES	8

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	BER ANTARES	8 05/12/2023
L	CHARGEUR INDIVIDUEL ANTARES BATTERIES POUR PORTATIFS	5 05/12/2023
L	PILOT BOX ANTARES	8 05/12/2023
L	PORTATIF TPH 700 ANTARES	8 05/12/2023
L	PORTATIF RADIO 400MHZ POCSAG	8 05/12/2023
L	CATEGORIE 0901003 SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES	40 05/12/2023
L	NEXSIS SUBVENTION AVANCE	40 05/12/2023
L	CATEGORIE 0901004 AUTRES RESEAUX FIBRE OPTIQUE	10 05/12/2023
L	FIBRE OPTIQUE	10 05/12/2023
L	CATEGORIE 0901005 CABLAGE RESEAUX BANALISES	10 05/12/2023
L	CABLAGE VOIX DONNEES IMAGE	10 05/12/2023
L	EQUIPEMENT RESEAUX ANTENNES	5 05/12/2023
L	CATEGORIE 0902001 LOGICIELS	8 05/12/2023
L	LOGICIEL APPLICATIF	8 05/12/2023
L	LOGICIEL BUREAUTIQUE	6 05/12/2023
L	LOGICIEL INFRASTRUCTURE	4 05/12/2023
L	LICENCE MICROSOFT	3 05/12/2023
L	CATEGORIE 0902002 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 05/12/2023
L	FILM LIVRE	4 05/12/2023
L	CATEGORIE 0903001 TELEPHONIE	8 05/12/2023
L	CASQUE AUDIO TELEPHONIQUE OREILLETTE	3 05/12/2023
L	TELEPHONE MOBILE DECT DUO TRIO GIGASET REPEATER	5 05/12/2023
L	TELEPHONIE FIXE TEMPORIS ANALOGIQUE IGREY 4029 4039	8 05/12/2023
L	AUTOCOM PABX	8 05/12/2023
L	TELEPHONIE PORTABLE ORANGE FREE	2 05/12/2023
L	REPETEUR 3G	2 05/12/2023
L	CLE 4G MINOBOX	5 05/12/2023
L	TELEPHONE PORTABLE ET ACCESSOIRES	2 05/12/2023
L	CATEGORIE 0904001 MATERIEL INFORMATIQUE	10 05/12/2023
L	BAIE DE BRASSAGE	10 05/12/2023
L	ECRAN	5 05/12/2023
L	IMPRIMANTE MONO ET MULTI FONCTIONS	5 05/12/2023
L	MATERIEL CHECK POINT AVEC LOGICIEL INTEGRE	4 05/12/2023
L	ONDULEUR	8 05/12/2023
L	ORDINATEUR PORTABLE ET ACCESSOIRES STATION ACCUEIL SACOCHE BATTERIE	5 05/12/2023
L	ROUTEUR	6 05/12/2023
L	COMMUTATEUR SWITCH	6 05/12/2023
L	SCANNER	5 05/12/2023

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	SERVEUR ET CHASSIS	4	05/12/2023	
L	TABLETTE PC	3	05/12/2023	
L	ECRANS INTERACTIFS	5	05/12/2023	
L	UNITE CENTRALE PC UBUNTU	5	05/12/2023	
L	CARTE GRAPHIQUE	5	05/12/2023	
L	MEMOIRE RAM POUR UC	5	05/12/2023	
L	BARRE DE SON ENCEINTE	3	05/12/2023	
L	CARTE ETHERNET POUR IMPRIMANTE X654DN	3	05/12/2023	
L	DISQUE DUR EXTERNE	3	05/12/2023	
L	DOUCHETTE LECTEUR CODE BARRE	5	05/12/2023	
L	BORNE VIGIK	3	05/12/2023	
L	SOURIS CLAVIER WEBCAM	3	05/12/2023	
L	TELECOMMANDE DE PRESENTATION AVEC POINTEUR	3	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0905001 AUTRES EQUIPEMENTS	5	05/12/2023	
L	GPS	5	05/12/2023	
L	CAMERA PIETON ET STATION DE CHARGEMENT	5	05/12/2023	
L	TERMINAL DE PAIEMENT MONEWIN	5	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0104001 FONDS DE CONCOURS	15	05/12/2023	
L	FONDS CONCOURS EQUIPEMENTS	5	05/12/2023	
L	FONDS CONCOURS TERRAINS	15	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0101001 CONSTRUCTION CIS	40	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0101002 CONSTRUCTION BATIMENT ADMINISTRATIF	40	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0101003 CONSTRUCTION SUR SOL AUTRUI	15	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0102001 EXT REHAB TRAVAUX CIS PP	15	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0102002 EXT REHAB TRAVAUX CIS MAD	15	05/12/2023	
L	CATEGORIE 0102003 TRAVAUX BAT DIVERS	15	05/12/2023	
L	APPELS OFFRES ANNONCES	40	05/12/2023	
L	ETUDES	40	05/12/2023	
L	JURY DE CONCOURS	40	05/12/2023	
L	MAITRISE OEUVRE ARCHITECTE	40	05/12/2023	
L	MAITRISE OUVRAGE	40	05/12/2023	
L	MISSION CSPS CONTROLE TECHNIQUE	40	05/12/2023	
L	RACCORDEMENT GAZ ELECTRICITE	40	05/12/2023	
L	LOT DEMOLITION	40	05/12/2023	
L	LOT VRD TERRASSEMENT	40	05/12/2023	
L	LOT ESPACES VERTS PLANTATIONS	15	05/12/2023	
L	LOT GROS OEUVRE FONDATIONS	40	05/12/2023	
L	LOT COUVERTURE ETANCHEITE	30	05/12/2023	

Accusé de réception en préfecture 05/12/2023
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	LOT BARDAGE	40		05/12/2023
L	LOT MENUISERIES EXTERIEURES VITRERIE	25		05/12/2023
L	LOT METALLERIE MENUISERIE CHARPENTERIE	40		05/12/2023
L	LOT MENUISERIES INTERIEURES	40		05/12/2023
L	LOT CLOISONNEMENT	40		05/12/2023
L	LOT PLAFONDS SUSPENDUS	40		05/12/2023
L	LOT REVETEMENTS DE SOLS ET MURS	30		05/12/2023
L	LOT PEINTURE	20		05/12/2023
L	LOT ASCENSEURS ET APPAREILS DE LEVAGE	30		05/12/2023
L	LOT SIGNALETIQUE PARACHEVEMENT DU BAIMENT	20		05/12/2023
L	LOT ELECTRICITE CABLAGE LUMAINES	30		05/12/2023
L	LOT ELECTRICITE GROS ONDULEURS	8		05/12/2023
L	LOT CHAUFFAGE CANALISATIONS RACCORDEMENTS	40		05/12/2023
L	LOT CHAUFFAGE GENERATEURS DE CHAUFFAGE CHAUDIERES	20		05/12/2023
L	LOT CHAUFFAGE GENERATEURS DE CHAUFFAGE CONVECTEURS ELECTRIQUES AEROTHERME	15		05/12/2023
L	LOT CHAUFFAGE BALLON EAU CHAUDE	10		05/12/2023
L	LOT CHAUFFAGE PANNEAUX SOLAIRES	15		05/12/2023
L	LOT PLOMBERIE	40		05/12/2023
L	GROUPE ELECTROGENE GRANDE PUISSANCE	20		05/12/2023
L	GROUPE ELECTROGENE PETITE ET MOYENNE PUISSANCE	10		05/12/2023
L	EXTINCTEURS POUR BATIMENTS	5		05/12/2023
L	STATIONS SERVICES	25		05/12/2023
L	PORTES SECTIONNELLES	20		05/12/2023
L	PYLONES	30		05/12/2023
L	BATIMENTS LEGERS ET ABRIS	20		05/12/2023
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20		05/12/2023
L	FRAIS GEOMETRE ARPENTAGE BORNAGE TERRAIN	5		05/12/2023
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	15		05/12/2023
L	FRAIS ACTE	5		05/12/2023
L	CATEGORIE 0102004 PLANTATIONS	15		05/12/2023
L	CATEGORIE 0102005 AMENAGEMENT DE TERRAIN	20		05/12/2023
L	CATEGORIE 0102006 ACQUISITION DE TERRAIN	0		05/12/2023
L	CATEGORIE 0103001 EQUIPEMENT BATIMENTAIRE	15		05/12/2023
L	CATEGORIE 0103002 BATIMENTS LEGERS ET ABRIS	20		05/12/2023
L	CATEGORIE 0991003 ETUDES A AMORTIR	5		05/12/2023
L	CATEGORIE 0991004 ANNONCES A AMORTIR	5		05/12/2023

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		128 101,00	128 101,00	0,00	128 101,00
Provisions pour litiges	0,00		128 101,00	128 101,00	0,00	128 101,00
N° dossier : 1900809-7	0,00	03/12/2019	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
N° dossier : 190533	0,00	03/12/2019	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
N° dossier : 1810353-7	0,00	03/12/2019	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
N° dossier : 1910737-7	0,00	03/12/2019	500,00	500,00	0,00	500,00
N° dossier : 2003593-7	0,00	01/01/2020	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
N° dossier : 2105466-7	0,00	07/12/2021	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
N° dossier : 2100602-7	0,00	07/12/2021	52 670,00	52 670,00	0,00	52 670,00
N° dossier : 2204699-7	0,00	25/10/2022	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
N° dossier : 2203167-7	0,00	25/10/2022	5 257,00	5 257,00	0,00	5 257,00
N° dossier : 2203164-7	0,00	25/10/2022	9 818,00	9 818,00	0,00	9 818,00
N° dossier : 2203143-7	0,00	25/10/2022	5 257,00	5 257,00	0,00	5 257,00
N° dossier : 2203141-7	0,00	25/10/2022	14 033,00	14 033,00	0,00	14 033,00
N° dossier : 2203129-7	0,00	25/10/2022	14 033,00	14 033,00	0,00	14 033,00
N° dossier : 2203127-7	0,00	25/10/2022	14 033,00	14 033,00	0,00	14 033,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		134 501,56	134 501,56	0,00	134 501,56
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		134 501,56	134 501,56	0,00	134 501,56
Dépréciation des comptes des tiers	0,00	01/12/2015	134 501,56	134 501,56	0,00	134 501,56
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		262 602,56	262 602,56	0,00	262 602,56

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		262 602,56	262 602,56	0,00	262 602,56

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 001	Intitulé de l'opération : CIR PORNIC CIR PORNIC			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	4 559 908,60	59 000,00	0,00	59 000,00
4581 (5)	4 047 875,85	7 000,00	0,00	7 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	512 032,75	0,00	0,00	0,00
4582 Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	52 000,00	0,00	52 000,00
Dépenses nettes (a – c)	4 559 908,60	7 000,00	0,00	7 000,00
RECETTES (b)	4 610 107,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 332 842,78	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581 Annulations sur recettes (d) (6)	277 264,22	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 332 842,78	0,00	0,00	0,00

N° opération : 002	Intitulé de l'opération : CIR DERVAL			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	3 383 119,43	610 753,22	469 400,00	1 080 153,22
4581 (5)	3 323 591,39	610 753,22	414 400,00	1 025 153,22
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	59 528,04	0,00	55 000,00	55 000,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	3 383 119,43	610 753,22	469 400,00	1 080 153,22
RECETTES (b)	3 228 657,60	0,00	1 385 000,00	1 385 000,00
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 228 657,60	0,00	1 385 000,00	1 385 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044 284400017 20260303 BP2026 DELIB050 BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

N° opération : 002		Intitulé de l'opération : CIR DERVAL		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 228 657,60	0,00	1 385 000,00	1 385 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					26 600,00
6574	ASSOCIATION	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	?UVRE DES PUPILLES ORPHELINS DES SAPEURS POMPIERS	Association	2 000,00
6574	ASSOCIATION	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION AMIS DU MUSEE DES SP DE LOIRE ATLANTIQUE	Association	5 000,00
6574	ASSOCIATION	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	RESCUE 44	Association	13 800,00
6574	ASSOCIATION	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	TEAM TRAUMA 44	Association	5 800,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		182,00	0,50	182,50	164,30	6,50	170,80
ADM01 : Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADM02 : Attaché hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADM03 : Attaché principal	A	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
ADM04 : Attaché	A	8,00	0,00	8,00	7,00	1,00	8,00
ADM05 : Rédacteur principal 1ère classe	B	19,00	0,00	19,00	17,30	0,00	17,30
ADM06 : Rédacteur principal 2ème classe	B	20,00	0,00	20,00	17,60	0,00	17,60
ADM07 : Rédacteur	B	17,00	0,00	17,00	17,70	1,00	18,70
ADM08 : Adjoint administratif principal 1ère classe	C	84,00	0,00	84,00	74,60	0,00	74,60
ADM09 : Adjoint administratif principal 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
ADM10 : Adjoint administratif	C	11,00	0,50	11,50	8,10	4,50	12,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		165,00	1,60	166,60	142,70	16,00	158,70
TECH01 : Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECH02 : Ingénieur principal	A	8,00	0,00	8,00	6,70	1,30	8,00

Accusé de réception en préfecture
044-2844000020260303-BP2026-DELIB050-B7,70
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

TECH03 : Ingénieur	A	13,00	0,00	13,00	9,60	4,00	13,60
TECH04 : Technicien principal 1ère classe	B	16,00	0,00	16,00	18,00	0,00	18,00
TECH05 : Technicien principal 2ème classe	B	12,00	0,00	12,00	7,00	0,00	7,00
TECH06 : Technicien	B	17,00	0,00	17,00	10,80	5,00	15,80
TECH07 : Agents de maîtrise principal	C	56,00	0,00	56,00	48,50	0,00	48,50
TECH08 : Agents de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	7,00	0,00	7,00
TECH09 : Adjoint technique principal 1ère classe	C	12,00	0,80	12,80	12,60	0,00	12,60
TECH10 : Adjoint technique principal 2ème classe	C	8,00	0,80	8,80	7,80	0,00	7,80
TECH11 : Adjoint technique	C	16,00	0,00	16,00	14,70	5,00	19,70
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,50	1,50	0,00	0,50	0,50
MS01 : Médecin hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
MS02 : Médecin 1ère classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MS03 : Médecin 2ème classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MS04 : Psychologue classe normale	A	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		914,00	0,00	914,00	867,20	16,00	883,20
SPP01 : Contrôleur général	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
SPP02 : Colonel hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
SPP03 : Colonel	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SPP04 : Lieutenant-colonel	A	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
SPP05 : Commandant	A	21,00	0,00	21,00	19,00	0,00	19,00
SPP06 : Capitaine	A	39,00	0,00	39,00	36,00	0,00	36,00
SPP07 : Lieutenant hors classe	B	24,00	0,00	24,00	26,50	0,00	26,50
SPP08 : Lieutenant 1ère classe	B	43,00	0,00	43,00	38,50	0,00	38,50
SPP09 : Lieutenant 2ème classe	B	24,00	0,00	24,00	19,00	0,00	19,00
SPP10 : Adjudant	C	244,00	0,00	244,00	241,60	0,00	241,60
SPP11 : Sergent	C	278,00	0,00	278,00	252,40	0,00	252,40
SPP12 : Caporal-chef	C	87,00	0,00	87,00	81,00	0,00	81,00
SPP13 : Caporal	C	120,00	0,00	120,00	119,60	0,00	119,60
SPP14 : Sapeur	C	0,00	0,00	0,00	0,00	16,00	16,00
SSSM01 : Médecin classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
SSSM02 : Médecin hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
SSSM03 : Médecin classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
SSSM04 : Pharmacien classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
SSSM05 : Pharmacien hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

SSSM06 : Pharmacien classe normale	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SSSM07 : Cadre supérieur de santé	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
SSSM08 : Cadre de santé	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
SSSM09 : Infirmier hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
SSSM10 : Infirmier	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1 262,00	2,60	1 264,60	1 174,20	39,00	1 213,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TECH03 : Ingénieur	A	TECH	739.00	0,00	332-8-2°	CDD
TECH03 : Ingénieur	A	TECH	697.00	0,00	332-8-2°	CDD
TECH06 : Technicien	B	TECH	513.00	0,00	332-8-2°	CDD
TECH06 : Technicien	B	TECH	500.00	0,00	332-8-2°	CDD
TECH06 : Technicien	B	TECH	415.00	0,00	332-8-2°	CDD
TECH06 : Technicien	B	TECH	415.00	0,00	332-8-2°	CDD
TECH06 : Technicien	B	TECH	389.00	0,00	332-8-2°	CDD
TECH11 : Adjoint technique	C	TECH	432.00	0,00	332-13	CDD
TECH11 : Adjoint technique	C	TECH	367.00	0,00	332-14	CDD
TECH11 : Adjoint technique	C	TECH	367.00	0,00	332-14	CDD
TECH11 : Adjoint technique	C	TECH	367.00	0,00	332-14	CDD
TECH11 : Adjoint technique	C	TECH	367.00	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADM07 : Rédacteur	B	ADM	389.00	0,00	332-24	CDD
X : Collaborateur de cabinet		OTR	1015.00	0,00	333-1_333-10	A Collaborateur de cabinet
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
12/06/2018 - SUBVENTION	UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEUR POMPIERS DE LOIRE ATLANTIQUE	UDSP 44	ASSOCIATION DE LOI 1901	132 000,00
13/12/2023 - SUBVENTION	COMITE D ?UVRE SOCIALE DU SDIS 44	COS 44	ASSOCIATION DE LOI 1901	553 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	570 869,28	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-257 728,82	-257 728,82
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	313 140,46	-257 728,82

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	313 140,46	-257 728,82
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	313 140,46	-257 728,82

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	6 989 767,63	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	21 118 526,17	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	14 128 758,54	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		6 989 767,63	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 434 767,63	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 202 767,63	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	232 000,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		555 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	5 000,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	550 000,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		21 118 526,17	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		2 625 000,00	0,00
10222	FCTVA	2 625 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		18 493 526,17	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	61 000,00	0,00
28033	Frais d'insertion	4 000,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	140 000,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	17 000,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 170 000,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	87 000,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	1 070 000,00	0,00
281315	Centres d'incendie et de secours	1 520 000,00	0,00
281351	Bâtiments publics	445 000,00	0,00
281533	Réseaux câblés	14 000,00	0,00
281535	Réseaux de transmission	140 000,00	0,00
281536	Réseaux d'alerte	340 000,00	0,00
281538	Autres réseaux	1 000,00	0,00
281561	Matériel roulant	3 900 000,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 895 000,00	0,00
281578	Autre matériel technique	30 000,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	62 000,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	5 000,00	0,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	315 000,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	605 000,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	18 000,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	540 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	505 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	125 000,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	14 000,00	0,00
28186	Cheptel	2 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	270 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	5 193 526,17	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

ANNEXE 1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Chapitre de l'AP	Montant des AP			Montant des CP				
		Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice N	Total cumulé toutes les délibérations (y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulés au 01/01/N)	Crédits de paiements ouverts au titre de l'exercice N	Reste à financer de l'exercice N+1	Reste à financer de l'exercice N+2	Restes à financer (exercices au-delà de N+2)
100-2013-2 : CIS CIR PORNIC	2013002 458001	12 800 000 €	0 €	12 800 000 €	12 792 980,55 €	7 000,00 €	- €	- €	19,45 €
100-2018-1 : CIS REZE - AMENAGEMENT ET EXTENSION	2018001	8 185 000 €	0 €	8 185 000 €	4 928 244,61 €	2 656 000,00 €	112 400,00 €	485 812,00 €	2 543,39 €
100-2019-1 : CIS CIR DERVAL	2019001 4581002	6 310 000 €	0 €	6 310 000 €	4 670 595,63 €	1 444 508,97 €	194 900,00 €	- €	- 4,60 €
100-2023-1 : OP 23D00501 CFD - PLATEAUX TECHNIQUES NOUVELLE GENERATION	2024001	2 830 000 €	0 €	2 830 000 €	438 105,31 €	2 391 800,00 €	- €	- €	94,69 €
100-2023-1 : OP 25D00665 CFD - BÂTIMENT D APPUI	2024001	0 €	1 550 000 €	1 550 000 €	- €	67 600,00 €	730 800,00 €	750 000,00 €	1 600,00 €
100-2023-1 : CFD	2024001	2 830 000 €	1 550 000 €	4 380 000 €	438 105,31 €	2 459 400,00 €	730 800,00 €	750 000,00 €	1 694,69 €
100-2024-1 : 7ème CENTRE DE L'AGGLOMERATION NANTAISE	2024003	12 000 000 €	0 €	12 000 000 €	- €	114 000,00 €	354 000,00 €	2 818 000,00 €	8 714 000,00 €
100-2024-2 : CIS SAINT BREVIN LES PINS - PHASE 1	2024004	2 350 000 €	0 €	2 350 000 €	267 877,40 €	110 000,00 €	117 000,00 €	1 281 000,00 €	574 122,60 €
100-2024-3 : CIS LE POULIGUEN	2024005	1 800 000 €	0 €	1 800 000 €	- €	3 000,00 €	88 200,00 €	1 043 800,00 €	665 000,00 €
100-2025-1 : CIS ORVAULT NANTES NORD	2025001	2 500 000 €	0 €	2 500 000 €	- €	5 000,00 €	120 000,00 €	1 443 000,00 €	932 000,00 €
100-2025-2 : CIS JOUE SUR ERDRE	2025002	1 200 000 €	0 €	1 200 000 €	- €	16 000,00 €	175 900,00 €	953 300,00 €	54 800,00 €
100-2025-3 : CIS SAINT MICHEL CHEF CHEF	2025003	1 200 000 €	0 €	1 200 000 €	- €	- €	15 600,00 €	175 900,00 €	1 008 500,00 €
100-2026-1 : CIS SAINT ANDRE DES EAUX	2026001	0 €	1 200 000 €	1 200 000 €	- €	16 000,00 €	175 900,00 €	953 300,00 €	54 800,00 €
Total AP PROJETS IMMOBILIERS		51 175 000 €	2 750 000 €	53 925 000 €	23 097 803,50 €	6 830 908,97 €	2 084 700,00 €	9 904 112,00 €	12 009 170,22 €

N° ou intitulé de l'AP	Chapitre de l'AP	Montant des AP			Montant des CP				
		Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice N	Total cumulé toutes les délibérations (y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulés au 01/01/N)	Crédits de paiements ouverts au titre de l'exercice N	Reste à financer de l'exercice N+1	Reste à financer de l'exercice N+2	Restes à financer (exercices au-delà de N+2)
200-2021-1 : RENFORCEMENT DE LA SURETE DU PATRIMONE IMMOBILIER ET CONTRÔLE ACCES	2021001	1 850 000 €	0 €	1 850 000 €	1 374 467,64 €	130 000,00 €	- €	- €	345 532,36 €
200-2021-2 : OP 21D00401 ENTRETIEN COURANT	2022001	4 500 000 €	0 €	4 500 000 €	3 424 819,30 €	981 500,00 €	- €	- €	93 680,70 €
200-2021-2 : OP 24D00564 GROS ENTRETIEN	2022001	800 000 €	0 €	800 000 €	105 352,44 €	628 500,00 €	- €	- €	66 147,56 €
200-2021-2 : ENTRETIEN PATRIMOINE IMMOBILIER 2022-2026	2022001	5 300 000 €	0 €	5 300 000 €	3 530 171,74 €	1 610 000,00 €	- €	- €	159 828,26 €
200-2023-1 : TRAVAUX ECONOMIE D'ENERGIE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE 2023-2026	2023001	2 890 000 €	0 €	2 890 000 €	885 570,90 €	610 000,00 €	600 000,00 €	574 900,00 €	219 529,10 €
Total AP ENTRETIEN ET AMELIORATION PATRIMOINE IMMOBILIER		10 040 000 €	0 €	10 040 000 €	5 790 210,28 €	2 350 000,00 €	600 000,00 €	574 900,00 €	724 889,72 €
400-2023-1 : PROGRAMME VEHICULES 2024	23	4 560 000 €	0 €	4 560 000 €	2 739 306,73 €	1 816 000,00 €	- €	- €	4 693,27 €
400-2024-1 : PROGRAMME VEHICULES 2025	23	4 100 000 €	0 €	4 100 000 €	199 437,87 €	3 787 000,00 €	- €	- €	113 562,13 €
400-2025-1 : PROGRAMME VEHICULES 2026	23	5 150 000 €	0 €	5 150 000 €	- €	1 710 000,00 €	3 437 000,00 €	- €	3 000,00 €
Total AP ACQUISITION VEHICULES		13 810 000 €	0 €	13 810 000 €	2 938 744,60 €	7 313 000 €	3 437 000 €	0 €	121 255 €
600-2025-1 : SUBVENTION RRF	204	5 375 000 €	0 €	5 375 000 €	537 500,00 €	538 000,00 €	537 500,00 €	537 500,00 €	3 224 500,00 €
Total AP PROJETS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION		5 375 000 €	0 €	5 375 000 €	537 500,00 €	538 000 €	537 500 €	537 500 €	3 224 500 €
TOTAL DES AP		80 400 000 €	2 750 000 €	83 150 000 €	32 364 258,38 €	17 031 909 €	6 659 200 €	11 016 512 €	16 079 815 €

Accusé de réception en préfecture
044-284400017-20260303-BP2026-DELIB050-BF
Date de télétransmission : 12/03/2026
Date de réception préfecture : 12/03/2026

III - VOTE DU BUDGET							III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

VUE D'ENSEMBLE DES CHAPITRES DES OPERATIONS D'EQUIPEMENTS

N°	LIBELLE DE L'OPERATION	N°AP	Pour mémoire réalisation cumulés au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information, crédits gérés hors AP
TOTAL			23 387 084,64	322 799,85	8 254 000,00	8 254 000,00	8 254 000,00	105 044,10
2013002	CIS PORNIC	D 100 2013/2	8 745 104,70 €	- €		- €	- €	- €
2018001	CIS REZE AMENAGEMENT EXTENSION	D 100 2018/1	4 928 244,61 €	- €	2 656 000,00 €	2 656 000,00 €	2 656 000,00 €	- €
2019001	CIS DERVAL	D 100 2019/1	1 347 004,24 €	217 755,75 €	201 600,00 €	201 600,00 €	201 600,00 €	- €
2021001	RENFORCEMENT DE LA SURETE DU PATRIMOINE IMMOBILIER CONTRÔLE ACCES	D 200 2021/1	1 374 467,64 €	- €	130 000,00 €	130 000,00 €	130 000,00 €	- €
2021002	NEXSIS	0	1 870 538,10 €	105 044,10 €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	105 044,10 €
2022001	ENTRETIEN PATRIMOINE IMMOBILIER 2022 2026	D 200 2021/2	3 530 171,74 €	- €	1 633 000,00 €	1 633 000,00 €	1 633 000,00 €	- €
2023001	TRAVAUX ECONOMIE ENERGIE ET TRANSITION ECOLOGIQUE	D 200 2023/1	885 570,90 €	- €	610 000,00 €	610 000,00 €	610 000,00 €	- €
2024001	CENTRE DE FORMATION DEPARTEMENTAL	D 100 2023/1	438 105,31 €	- €	2 459 400,00 €	2 459 400,00 €	2 459 400,00 €	- €
2024003	7EME CENTRE AGGLOMERATION NANTAISES	D 100 2024/1	- €	- €	114 000,00 €	114 000,00 €	114 000,00 €	- €
2024004	ST BREVIN - PHASE 1	D 100 2024/2	267 877,40 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €	- €
2024005	LE POULIGUEN	D 100 2024/3	- €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	- €
2025001	CIS NANTES NORD	D 100 2025/1	- €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	- €
2025002	CIS JOUE SUR ERDRE	D 100 2025/2	- €	- €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	- €
2025003	CIS ST MICHEL CHEF CHEF	D 100 2025/3	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2026001	CIS ST ANDRE DES EAUX	D 100 2026/1	- €	- €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	- €

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2013002

LIBELLE : CONSTRUCTION CIS CIR PORNIC

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2013/2

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	8 745 104,70	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	21 180,49	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	15 737,11	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	5 443,38	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 449 365,67	0,00	0,00	0,00
2111	Terrain	0,00	1 295 519,03	0,00	0,00	0,00
21578	Autres matériels technique	0,00	12 653,74	0,00	0,00	0,00
21838	Autres matériels informatique	0,00	3 601,01	0,00	0,00	0,00
2184	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	94 229,56	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	43 362,33	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	7 234 864,33	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrain	0,00	39 694,21	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	7 078 885,69	0,00	0,00	0,00
2315	Installation matériels et outillage technique	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelle	0,00	155 978,64	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2018001
LIBELLE : CIS REZE - AMENAGEMENT EXTENSION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2018/1

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	4 928 244,91	0,00	2 656 000,00	2 656 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	84 852,01	0,00	4 500,00	4 500,00
2031	Frais d'études	0,00	78 068,91	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	6 783,10	0,00	4 500,00	4 500,00
204	Subventions d'équipement versée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Mobilier GBI	0,00	7 773,36	0,00	46 000,00	46 000,00
2188	Autres mobiliers et équipements	0,00	2 274,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	4 833 345,54	0,00	2 585 500,00	2 585 500,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	4 697 338,44	0,00	2 585 500,00	2 585 500,00
238	Avances travaux	0,00	136 007,10	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2019001
LIBELLE : CONSTRUCTION CIS CIR DERVAL
AFFECTÉ À L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2019/1

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	1 347 004,24	217 755,75	201 600,00	201 600,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	26 725,10	1 972,09	2 000,00	2 000,00
2031	Frais d'études	0,00	25 441,75	1 972,09	2 000,00	2 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 283,35	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	133,00	0,00	31 000,00	31 000,00
2111	Terrain	0,00	133,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres matériels et équipements	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21848	Mobilier	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 320 146,14	215 783,66	168 600,00	168 600,00
2312	Agencements et aménagements de terrain	0,00	0,00	4 463,38	12 600,00	12 600,00
2313	Constructions	0,00	1 195 106,77	202 578,46	155 100,00	155 100,00
2315	Installation matériels et outillage technique	0,00	0,00	8 741,82	900,00	900,00
238	Avances	0,00	125 039,37	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2021001
LIBELLE : RENFORCEMENT DE LA SURETE DU PATRIMOINE IMMOBILIER
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 200 2021/1

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	1 374 467,64	0,00	130 000,00	130 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	47 115,60	0,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	0,00	46 335,60	0,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	780,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	585 923,83	0,00	0,00	0,00
2111	Terrain	0,00	1 302,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	584 621,83	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	1 882,50	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	739 545,71	0,00	120 000,00	120 000,00
2312	Agencement et aménagements de terrains	0,00	9 132,60	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	519 465,53	0,00	120 000,00	120 000,00
2317	Installations générales, agencements	0,00	153 926,38	0,00	0,00	0,00
238	Avances	0,00	57 021,20	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2022001
LIBELLE : ENTRETIEN PATRIMOINE IMMOBILIER 2022-2026
AFFECTE A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 200 2021/2

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	3 530 171,74	0,00	1 633 000,00	1 633 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	58 579,94	0,00	26 000,00	26 000,00
2031	Frais d'études	0,00	54 617,53	0,00	20 000,00	20 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 962,41	0,00	6 000,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	108 438,17	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	81 132,29	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage technique	0,00	11 290,07	0,00	0,00	0,00
2181	Install. Générales, agencements	0,00	15 291,60	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	724,21	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	36 302,38	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	3 120 805,13	0,00	1 607 000,00	1 487 000,00
2312	Angecementd et aménagements de terrains	0,00	206 046,12	0,00	120 000,00	120 000,00
2313	Constructions	0,00	1 336 453,24	0,00	759 000,00	759 000,00
2317	Installations générales, agencements	0,00	1 731 356,11	0,00	638 000,00	638 000,00
2318	Installations générales, agencements	0,00	43 567,77	0,00	90 000,00	90 000,00
238	Avances	0,00	9 428,01	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023001
LIBELLE : TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIE ET TRANSITION ECOLOGIQUE 2023-2026
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 200 2023/1

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	885 570,90	0,00	610 000,00	610 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	104 824,45	0,00	25 000,00	25 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 376,14	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	779 370,31	0,00	585 000,00	585 000,00
2312	Agencement d et aménagements de terrains	0,00	102 302,45	0,00	445 000,00	445 000,00
2313	Constructions	0,00	331 815,60	0,00	140 000,00	140 000,00
2317	Immo, corporelles reçues mise à dispo.	0,00	335 833,88	0,00	0,00	0,00
238	Avances	0,00	9 418,38	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2024001
LIBELLE : CENTRE DE FORMATION DEPARTEMENTAL
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2023/1

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	438 105,31	0,00	2 459 400,00	2 459 400,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	11 619,60	0,00	6 000,00	6 000,00
2031	Fais d'étude	0,00	11 619,60	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
204	Subvention d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00
2111	Terrain	0,00	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	1 903 400,00	1 903 400,00
2312	Agencement et aménagements de terrains	0,00	41 726,61	0,00	68 600,00	68 600,00
2313	Construtction	0,00	0,00	0,00	67 600,00	67 600,00
2318	Autres immo. Corporelles en cours	0,00	384 759,10	0,00	1 767 200,00	1 767 200,00
238	Avances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2024003
LIBELLE : 7EME CIS AGGLOMERATION NANTAISE
AFFECTANT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2024/1

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	114 000,00	114 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	114 000,00	114 000,00
2031	Frais étude	0,00	0,00	0,00	114 000,00	114 000,00
204	Subvention d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2024004
LIBELLE : CIS ST BREVIN - PHASE 1
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2024/2

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	267 877,40	0,00	110 000,00	110 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
2031	Frais étude	0,00	2 193,19	0,00	12 000,00	12 000,00
204	Subvention d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. Corporelles en cours	0,00	229 684,21	0,00	98 000,00	98 000,00
238	Avances	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2024005
LIBELLE :CIS LE POULIGUEN
AFFECTE A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2024/3

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2031	Frais étude	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
204	Subvention d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2025001
LIBELLE : CIS NANTES NORD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2025/1

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais étude	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subvention d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2025002
LIBELLE : CIS JOUE SUR ERDRE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2025/2

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
2031	Frais étude	0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
204	Subvention d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2025003
LIBELLE : CIS ST MICHEL CHEF CHEF
AFFECTATION A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2025/3

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais étude	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subvention d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2021002
LIBELLE : NEXSIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	1 870 538,10	105 044,01	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	96 559,98	73 749,07	0,00	0,00
2051	Cooncessions, droits similaires, brevets	0,00	96 559,98	73 749,07	0,00	0,00
204	Subvention d'équipement versées	0,00	607 873,00	0,00	300 000,00	300 000,00
204113	Subvention Etat : projet Infrastructures	0,00	607 873,00	0,00	300 000,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 037 107,82	31 294,94	0,00	0,00
21535	Réseaux de transmission	0,00	7 546,80	0,00	0,00	0,00
21536	Réseaux d'alerte	0,00	548 391,82	0,00	0,00	0,00
21838	Autres matériel informatique	0,00	447 796,06	31 294,94	0,00	0,00
21848	Autres latériels de bureau	0,00	22 289,70	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel téléphonie	0,00	11 083,44	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	128 997,30	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagement	0,00	5 733,58	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	121 632,46	0,00	0,00	0,00
2317	Immo, corporelles reçues mise à dispo.	0,00	1 631,26	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 2026001
LIBELLE : CIS ST ANDRE DES EAUX
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 100 2026/1

DEPENSES

Chap/ Art	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
2031	Frais étude	0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
204	Subvention d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00